L'HEBDO Courrier français

DE CHARENTE-MARITIME

Jeudi 16 juillet 2026 - n° 1498 - 1,70€ - R - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic

CHARENTE-MARITIME p. 2

Les ordures ménagères risquent de coûter plus cher en 2027

CHARENTE-MARITIME p. 3

Canicule : un été aux lourdes conséquences pour les agriculteurs



Rochefort : l'artiste de rue David a trouvé refuge dans le dessin



© Jean-Guy Vizet (CLP)

Ancien cuisinier frappé par la maladie et une succession d'épreuves personnelles, David a connu la rue avant de retrouver une certaine stabilité. Devenu artiste de rue, il vend ses dessins, expose et partage sa passion avec près de 2.000 abonnés sur TikTok. Page 8

ROCHEFORT p. 9



© Wikimedia Commons

La voix française de San Goku en dédicace chez Bulles en Cavale

ROCHEFORT p. 9

De nouveaux horaires pour le pont transbordeur

FOURAS-LES-BAINS p. 15

La cité balnéaire met l'ostréiculture à l'honneur

SPORT AUTO p. 31

Le Rallye de Saintonge fait le plein d'engagés



Cyclad donne l'alerte sur la réforme des déchets du bâtiment

La réforme de la filière REP Bâtiment fait redouter au syndicat mixte un transfert des coûts vers les collectivités locales, et donc vers les contribuables, à partir de 2027.



95 % des matériaux de construction ne feraient plus l'objet d'un soutien financier pour leur traitement - © *Gonzalo Ferres/Freepik*

Le syndicat mixte Cyclad, chargé de la gestion des déchets sur une partie de la Charente-Maritime, vient d'adresser, avec 36 autres collectivités de Nouvelle-Aquitaine, un communiqué commun au gouvernement pour dénoncer les conséquences de la réforme en cours de la filière REP PMCB (responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment).

Mise en place en 2023, cette filière repose sur le principe du « pollueur-payeur ». Son objectif est de transférer le coût de la gestion des déchets du bâtiment des détenteurs vers les entreprises qui mettent sur le marché des matériaux de construction. Les éco-contributions versées par les producteurs sont collectées par des éco-organismes, qui financent ensuite la collecte et le traitement. Les entreprises du bâtiment peuvent ainsi déposer gratuitement leurs déchets.

5€ de plus par an pour les habitants ?

Depuis le printemps 2025, le ministère de la Transition écologique a engagé une refonte du dispositif, qui engendre, selon lui, plusieurs difficultés : une hausse importante des coûts pour les entreprises, des mécanismes de financement jugés peu lisibles, des performances variables selon les territoires et des procédures administratives jugées trop lourdes. Le nouveau projet prévoit notamment de distinguer les matériaux dits « matures », pour lesquels une filière de valorisation est déjà en place, des matériaux « non matures », qui nécessitent encore un soutien financier pour développer leur recyclage. C'est précisément cette évolution qui inquiète Cyclad. « *95 % des déchets issus de la construction, dont les gravats, le bois de chantier et l'amiante, sont considérés comme »matures« et ne feraient plus l'objet d'un soutien financier pour leur traitement* », explique Étienne Vitré, directeur du syndicat mixte. « *C'est un retour en arrière* », abonde Raymond Desille, le président, qui rappelle que « *le budget du syndicat dépend à 40 % des éco-organismes* ».

Selon les estimations réalisées par Cyclad, la réforme représenterait un surcoût de 1,2 million d'euros pour le syndicat mixte. Plusieurs collectivités évaluent l'impact à environ 5 euros supplémentaires par habitant et par an de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Une perspective que le président du syndicat juge inacceptable. « *Nous ne sommes pas contre la transition écologique, bien au contraire, et nous ne contestons pas la nécessité d'améliorer la filière. Mais nous refusons que le principe pollueur-payeur devienne progressivement le principe contribuable-payeur.* »

Les collectivités signataires entendent interpeller les habitants et les parlementaires, afin de conduire le gouvernement à revoir sa copie. Le projet de réforme doit être débattu à la rentrée, pour une entrée en vigueur prévue le 1er janvier 2027.

Simon Moreau

« Arrêtons le massacre » : le préfet durcit le ton sur les routes



Le préfet Michel Prosic n'hésite pas à aller au contact des contrevenants pour leur expliquer le respect du code de la route - © *Dominique Gougat (CLP)*

À l'entrée de Châtelaillon, jeudi 9 juillet en début d'après-midi, une opération de sécurité routière e a eu lieu en présence du préfet Michel Prosic. Ce dernier était accompagné du colonel Johanne Gojkovic-Lette, commandant du groupement de gendarmerie départementale de Charente-Maritime, et de la commissaire générale Myriam Akkari, directrice interdépartementale de la police nationale de la Charente-Maritime. L'objectif était de rappeler les dispositifs de prévention, de contrôles et de sanctions déployées tout au long de l'été par les services de l'État et les forces de l'ordre.

En 2025, 45 personnes ont perdu la vie sur les routes du département. Face à cette situation, le préfet de la Charente-Maritime a lancé dès le but de l'année la campagne « Arrêtons le massacre », dont le but est de rappeler que la sécurité routière est l'affaire de tous et que chacun détient une part de responsabilité dans la prévention des drames de la route. « *Depuis le début de l'année nous déplorons 21 morts et 84 accidents corporels,* rappelle Michel Prosic. *Sur cette même période, nous avons augmenté nos contrôles et nous comptabilisons déjà plus de 1.800 suspensions de permis de conduire* ».

Sur les routes de Charente-Maritime, la première cause de mortalité est due aux infractions de non-vigilance, aux erreurs de conduite. La deuxième est due à l'alcool, aux stupéfiants, et la troisième implique le téléphone portable. La vitesse excessive n'arrive qu'en quatrième position. « *Aucune politique publique aussi ambitieuse soit-elle ne peut remplacer la responsabilité individuelle de chaque conducteur* », conclut le préfet.



Moustiques : comment protéger efficacement les enfants ?



Tous les produits répulsifs ne conviennent pas aux enfants - © *Shutterstock*

Avec l'été, les moustiques reviennent en force et peuvent transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Pour protéger les enfants, la première mesure consiste à limiter leur présence. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) recommande d'éliminer toutes les eaux stagnantes – coupelles de pots de fleurs, gouttières, réservoirs mal couverts – afin de supprimer les lieux de ponte. Des vêtements couvrants et des moustiquaires, notamment pendant les siestes et la nuit, permettent également de réduire efficacement le risque de piqûres. Si ces mesures ne suffisent pas, un répulsif cutané peut être utilisé. Contrairement à un insecticide, il ne tue pas les moustiques mais les éloigne. Tous les produits ne conviennent toutefois pas aux enfants. Les répulsifs contenant du DEET, de l'IR3535 ou de l'icaridine sont considérés comme efficaces et sûrs lorsqu'ils disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) et que les consignes d'utilisation sont respectées. Mieux vaut les acheter en pharmacie. Chez les moins de 12 ans, le produit doit toujours être appliqué par un adulte. Il ne doit jamais être utilisé sur une peau irritée, près des yeux ou de la bouche, ni sur les mains des jeunes enfants. En cas d'application d'une crème solaire, celle-ci doit être mise en premier, puis le répulsif appliqué une vingtaine de minutes plus tard.

Les répulsifs à base d'huiles essentielles, les bracelets anti-moustiques ou les dispositifs pour poussette ne sont pas recommandés. Leur efficacité n'est pas démontrée et certaines huiles essentielles peuvent provoquer des irritations, des réactions allergiques ou des effets toxiques chez l'enfant. Même prudence avec les appareils à ultrasons et les autres solutions « gadgets », dont l'efficacité n'a pas été prouvée.

destinationsanté Agence de presse

Les fortes chaleurs donnent des sueurs froides aux agriculteurs

MÉTÉOROLOGIE. En Charente-Maritime, la canicule n'a pas fait souffrir que les hommes. Les productions animales et végétales s'annoncent d'ores et déjà historiquement basses. Le point sur la situation.

En Charente-Maritime, les agriculteurs traversent une période très compliquée, pour ne pas dire catastrophique. C'est en tout cas le message qu'a voulu faire passer Cédric Tranquard, vice-président de la Chambre interdépartementale d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres (CIA 17/79), vendredi 3 juillet lors d'une conférence de presse. En cause : les fortes chaleurs qui ont touché la France fin mai puis fin juin. Une baisse de la production - et donc du chiffre d'affaires des entreprises - est à craindre sur l'ensemble des filières (élevage, céréales, viticulture…). Si elle se confirme, celle-ci pourrait même être historique. « *Pour le mieux, elle sera de -15 % ; pour le pire, de -35 à -40 %* », constate Cédric Tranquard.



Dans le département, les fortes chaleurs ont fait baisser la production de lait - © *Archives L'Hebdo 17*

2 à 3 semaines d'avance

Aussi, pour éviter davantage de pertes, les cultures d'hiver (blés, orge, colza…) ont été récoltées avec 15 jours, voire trois semaines d'avance. « *C'est plutôt la canicule du mois de mai qui a impacté ces cultures en fin de cycle*, précise le vice-président de la CIA 17/79, lui aussi agriculteur à Archingeay. *Celle de juin impacte plutôt les cultures dites de printemps, c'est-à-dire celles dont la récolte aura lieu à la fin de l'été ou à l'automne.* » Pour les grandes cultures, cela concerne notamment le maïs et le tournesol. Dans l'arboriculture, les exploitants ont constaté « *des brûlures* » sur les feuilles, les fleurs et les fruits, rendant ces derniers impropres à la vente. « *Pour le maraîchage, c'est un peu pareil* », déplore notre interlocuteur, citant les melons, les pastèques ou encore les haricots.

La viticulture, très présente dans le département, ne devrait pas non plus être épargnée. « *Le manque de production ne permettra pas d'aller sur les seconds marchés, comme les jus de raisin ou les vins mousseux ou pétillants*, souligne Cédric Tranquard. *Cela pourrait être dommageable pour l'économie de la viticulture qui se trouve déjà très à mal.* » Le vice-président de la CIA 17/79 fait référence à la crise que traverse la filière cognac depuis de nombreux mois maintenant. Une crise due à la hausse des droits de douane aux États-Unis et en Chine, exacerbée par la crise au Moyen-Orient du printemps 2026.

Partout, des animaux en souffrance

Du côté de l'élevage, l'heure n'est pas à la fête. Loin de là. Les températures records ont fait souffrir les animaux, qu'ils soient dans les champs ou dans les bâtiments. « *La baisse de la production laitière est assez impressionnante*, relève Cédric Tranquard. *Les vaches avaient énormément chaud et cherchaient l'ombre.* » Bien que la plupart des bâtiments disposent de brumisateurs et/ou soient ventilés, ces techniques de rafraîchissement suffisaient à peine à rendre la chaleur supportable. Étonnamment, c'est dans les marais que les vaches ont le moins souffert : « *Il y a de l'ombrage et des points d'eau à portée de pattes*, commente simplement le spécialiste. *Les bovins allaitants sont davantage capables de s'adapter à des températures extrêmes. Ce sont plutôt les coups de soleil qui pouvaient déranger ces animaux.* »

Des aides pour s'adapter

Dans les autres filières, certains exploitants ont même déploré des décès d'animaux à cause de la chaleur. C'est le cas notamment chez les éleveurs caprins. « *Ce sont des animaux qui étaient déjà un peu fatigués et qui n'ont pas résisté* », ajoute Cédric Tranquard. La production de lait s'en est ressentie. De leur côté, les producteurs ovins devront garder les agneaux une à deux semaines de plus à l'engraissement, « *parce qu'ils avaient moins d'envie de manger durant ces périodes chaudes* ». Mais la filière la plus touchée reste celle des volailles et des palmipèdes (viande et œufs), dans des bâtiments moins adaptés : « *On est à environ 1 % de pertes*, constate le président de la chambre consulaire. *Tout de suite, ça peut faire des sommes importantes.* »

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires des exploitations agricoles devrait fondre en 2026. « *Le ministère de l'Agriculture a annoncé hier (jeudi 2 juillet, N.D.L.R.) des aides, avec des prêts de trésorerie pour aider à la mise en conformité face au changement climatique*, indique Cédric Tranquard. *On s'aperçoit que l'on a des moments plus froids et d'autres plus chauds, avec souvent des pluviométries en excès ou de gros manques.* » L'agriculture, peut-être plus que tout autre profession, va devoir s'adapter. En Charente-Maritime, on semble en avoir bien conscience.

Clément Vidal

« On peut juste essayer de limiter les dégâts »



Des tomates ont été brûlées lors des vagues de chaleurs - © *Cyrielle Amand*

Entre pertes de récoltes, incertitudes sur les cultures encore en place et inquiétudes économiques, les maraîchers redoutent un été aux lourdes conséquences.

Maraichère bio à Landrais et co-présidente du Groupement des agriculteurs biologiques en Charente-Maritime (Gab 17), Cyrielle Amand estime qu'il n'est pas encore possible de mesurer toutes les conséquences des vagues de chaleurs sur les cultures. « *Certaines sont déjà visibles, d'autres pas encore* », assure-t-elle. Si certains de ses plants sont déjà grillés et d'ores et déjà perdus, à l'image de ses choux et de ses betteraves, d'autres fruits ou légumes, comme les tomates, peuvent reprendre leur croissance. « *Lors de la première semaine de juillet, après la canicule de la fin du mois de juin, on a été submergé par les récoltes car les plants ont repris leur cycle.* » En cas de vague de chaleur, les tomates en formation sont stoppées dans leur développement. Lorsque la température redescend en dessous de 32°, elles peuvent de nouveau grossir et prendre leur couleur rouge habituelle. Le plant pourra de nouveau grandir et produire des fleurs. « *Mais si les canicules se répètent, les fleurs grilleront et le plant ne produira plus. Il en va de même pour les haricots, les aubergines ou les concombres. C'est pour cela qu'on ne peut pas quantifier toutes les pertes* », explique Cyrielle Amand. Afin de minimiser les pertes, différentes techniques peuvent être employées. Parmi elles, le blanchiment des serres (avec du carbonate de sodium), le recours à un micro-asperseur (qui va produire un effet comparable à celui d'un brumisateur) ou encore le recours à un voile d'ombrage. « *Cela permet diminuer la température. Lorsqu'on est confronté à cela, on peut juste essayer de limiter les dégâts* », assure la maraîchère.

« On va devoir absorber toutes les charges »

Autre problème : l'arrosage. Même si les maraîchers bénéficient de dérogations en cas de mesure de limitation d'eau, les réserves risquent de se tarir. « *J'ai peur pour mon forage* », assure la co-présidente du Gab 17 qui, même si la pluie faisait son retour dans l'été, considère que les conséquences économiques seront lourdes pour son activité. « *J'estime que le manque à gagner sera de l'ordre de 30 à 45 %. Le coût des semences et le terreau que nous avons utilisé pour produire des fruits ou des légumes qui ne pousseront pas constituent des pertes sèches* », explique-t-elle. Autre conséquence : les difficultés liées à la vente directe. « *Lorsqu'il fait trop chaud, les gens se déplacent moins et se rendent moins, voir plus du tout, sur les marchés ou chez les producteurs* », assure la maraîchère.

Les mesures d'aides, annoncées par le ministère de l'Agriculture (voir article ci-dessus) ne rassurent en rien Cyrielle Aman. « *La mise en conformité face au changement climatique, ça veut tout et rien dire*, affirme l'exploitante. *On va devoir absorber toutes les charges, c'est lourd !* » Et la solution ne peut venir d'une éventuelle hausse du prix de ses produits. « *On aurait envie de le faire, mais face à la concurrence des grandes surfaces, qui fera venir des fruits et légumes de l'étranger vendus à bas coût, il n'est pas possible pour nous d'afficher des prix trop élevés* », conclut-elle.

Simon Moreau

Mort d'un intérimaire au Grand Port maritime de La Rochelle : le procès met en lumière de lourdes défaillances

Le manque de coordination entre deux entreprises est à l'origine du dramatique accident ayant provoqué, en avril 2020, la mort d'un ouvrier de 21 ans dans des conditions abominables.

L'affaire a été appelée à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle jeudi 2 juillet. Le 14 avril 2020, un intérimaire intervenait pour le compte de SH Industrie sur la bavette d'une trémie d'un silo du Grand port maritime. L'engin a été soudainement remis en marche par un électricien à partir d'une armoire électrique installé à l'autre bout du site. L'intérimaire de 21 ans a été littéralement happé et écrasé par le mécanisme. Il est décédé sur le coup.



La victime, intérimaire qualifié, intervenait sur l'une des trémies des silos du Grand Port maritime de La Pallice lorsque celle-ci a été remise en route - © *Yannick Picard (CLP)*

> *« J'ai fait une connerie, je l'ai tué »*

À qui la faute ? La question pourrait résumer ce procès. Seule certitude : un manque de coordination flagrant entre SH Industrie et Sica Atlantique, comme le souligne l'inspectrice du travail. Alors que la première société intervenait sur le site, la seconde a relancé le mécanisme. Comment deux interventions pouvaient-elles être menées simultanément par les deux entreprises quand l'une avait besoin de couper le fonctionnement des machines et l'autre de les actionner ?

Et puis, il y a l'intervention du collègue de la victime, lui aussi technicien très expérimenté. Ce dernier, via un bordereau de consignation, avait informé toutes les parties de l'intervention. Ce 14 avril 2020, SH Industrie devait intervenir à deux endroits. La clé du mauvais tapis est remise à la victime. « *Preuve d'un manque de communication* », relève l'inspectrice du travail. Moins de 10 minutes après le début de l'opération de maintenance, le tapis est remis en marche. La victime décède sous les yeux de son collègue : « *C'est ma faute, j'ai fait une connerie, je l'ai tué.* »

À l'autre bout de la chaîne, l'électricien qui a remis le mécanisme en marche assure ne pas avoir été mis au courant de l'intervention de SH Industrie. Selon lui, le bon de consignation ne serait pas arrivé jusqu'à lui. Du côté des deux entreprises mise en cause, on se renvoie la balle. Frédéric C., dirigeant de SH Industrie, estime que ses salariés n'ont pas fauté : « *Ils se sont présentés, le bon de consignation a été signé. Le principe de base a été respecté. Le bordereau de consignation relève de l'entreprise du client. Si l'intervention est bien consignée, la coordination est bonne.* »

De son côté, Vincent P., à la tête de la Sica Atlantique, ne peut expliquer pourquoi le bon de consignation n'a pas abouti : « *Il n'est pas anormal qu'il y ait du temps entre le bon de consignation et la connaissance de l'intervention. Il peut nécessiter l'exécution d'actions de préparation. Les travaux n'auraient pas dû commencer.* » Après le temps judiciaire, la famille de la victime doit faire face aux explications des différentes parties : « *Ils ont détruit notre vie, notre fils était tout pour nous. Je n'appelle pas ça un accident, mais une négligence* », estime le père du jeune technicien.

Le tribunal a mis sa décision en délibéré

Pour le ministère public, « *cet accident était prévisible* ». 90.000 euros d'amende ont été requis pour les deux sociétés, 20.000 euros, dont 10.000 avec sursis, pour leurs dirigeants et 10 mois de prison avec sursis pour le collègue de la victime.

Le tribunal a mis sa décision en délibéré au 10 septembre prochain. Depuis l'accident, des mesures correctives ont été prises par les deux sociétés. SH Industrie ne réalise plus de prestations pour Sica Atlantique. Cette dernière devait également être jugée ce jeudi 2 juillet pour un autre homicide involontaire. En 2023, un agent chargé du nettoyage avait fait une chute mortelle de 50 mètres dans un silo vide. Le dossier a été renvoyé au 7 janvier 2027.

Yannick Picard (CLP)

MAIN COURANTE

ÎLE D'AIX

■ **UN BLESSÉ DANS UN INCENDIE.** Samedi 11 juillet vers 2h30, les pompiers se sont rendus chemin des Ifs pour un incendie.
Sur les lieux, il s'agissait du feu d'une habitation comportant cinq chambres.
Devant l'ampleur du sinistre, les pompiers de l'île ont reçu des renforts venus du continent, acheminés par l'hélicoptère de la Protection civile.
Deux lances ont été mises en action pour circonscrire le sinistre. Deux chambres de la maison ont été entièrement détruites.
Une personne a un temps été portée disparue avant d'être retrouvée légèrement blessée. Elle a été évacuée vers le centre hospitalier de Rochefort. La gendarmerie a ouvert une enquête pour rechercher les causes de cet incendie.

SAINTE-GEMME

■ **VIOLENTE COLLISION.** Le 11 juillet vers 10h40, sur la RD 728 au niveau de la ferme de Magné, une violente collision a opposé trois véhicules. L'un d'eux a fini sa course dans un champ après avoir effectué des tonneaux. Vingt-trois pompiers ont été engagés sur les lieux pour porter assistance à six blessés. Une jeune femme de 18 ans et un garçon de 13 ans, ont été grièvement blessées. Elles ont été médicalisées sur les lieux par le personnel du Samu avant d'être transportées au CH de Saintes. Une jeune fille de 16 ans et une femme de 49 ans, légèrement blessées, ont été prises en charge et transportées vers le même hôpital. Deux autres victimes âgées de 20 ans ont été examinées sur place. La circulation a été ralentie aux abords de l'accident. La gendarmerie a procédé aux constatations.

PROBLÈME DE LIVRAISON
CHANGEMENT D'ADRESSE
ÉCHÉANCE...
L'HEBDO Courrier
Vous avez une question sur votre abonnement ?
Un seul numéro à contacter :
05 24 07 39 63

La société Ayroles jugée responsable des graves blessures d'un employé

Le tribunal judiciaire de La Rochelle a rendu son délibéré jeudi 2 juillet dans une dramatique affaire d'accident du travail.

Le 4 juin dernier, la société rochelaise Ayroles, spécialisée dans l'entretien des bateaux, et son dirigeant Patrick Ayroles, étaient à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle. La justice leur reproche un très grave accident du travail qui a eu lieu le 8 août 2019 dans l'atelier de l'entreprise.



L'incident s'est produit sur le Sillinger, un bateau appartenant à la gendarmerie maritime - © *Gendarmerie Charente-Maritime*

> *« Il n'est pas conforme »*

Ce jour-là, un technicien rompu à l'exercice procède à l'échange d'une pompe de cale sur un semi-rigide de la gendarmerie maritime. Alors qu'il étanchéifie les raccordements électriques à l'aide d'une gaine thermorétractable et d'un briquet, une explosion survient. Gravement brûlé, le technicien passera de nombreux mois sur un lit d'hôpital. Il travaille toujours dans l'entreprise.

Le 4 juin, les débats se sont attardés sur la conformité ou non du bateau Sillinger. « *Il n'est pas conforme aux prescriptions de l'Union européenne. Le circuit de carburant n'est pas étanche et les réservoirs ne sont pas ventilés* », a rappelé Patrick Ayroles. De son côté, la partie civile pointe du doigt un défaut d'évaluation des risques. Le ministère public avait requis des peines d'amendes à l'encontre de la société et de son dirigeant. Lors du délibéré rendu jeudi 12 juillet, ce dernier a été relaxé des fins de la poursuite. En revanche, la société a écopé d'une amende d'un montant de 10.000 euros dont 3.000 avec sursis. Le procureur de la République n'en avait requis que 5.000.

Yannick Picard (CLP)



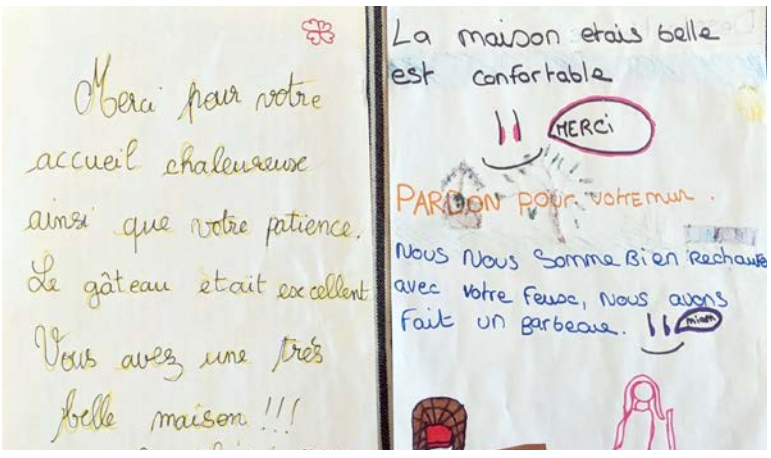
Gaëlle Jourdain (à gauche) accompagnée d'un groupe séjournant dans le cadre de vacances adaptées - © *Simon Moreau*

Depuis 15 ans, les gîtes Les Grandes Chaumes relèvent le défi de l'accueil du handicap

L'établissement de Gaëlle Jourdain accueille des vacanciers aux besoins spécifiques dans des hébergements et un cadre entièrement pensés pour eux.

SURGÈRES

Alain et Arlette sont originaires de Haute-Vienne. Comme de nombreux touristes, ils ont découvert la Charente-Maritime cet été. Entre la visite de l'Aquarium de La Rochelle, une journée plage à Châtelaillon, une balade en barque dans le marais poitevin et des petites sorties à Surgères, le programme était bien rempli. Comme l'ensemble du groupe avec qui ils ont partagé leurs vacances, tous deux sont en situation de handicap, ce qui nécessite de séjourner dans un endroit adapté et suffisamment grand pour accueillir aussi leurs encadrants. Et c'est aux Grandes Chaumes, à quelques kilomètres du centre-ville de la cité d'Hélène, qu'ils ont trouvé leur bonheur. Depuis 2011, Gaëlle Jourdain est propriétaire, avec son mari, de cinq gîtes dans le hameau. Tous bénéficient du label d'État « Tourisme et handicap », qui atteste de leur capacité à accueillir ce type de public. « *Lorsqu'on s'est lancé dans l'aventure, notre volonté était de créer un gîte quatre étoiles. On a voulu qu'il soit adapté aux quatre déficiences : auditive, mentale, moteur et visuel* », explique-t-elle. Pour être labellisé, un gîte doit posséder au moins une étoile et remplir l'ensemble des critères requis pour au moins deux des quatre déficiences. « *Il y a beaucoup d'exigences. Par exemple, s'il n'y a pas suffisamment d'espace pour faire passer un fauteuil roulant, on ne l'obtient pas. Des contrôles sont effectués tous les cinq ans pour vérifier que nous respectons le cahier des charges* », précise la gestionnaire. Les établissements bénéficiant de cette appellation offrent néanmoins davantage de garanties. « *Certains logements se présentent comme adaptés aux personnes à mobilité réduite mais en réalité, ils ne le sont pas.* »



Les vacanciers laissent régulièrement des petits mots ou dessins à Gaëlle Jourdain en souvenir de leur passage - © *Gîtes Les Grandes Chaumes*

Vigilance et réactivité sont de mise

Les gîtes Les Grandes Chaumes sont ouverts au public tout au long de l'année, y compris pour personnes n'ayant pas de déficience. Les personnes en situation de handicap qui y sont accueillies peuvent l'être dans le cadre de deux types de séjours. « *Il peut s'agir de vacances adaptées, gérées par des organismes. Un peu comme pour des colonies de vacances, ils ne se connaissent pas et sont accompagnés par des animateurs. Mais nous accueillons aussi des structures de type foyer de vie ou institut médico-éducatif (IME), où les personnes vivent déjà ensemble et viennent avec les professionnels qui les suivent au quotidien* », explique Gaëlle Jourdain, dont les gîtes peuvent loger jusqu'à dix personnes.

La propriétaire le reconnaît, accueillir des publics atteints de déficiences constitue une charge de travail supplémentaire dans la gestion quotidienne de l'établissement. « *Cela nécessite une plus grande présence. Je dois être là en soutien des animateurs ou des professionnels* », assure-t-elle. Certaines situations impliquent une vigilance et une grande réactivité de sa part. « *Récemment, un vacancier s'est retrouvé désorienté durant la nuit, et il a arraché une poignée de douches. Cela peut également être compliqué lorsqu'on accueille des groupes atteints d'Alzheimer ou d'autisme car ils peuvent s'échapper* ». Rien ne doit non plus être laissé au hasard au niveau de l'aménagement. « *Les portes doivent être plus larges, il ne faut pas trop de choses en hauteur, il ne doit pas y avoir d'obstacles et les jardins doivent être clos.* »

> *« Je les trouve touchants parce qu'ils sont sincères »*

Pour autant, les vacanciers offrent souvent « *de grandes leçons de vie* » à Gaëlle Jourdain, mais aussi de petits mots ou dessins en souvenirs de leur passage. « *Je les trouve touchants parce qu'ils sont sincères* », assure la propriétaire, en se remémorant le souvenir d'une femme qui chantonnait lors de son arrivée. « *Lorsque je l'ai vue, je lui ai dit : « Ça a l'air d'aller ». Elle m'a répondu que c'était le cas, alors qu'elle n'avait plus aucun membre. Elle ne pouvait se déplacer qu'avec un fauteuil qu'elle manipulait avec son menton. Cela permet de conserver le sens des priorités. Quand la santé va, le plus important est là* », conclut-elle.

Simon Moreau

EN BREF

AUNIS SUD

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape à Surgères mercredi 22 juillet de 13h30 à 16h30 aux Restos du Cœur (avenue des Compagnons du Tour de France). Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

SURGÈRES

■ **LES PIEDS DANS L'HERBE.** Lecture pour les enfants de 5 à 10 ans, proposée jeudi 16 juillet à 10h devant la médiathèque. Gratuit. Renseignement au 05.46.07.71.80.

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **CANICULE.** Le feu d'artifice prévu initialement mardi 14 juillet est reprogrammé au jeudi 31 décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **LA CARAVANE DE L'ÉVEIL.** Jeux sensoriels, activités d'éveil et découvertes pour les tout-petits (0-6 ans) sur le thème *Vive les roues magiques*, mercredi 22 juillet de 10h à 12h dans le parc municipal. Gratuit, sans inscription. Contact au 05.46.07.16.39 ou 06.67.60.74.37.

BOUHET

■ **SERVICES PUBLICS.** La mairie et l'agence postale seront fermées pour raison de congés du lundi 20 au vendredi 24 juillet inclus.

CIRÉ-D'AUNIS

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Depuis le 10 juillet, ouverte uniquement le mercredi. Fermée du 31 juillet au 31 août. Contact au 05.46.07.13.92.

SAINT-CRÉPIN

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle pour raison de congés jusqu'au vendredi 17 juillet. Une permanence des élus se tiendra le samedi matin.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **MAUZ'ESTIVALES.** Pour cette première édition, un pique-nique géant est proposé dimanche 26 juillet au port. Seconde date mercredi 26 août avec une séance de cinéma plein air. Contact mairie au 05.49.26.30.35.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **GÉRALDINE ROUJOL**
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Après la descente de l'équipe une, le SCS rugby veut aller de l'avant



Claude Fumeron (2e à gauche) et Victor Ramade (au centre) ont reçu un ballon floqué Stade rochelais et SCS rugby, respectivement pour 43 années de bénévolat et avoir participé à l'équipe Seven - © *Odette Huet (CLP)*

SURGÈRES

Le club entend rebondir en Fédérale 3 dès la saison prochaine, avec des arrivées dans le staff. Il souhaite aussi s'appuyer sur son école de rugby.

Lors de son assemblée générale du SCS Rugby, jeudi 2 juillet, Christophe Richetta a salué « *la présence de nombreux joueurs* », avant d'effectuer un bref retour sur la saison passée. Si l'équipe première est redescendue en Fédérale 3, le président a rappelé que le club ne se limitait pas aux séniors. « *Il y a aussi l'école de rugby et le rassemblement Aunis Sud depuis que Marans a repris son autonomie* », rappelle le responsable. L'école de rugby fonctionne toujours parfaitement et garde les mêmes coprésidents : Alexandra Savineau et Sébastien Landret. Christophe Richetta a tenu à remercier les éducateurs pour le travail effectué avec les enfants. « *Vous participez à leur éclosion et à leur évolution. Ce que vous faites est important. Je vous engage à faire mieux pour les années qui viennent. Parce que ces jeunes vont alimenter les effectifs seniors.* »

Une nouvelle équipe féminine

Pour la saison prochaine, les équipes seniors ont vu l'arrivée de nouveaux entraîneurs. Il y aura également une nouvelle organisation, avec l'arrivée d'un nouveau coach, Yann Rimbault, et Lasha Mirtskhulava, joueur et coach des avants.

La poule des seniors est sortie, avec de nombreux derbys en perspectives (voir page 32). « *Nous serons attendus partout,* a souligné Jean-Pierre Ramade, le directeur sportif. *C'est un autre motif pour bien se préparer et revenir dans les standards d'un club qui a de l'ambition.* »

Les activités des différentes catégories ont été présentées. Mickaël Fumeron, responsable d'Aunis Sud, en a profité pour annoncer la création d'une section féminine. « *Il y aura donc deux équipes l'an prochain* », conclut-il.

Odette Huet (CLP)

Malgré la relégation, le Canton Aunis football club se porte bien

SURGÈRES

Avec un nombre record de licenciés et la création de nouvelles sections, le club affiche une bonne santé et espère retrouver le niveau régional dès l'an prochain.

Le Canton Aunis football club a tenu son assemblée générale samedi 4 juillet. Le club compte 347 licenciés. « *C'est le plus gros effectif depuis sa création* », indique Pascal Audouin dans son rapport moral, ce qui le classe dans les dix premiers clubs du district de Charente-Maritime. Le président a remercié tous les bénévoles pour leur implication, et en a aussi profité pour lancer un appel « *à toutes les personnes qui seraient en capacité de donner un peu de leur temps afin de nous rejoindre* ».

Au regard des excellents résultats financiers, il a été décidé de ne pas augmenter le prix des licences pour la prochaine saison. En ce qui concerne les orientations et les objectifs, le CAFC espère retrouver le niveau régional, après la relégation de l'équipe première. Le club veut également continuer la formation des éducateurs, mais aussi établir officiellement une section de foot en marchant, poursuivre les interventions en milieu scolaire, créer une équipe de vétérans, et surtout sensibiliser le club sur les discriminations. Au niveau du district, une nouvelle catégorie, celle des U18/U19, va être constituée.



L'équipe des U14-U15 a terminé 2e de la finale Challenge départemental et a été mise à l'honneur par la municipalité - © *Odette Huet (CLP)*

Après l'assemblée générale, le comité directeur a élu son nouveau bureau. Pascal Audouin demeure président, Pascal Fournier et David Massé ont été élus vice-présidents, Cédric Pouclet trésorier, Xavier Gireaud trésorier adjoint, Mickaël Bizeau secrétaire et Tatiana Clerfeuille secrétaire adjointe.

Odette Huet (CLP)

Surgères met ses sportifs et ses bénévoles à l'honneur



Photo de famille pour tous les sportifs récompensés, en compagnie du maire et de son adjointe aux sports, Élisabeth Fouchard - © *Odette Huet (CLP)*

Vendredi 3 juillet, la Ville de Surgères a organisé la première cérémonie des Mérites sportifs, destinée à saluer les performances et l'engagement des acteurs du monde sportif local. 46 sportifs, représentant dix clubs surgériens, ont été récompensés à cette occasion.

Les disciplines mises à l'honneur étaient le judo, l'athlétisme, le football, le handball, le patinage à roulettes, le tir à l'arc, le tennis, le tennis de table, la moto et l'escrime. Chaque club s'est vu remettre un trophée ainsi qu'une carte-cadeau de 60 euros. Dans son discours, le maire Thomas Godeau a rappelé que cette cérémonie allait au-delà des seuls résultats sportifs. « *Nous ne célébrons pas seulement des performances. Nous célébrons des parcours, des engagements, des valeurs.* » L'élu a également souligné la place qu'occupe le sport dans la vie locale, estimant qu'il favorise les rencontres, transmet le goût de l'effort et contribue à renforcer le lien social.

La soirée a aussi rendu hommage à celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre. « *Sans bénévoles, il n'y aurait pas de matchs le week-end, pas de compétitions, pas de tournois, pas de buvettes, pas d'écoles de sport ou encore pas de clubs* », a rappelé Thomas Godeau, saluant l'engagement des bénévoles, mais aussi celui des parents, éducateurs, entraîneurs et dirigeants, dont l'investissement est indispensable au fonctionnement des associations sportives.







La commune rejoint le programme « Village d'avenir »



Mercredi 8 juillet, le conseil municipal a validé l'adhésion de la commune au dispositif - © *Tony Landret*

LA DEVISE

Le conseil municipal a acté l'adhésion au dispositif, dont l'objectif est de faciliter la réalisation de projets.

Pas de trêve estivale pour le conseil municipal qui a présenté sa feuille de route pour embellir, sécuriser et dynamiser la commune. Mercredi 8 juillet, la commune a rejoint Saint-Pierre-la-Noue, Marsais et Saint Saturnin dans la liste des municipalités du territoire ayant adhéré au programme « Villages d'Avenir ».

Ce dispositif national, qui dénombrera 54 communes du département en 2026, joue un rôle de facilitateur, en sollicitant les subventions en adéquation pour chaque projet. « *Nous devons constituer un groupe de travail dès juillet, pour flécher et travailler sur un projet, et déposer notre demande de Dotation des équipements aux territoires ruraux (DETR) en décembre 2026* », explique le maire, Samuel Madeux. La rénovation du bâti inutilisé et le développement de services pour tous animent d'ores et déjà la réflexion sur plusieurs pistes préalablement évoquées.

Des chantiers à la pelle

Cette initiative s'inscrit dans le plan de transformation lancée par l'édile. En attestent la rénovation de la salle des fêtes en juillet, les travaux de traversée du centre bourg qui s'annoncent et la réouverture, jeudi 9 juillet, de la RD114, synonyme de fin du chantier du pont de l'Oasis. Sur le plan de la revitalisation, les arrivées de Lucile coiffure dans ses nouveaux locaux, le 7 juillet, et d'un cabinet d'infirmières dans le centre bourg s'ajoutent au lancement d'une activité de pole dance à l'ancienne mairie de Chervettes en septembre. Concernant le patrimoine, le plan de financement de rénovation des trois tableaux historiques, dont celui de Saint Vivien, a été voté à l'unanimité.

Par ailleurs, la commune a été touchée par deux faits divers. À ce titre, Samuel Madeux a rencontré, le 10 juillet, les habitants de Saint-Laurent-de-la-Barrière, suite à l'homicide perpétré le 25 juin dernier (votre notre édition du 9 juillet). Le maire s'est également exprimé, par l'intermédiaire d'un communiqué, sur l'important dispositif de forces de l'ordre déployé dans la nuit du 5 au 6 juillet, en raison des menaces proférées par un habitant depuis son domicile. L'opération s'est déroulée dans le calme et n'a occasionné aucun incident. Les enquêtes sont toujours en cours pour les deux affaires.

Tony Landret (CLP)

Une association commerciale a été créée à Aigrefeuille-d'Aunis



De gauche à droite : Séverine Renaud-Bonnifait, Aurélie Bayou-Teixeira, Laëtitia Fueau, Luc Chognot et Guillaume Campion - © *Odette Huet (CLP)*

Suite à la rencontre du jeudi 18 juin, près d'une trentaine de commerçants, artisans et industriels de la ville, s'est réunie en assemblée générale pour constituer leur association. L'Union des commerçants, artisans et industriels d'Aigrefeuille-d'Aunis est donc née mardi 7 juillet.

Un bureau a été élu. La présidente, Laëtitia Fuzeau (Mutuelle de Poitiers), a remercié celles et ceux qui lui ont accordé leur confiance. « *Cette responsabilité, je l'assume avec enthousiasme, humilité et pragmatisme car la tâche est rude. Je sais que je ne réussirai rien toute seule. La force de notre association réside, avant tout, dans l'engagement de chacun de ses membres* », insiste-t-elle.

Pour la nouvelle équipe, les défis vont être nombreux. « *Mais chaque défi peut devenir une opportunité lorsque nous choisissons de travailler ensemble, plutôt que chacun de notre côté*, assure Laëtitia Fuzeau. *Je souhaite que notre association, à tous, soit un lieu d'écoute, de dialogue, de partage d'idées et d'initiatives. Mon ambition est simple : faire de notre collectif une véritable force* », conclut-elle.

Le bureau : présidente Laëtitia Fuzeau (Mutuelle de Poitiers), vice-président An Young (Kimchi House) ; trésorière Aurélie Bayou-Teixeira (Pierre Bayou électricité) ; trésorier adjoint Luc Chognot (Cave Chognot) ; secrétaire Séverine Renaud-Bonnifait (quincaillerie Renaud) ; secrétaire adjoint Guillaume Campion (Crew & Dock service - transports urbains).

Rosa de Luz, une nouvelle association de bachata dans la cité d'Hélène

SURGÈRES

Vendredi 10 juillet, Yessi, professeure et fondatrice de la communauté Da Mé Luz, a donné une initiation de bachata authentique, en attendant les cours en septembre.

Après y avoir séjourné une quinzaine d'années en République dominicaine, Yessi a créé, à son retour en France, Da Mé Luz à La Rochelle. En deux ans, la communauté a fédéré des passionnés autour de la bachata authentique, de la culture et des musiques dominicaines. Elle s'est développée autour de deux pôles : Salsa à font' à Fontenay-le-Comte (le lundi soir), ASCR Multisports à La Rochelle (le mardi soir). Le troisième pôle, Rosa de Luz à Surgères, sera actif le jeudi soir à partir de septembre. « *Je suis en contact avec la culture dominicaine depuis 2009. Dès que j'ai découvert cette manière de danser, j'ai compris que ce n'était pas du tout ce qu'on nous enseignait en France* », indique la professeur et fondatrice.



Une cinquantaine de personnes a suivi l'initiation à la bachata authentique - © *O. H. (CLP)*

Vendredi 10 juillet, lors d'une initiation proposée à la guinguette de Surgères, Yessi a expliqué que dans la bachata authentique était composée d'une base de danse afro, avec une grosse connexion au sol. « *Ce n'est pas de la danse de studio, mais de la danse de rue. C'est l'expression d'un peuple, d'une douleur qui a toute une histoire derrière, et qu'on essaie de respecter, culturellement parlant, dans cette approche* », précise-t-elle. Il y a aussi beaucoup de mouvements corporels. « *On a vraiment utilisé l'entièreté du corps, surtout les hanches, les pieds pour s'exprimer sur les instruments de musique. Il y a aussi une lecture des instruments et une connexion à soi et à l'autre quand on danse à deux, mais on peut également danser seul* », conclut-elle.

Odette Huet (CLP)

Renseignements au 07.49.29.19.02.

Neuf jeunes anglophobes ont été accueillis à Saint-Pierre-la-Noue



Après le repas de clôture à Péré, les jeunes vont encore rester une semaine dans leurs familles d'accueil - © *Odette Huet (CLP)*

Du 26 juin au 5 juillet, le District Centre-Ouest du Lions Club a organisé un Youth & Camp Exchanges, un séjour international de jeunes dont le camp de base était installé autour de Surgères. Huit clubs du territoire étaient mobilisés : La Rochelle Doyen, La Rochelle Océan, La Rochelle Pernelle-Aufrédy, Châtelaillon-Plage, Île de Ré, Aunis, Rochefort Arsenal et Les Herbiers, en Vendée. Au fil des dix jours, les participants ont découvert les richesses de la Charente-Maritime avec des visites à La Rochelle, Châtelaillon-Plage et Rochefort, ainsi que sur les îles d'Oléron, d'Aix et de Ré. Une journée au Puy du Fou figurait également au programme. « *Ces échanges internationaux permettent de partager la vie d'une famille dans un pays étranger, de rencontrer des jeunes du même âge, originaires des quatre coins de la planète et de vivre avec eux une expérience unique et enrichissante, de découvrir les liens qui nous unissent et les différences que nous respectons chez les autres* », souligne Patrick Méode, responsable de la communication du Lions Club Aunis. L'an prochain, des jeunes Français partiront à leur tour à l'étranger. Plus de 45 pays participent à ce programme d'échanges.



Installé devant le Monoprix, les après-midi, David « croque » les passants à la demande - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Artiste de rue et figure locale, David est une personnalité appréciée des Rochefortais

Après des accidents de vie, tout a basculé pour ce cuisinier qui s'est retrouvé « à la rue ». Affable et souriant, celui qui aime dessiner autant que papoter refuse la fatalité.

ROCHEFORT

La semaine, il dessine assis devant le Monoprix et, samedi matin, c'est à l'entrée des halles. David se définit lui-même comme un artiste de rue. S'il a dormi sous une tente à la suite de ce qu'on appelle communément un « accident de la vie », il réside maintenant à la Maison Relais, hébergement géré par l'association Altea Cabestan. Un appartement à lui, mais avec une vie de groupe, un suivi médical, des activités, des repas, des jeux, des sorties, etc. Auparavant, David était cuisinier. Après la maladie et une séparation, ce fut l'engrenage : « *Mon corps ne suivait plus le rythme,* confie-t-il. *Dans la nuit du 5 au 6 septembre 2017, j'ai ressenti une forte douleur. J'ai brûlé de bas en haut, carrément à l'intérieur. J'ai vomi tout ce que je pouvais. J'ai vu ma vie me quitter.* » Une pancréatite qui ne le lâchera plus. À bientôt 45 ans - en juillet - David est sous traitement permanent depuis.



David apprécie dessiner aux halles, le samedi matin - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

> *« Un dessin en Finlande, un autre en Sibérie »*

Seul, il bénéficie néanmoins du soutien de sa sœur, Maitika, qui s'occupe des papiers et de ses affaires. « *J'ai la chance d'avoir une sœur géniale* », souligne le quadragénaire. Sa chance, c'est également sa non-consommation d'alcool, d'ailleurs très fortement déconseillée dans son cas, ainsi que tout ce qui est acide. Cette sobriété le différencie de ses compagnons d'infortune : « *Chacun fait ce qu'il veut. Je ne juge pas. S'ils boivent, c'est qu'ils se sont tombés dedans, c'est qu'il y a quelque chose qui les y a emmenés. C'est un refuge.* »

David s'est fait agresser pour quelques pièces. Alors son appartement est devenu son havre de paix. Il peut se consacrer à sa passion : le dessin. Avant, il griffonnait comme tout un chacun. La rue lui a apporté le désir de s'exprimer de cette manière dans une sorte d'art-thérapie. Bien lui en a pris puisqu'il est désormais reconnu comme artiste de rue. « *J'ai récupéré mon coup de crayon de quand j'étais plus jeune. J'ai évolué, j'ai innové, j'ai inventé. Les gens achètent mes dessins. Je suis devenu ami avec un couple. Lui est fan de robots. Il a dû m'en prendre au moins une trentaine. J'ai un dessin qui est parti en Finlande, un autre en Allemagne et même en Sibérie !* »

Son public ? Tout le monde. Même si David reconnaît volontiers avoir plus de contact avec les jeunes générations. La magie du dessin sûrement. Les anciens sont plus « distants ». David a maintes fois subi remarques et quolibets comme : « *Si vous êtes dans la rue, c'est parce que vous êtes fainéant.* » Muni de ses fusains, feutres aquarelle et crayons souvent offerts par les Rochefortais, David voyage en dessins. « *Certaines personnes ne seraient pas venues me parler si je ne dessinais pas* », glisse-t-il. Il ne fait pas la manche mais dessine et propose ses œuvres en échange. Son réconfort, il le trouve également auprès des paroissiens qui viennent le voir lors des séjours à l'hôpital. La foi est l'un de ses moteurs, tout comme Johnny Hallyday, son artiste fétiche qu'il dessine à foison. Son caractère affable, sa bonhomie et son sérieux lui permettent également d'effectuer de « petits boulots », déclarés, dans les limites que sa santé impose. David a, par exemple, réalisé un remplacement à La Poste pendant une semaine.

2.000
abonnés sur TikTok

Une vie qui ne l'empêche pas d'avoir des projets. Son but, serait de trouver un local pour dessiner et partager sa passion. « *Pourquoi pas une exposition à la salle Aurore ?* », se plaît-il à dire. Autre pinceau à son chevalet, les réseaux sociaux. Sur TikTok particulièrement où il présente ses dessins à quelque 2.000 abonnés. En forme de clin d'œil, son adresse est : lemarginal.43. « *Sur TikTok, il n'y a que mes dessins. J'écris aussi des textes et me sers de l'IA pour composer la musique* », précise l'artiste qui est aussi parolier. Si David a l'expérience de la rue, de la chaleur, du froid et des conditions difficiles, il voit néanmoins le côté agréable. Son côté philosophe sans doute. S'il n'avait pas commencé à faire la manche, de belles rencontres n'auraient certainement jamais pu se réaliser. « *Il y a de belles personnes à découvrir* », conclut-il, optimiste.

Jean-Guy Vizet (CLP)

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN
■ **CANICULE.** Plusieurs communes de l'agglo ont reprogrammé leur feu d'artifice organisé initialement pour la fête nationale. Rendez-vous à l'*Île d'Aix* samedi 15 août, à *Pont-l'Abbé-d'Arnoult* dimanche 20 septembre, à *Rochefort* samedi 5 septembre lors du forum des associations, à *Saint-Agnant* samedi 5 septembre lors du forum des associations, à *Soubise* samedi 19 septembre lors des Journées du Patrimoine, à *Tonnay-Charente* samedi 26 septembre.

ROCHEFORT
■ **CORDERIE ROYALE.** En raison du festival *Stereoparc*, fermeture exceptionnelle du vendredi 24 juillet à 13h au dimanche 26 juillet à 13h (ouverte le vendredi de 10h à 13h et le dimanche de 13h à 19h).

FOURAS-LES-BAINS
■ **DON DE SANG.** Collecte jeudi 23 juillet de 9h à 13h à la maison des associations. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

ÎLE D'AIX
■ **SAUVEGARDE DE L'ÎLE.** Ramassage des déchets organisé tous les mercredis de juillet et août à partir de 10h devant la mairie.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE
■ **RÉCRÉADÉCO.** Atelier enfants/parents brico-récup lundi 20 juillet de 14h30 à 16h à la petite salle polyvalente. Viens fabriquer ton jeu de quirkle et autres jeux de société et ensuite joues-y en famille. Inscription 2 € au 06.78.06.44.69 ou sur recreadeco.stlaurent@gmail.com

MURON
■ **FOYER RURAL.** L'assemblée générale de l'association se tiendra vendredi 17 juillet à 19h à la salle polyvalente.

BREUIL-MAGNÉ
■ **MAIRIE.** Pendant juillet et août, fermée le mercredi matin.

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE
■ **BIBLIOTHÈQUE.** Jusqu'au samedi 8 août, ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h. Du 11 au 29 août, ouverture les mercredis et samedis de 9h30 à 12h. Reprise des horaires habituels à partir du mardi 1er septembre.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Brigitte Lecordier, la voix de San Goku dans les dessins animés Dragon Ball Z, en dédicace à la librairie Bulles en Cavale

ROCHEFORT

Voix emblématique de nombreux personnages de dessins animés et de cinéma, la comédienne de doublage sera présente mercredi 22 juillet. L'occasion de découvrir sa bande dessinée autobiographique, *La réalité est énorme*.

Sa voix est familière à plusieurs générations, même si son visage l'est beaucoup moins. Mercredi 22 juillet, Brigitte Le Cordier sera à Rochefort pour présenter et dédicacer son dernier ouvrage, *La réalité est énorme*, un biopic sous forme de bande dessinée consacrée à son enfance. Comédienne de doublage reconnue depuis les années 1980, Brigitte Le Cordier est notamment la voix française du jeune San Goku dans les séries d'animation *Dragon Ball*, *Dragon Ball Z* et *Dragon Ball GT*.



Vincent Lebretton, de la librairie Bulles en Cavale, à côté de San Goku, présente le livre de Brigitte Lecordier - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

« J'étais un peu comme un gamin »

Les plus anciens l'ont également entendue dans *Bonne nuit les petits*, où elle doublait Nicolas, ou encore dans la série *Oui-Oui*. Sa carrière compte aussi de nombreux doublages au cinéma, parmi lesquels *Maman, j'ai raté l'avion !*, *Retour vers le futur 3* ou *Le Flic de Beverly Hills 3*. Membre du Festival francophone de la Web-série depuis 2013, elle a également été invitée à la Japan Expo en 2019.

C'est grâce à Vincent Lebretton, de la librairie Bulles en Cavale, que cette rencontre a pu voir le jour. *« J'ai eu la chance de rencontrer Brigitte Le Cordier, en novembre. J'avais été invité chez Dupuis, son éditeur, qui présentait les sorties de l'année. Elle était venue présenter elle-même sa BD qui relate son enfance. J'étais un peu comme un gamin, elle m'a fait un petit selfie et une petite vidéo pour mes enfants »*, raconte-t-il. Séduit par cette rencontre, le libraire lui a immédiatement proposé de venir à Rochefort. Malgré un agenda particulièrement chargé, la comédienne et sa maison d'édition ont finalement accepté l'invitation. Mercredi 22 juillet, Brigitte Le Cordier sera présente de 15 heures à 19 heures. L'après-midi débutera par un temps d'échange avec le public au théâtre de la Coupe d'Or, situé juste en face de la librairie, rue de la République, avant une séance de dédicaces devant Bulles en Cavale. Les lecteurs pourront faire signer *La réalité est énorme*, mais aussi leurs ouvrages de *Dragon Ball*.

Le nombre de places pour la rencontre au théâtre étant limité à 50 personnes, la réservation est vivement conseillée auprès de la librairie. Les exemplaires de *La réalité est énorme* ainsi que les mangas *Dragon Ball* sont disponibles à la vente chez Bulles en Cavale.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Contact Bulles en Cavale : 05.46.99.57.40.


Brigitte Lecordier - © *Miguel Discart / Wikimedia Commons*

Les « Lectures Vue mer » rythment l'été à la médiathèque

FOURAS-LES-BAINS

L'événement, organisé chaque mercredi à 17 heures jusqu'au 26 août, propose un cycle de rendez-vous mêlant littérature, théâtre, musique et rencontres.

Installé dans un transat à la médiathèque de Fouras, le public est convié à un voyage à travers des récits d'aventure, des lectures poétiques ou musicales. En cas de fortes chaleurs, les rendez-vous sont toutefois déplacés à l'intérieur. Les deux premières séances, organisées les 8 et 15 juillet, ont déjà permis au public de découvrir cette formule.

Le prochain rendez-vous des « Lectures Vue Mer », mercredi 22 juillet, sera animé par la troupe du festival de théâtre Montoridot. Au programme : *Le Merveilleux Destin de la Princesse Constantin*, conte de Madame de Murat, une farce en un acte de René de Obaldia, ainsi qu'un extrait de *Frères Humains qui après nous vivez*, pièce en alexandrins de Louis Certain inspirée de l'œuvre de Brigitte Fontaine.

Le cycle se poursuivra le 29 juillet avec l'autrice Caro Logan, qui évoquera ses romans policiers *Le Ventre de l'Atlantique* et *Les Disparus de l'île Madame*. Le 5 août, M. Caperan et Jean-Yves Wissing proposeront une conversation poétique. Le 12 août, Isabelle Pradeau, le saxophoniste Xavier San Miguel et la conteuse Suzanne offriront des lectures en lien avec l'exposition estivale *Vagabondages d'encre et d'eau* de Francine Minvielle, ainsi qu'une interview de Véronique Maumy. Une séance consacrée à la poésie est prévue le 19 août, avant une rencontre avec l'autrice Corine Valade, le 26 août, autour de ses romans historiques *Noé, l'enfant de la liberté* et *Danse Néomaye danse !*

Nicole-Claude Meschin (CLP)


Lecture et musique font bon ménage lors des animations - © *Nicole-Claude Meschin (CLP)*

Rochefort : le pont transbordeur adopte de nouveaux horaires


Le site sera ouvert tous les jours jusqu'à la fin du mois d'août - © *Archives L'Hebdo 17*

Depuis le 14 juillet et jusqu'au 31 août, le Pont transbordeur de Rochefort-Échillais modifie ses horaires d'ouverture afin de s'adapter à la saison estivale. Le site accueillera le public le lundi de 14 heures à 18h30, puis du mardi au dimanche de 9h30 à 13 heures et de 14 heures à 18h30.
Au-delà de la traversée de la Charente à bord de la nacelle, les visiteurs pourront profiter des nombreuses animations proposées tout au long de l'été. Des visites guidées consacrées à l'histoire de l'ouvrage, des visites théâtralisées, des rencontres avec le nacellier ou encore des visites flash sont programmées, sur réservation.
L'offre familiale est également renforcée avec des ateliers pour les enfants, des visites adaptées aux familles et un escape game. Enfin, la Maison du Transbordeur, située à Échillais, présente cette année une nouvelle exposition consacrée au fonctionnement de ce monument, unique pont transbordeur encore en activité en France.



D'après Christophe Batcabe, il manquerait environ 150 places en crèche à La Rochelle - © *Simone Ballerini - Freepik*

« Il nous est conseillé de rechercher une place en crèche quand on est enceinte de trois mois »

La Ville manque de places en crèche. Le conseil municipal vient pourtant de refuser la création de deux micro-crèches à Beauregard et à Bel-Air / Jéricho. Explications.

LA ROCHELLE

À La Rochelle, les parents confrontés aux difficultés pour trouver une place en crèche ne manquent pas. Pourtant, lors du conseil municipal du 6 juillet, les élus de la majorité (« Pour les Rochelaises et les Rochelais ») ont donné un avis défavorable à la création de deux micro-crèches privées portées par la société Little Pums, dont les établissements pourraient s'implanter dans les quartiers de Beauregard et de Bel-Air / Jéricho. La raison ? « *Nous sommes dans l'attente de l'élaboration de notre schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant* », a justifié Aurore Oliviers, conseillère municipale chargée de la petite enfance. Un document « *stratégique* » qui doit permettre de mieux appréhender les futurs projets « *au regard des besoins réels des familles, des équilibres territoriaux et des perspectives d'évolution de l'offre d'accueil* ».



O. Mariel veut renforcer le service public de la petite enfance - © *Archives LH17*

150 demandes non satisfaites

Une position que le groupe d'opposition « Une Vision pour La Rochelle » ne comprend pas. Pour son chef de file Christophe Batcabe, l'offre de berceaux ne répond pas aux quelque 150 demandes qu'il a relevées. Et de citer - entre autres - Adeline l'entrepreneuse, Sophie la fonctionnaire de police ou encore Sarah l'infirmière, trois mamans dont l'activité professionnelle est rendue plus difficile faute d'un mode de garde. Christophe Batcabe se montre d'autant plus étonné que le groupe majoritaire avait voté pour la création de ces deux crèches lors de la précédente mandature : « *Qu'est-ce qui a changé depuis ?*, interroge-t-il. *Les besoins ont-ils disparu ? Les familles ont-elles trouvé une solution ? Les listes d'attente se sont-elles résorbées ? Sûrement pas !* » Le leader de la droite se veut « *pragmatique* » : il estime que les crèches publiques et privées peuvent coexister et qu'il faut « *laisser le choix aux parents dans le mode de garde de leurs enfants* ».

En l'absence de l'ancien maire Thibaut Guiraud, Brigitte Desveaux a pris la parole pour le groupe « Génération La Rochelle ». L'ancienne écologiste veut un débat : « *Le service public de la petite enfance doit-il être privatisé et laissé au marché ?*, demande-t-elle. […] *Ou doit-on s'interroger sur le devoir de la Ville de développer cette garde diversifiée, avec une offre d'assistantes maternelles, de crèches, de micro-crèches, de crèches associatives ?* » Pour elle, il faudrait rendre le service public rochelais de la petite enfance aussi performant que l'est celui des Ehpad.

« Une forme d'angoisse »

Un point sur lequel s'accorde Océane Mariel, jeune maman et membre du groupe « La Rochelle Unie ». Elle aussi plaide pour le service public. Et d'insister sur le manque de places : « *Il nous est conseillé de rechercher une place en crèche quand on est enceinte de trois mois*, précise-t-elle. […] *En fonction de la date de naissance de l'enfant, l'incertitude (d'avoir ou non une place en crèche, N.D.L.R.) plonge les parents dans une forme d'angoisse sur leur devenir professionnel.* » Pour ces deux groupes, il y a donc urgence à créer des places dans le secteur public.

Le maire Olivier Falorni a répondu à ses adversaires en indiquant qu'il s'était entretenu avec les responsables de la société Little Pums. « *Ce refus n'est pas un « non » dogmatique, ni un « non » définitif* », argumente le premier magistrat de la Ville, qui ne se dit pas opposé aux crèches privées. Ce dernier souhaite néanmoins attendre la rentrée de septembre pour « *voir quelle sera la demande et pouvoir exercer les choix les plus avisés possibles* ». « *Ces micro-crèches ne me posent pas de problème, à condition que cela se fasse dans un équilibre que nous aurons décidé* », explique-t-il. Olivier Falorni rappelle par ailleurs que 50 places seront créées d'ici 2027 : 12 dans une micro-crèche Little Pums déjà existante, trois à la crèche Les Petits futés, 11 chez Il était un petit navire et 24 aux Cordeliers (ces trois dernières structures étant gérées par des associations).

Des dotations en baisse ?

Pour Nathalie De Fruyt (« Une Vision pour La Rochelle »), si la Ville crée ces places, « *c'est bien qu'il en manque !* » Mais Aurore Oliviers en revient à l'équilibre vanté par le maire et alerte sur le risque d'une offre trop importante par rapport à la demande : « *Si la CAF (Caisse d'allocations familiales, N.D.L.R.) estime que nous sommes surdotés en offre de garde, elle pourrait réduire ses dotations* », indique la conseillère municipale chargée de la petite enfance. Bref, le casse-tête est loin d'être résolu.

En attendant, les groupes « Une Vision pour La Rochelle » et « La Rochelle Unie » se sont prononcés contre l'avis défavorable de la majorité.

Clément Vidal

EN BREF

ANGOULINS-SUR-MER

■ **PATRIMOINE.** La boutique Fort Boyard s'installe jusqu'au samedi 18 juillet de 11h à 19h dans la galerie marchande du centre commercial Carrefour. T-shirts, mugs, tote bags, affiches… au profit de la restauration du fort. Renseignement sur la.charente-maritime.fr/actualites/boutique-fort-boyard

BOURGNEUF

■ **CAFÉ BIODIV'.** Ateliers ludiques sur les petites bêtes des jardins : jeux, expositions, fabrication de petits abris… samedi 18 juillet de 15h à 18h au village de l'Ours Plume, stade Alice Bonnefons. Contact au 05.46.41.39.04.

ESNANDES

■ **NETTOYAGE DES RUES.** La balayeuse interviendra jeudi 16 juillet sur l'ensemble de la commune. Évitez de stationner sur la voie publique.

LA JARNE

■ **NOUVEAUX ARRIVANTS.** Cérémonie d'accueil samedi 5 septembre de 14h à 15h au gymnase des Quatre Chevaliers. Inscription jusqu'au 20 août en mairie ou au 05.46.56.63.64.

LA JARRIE

■ **MÉDIATHÈQUE.** Pendant les vacances scolaires, ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h30, le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30.

L'HOUMEAU

■ **SERVICES PUBLICS.** L'agence postale et la mairie sont fermées les samedis jusqu'au 15 août.

MARSILLY

■ **NATURE.** Venez admirer le coucher de soleil du haut du clocher de l'église les mardis 21 juillet et 25 août. L'heure du rendez-vous sera communiquée en temps voulu. Inscription obligatoire sur visitesduclocher17@gmail.com

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS

■ **CANICULE.** Le feu d'artifice organisé initialement pour la fête nationale est reprogrammé au vendredi 11 septembre.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Des familles désemparées avec la fin des services d'une résidence seniors



L'ambiance est triste aux Jasmins depuis l'annonce de la fin des services - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

En liquidation judiciaire, la résidence seniors Les Jasmins doit stopper ses services aux résidents à compter du 16 juillet. Certaines familles se retrouvent à devoir chercher des solutions d'urgence.

Le bruit courait depuis des mois au sein de la résidence seniors des Jasmins d'Aytré. Mardi 7 juillet, la direction de la résidence, reprise en 2023, a réuni l'ensemble des résidents pour leur annoncer la fermeture de l'ensemble des services proposés, dont la restauration, à compter du 16 juillet. Cette fermeture est consécutive à la liquidation judiciaire et la décision du tribunal de commerce de Rennes du 6 juillet. Présent sur place, le fils d'une locataire de 91 ans raconte le contexte de la réunion : « *Certains pleuraient et se demandaient comment ils allaient se faire à manger, d'autres ne comprenaient pas du tout ce qu'il se passait.* » Une douzaine de personnes travaillent sur place pour assurer un service de restauration, des services à la personne, de bien-être à domicile, et des animations. Elles seront licenciées.

La décision a suscité un choc parmi les résidents. Certains habitants sont nonagénaires. S'ils ne sont pas mis à la porte, ils payent des sommes importantes aux Jasmins pour des services qui leur sont parfois indispensables en raison de leur état de santé. Depuis l'annonce, les familles font comme elles peuvent pour trouver des solutions. « *C'est une horreur quand ça vous tombe dessus* », assure la fille d'une femme de 89 ans qui a longtemps vécu à Dompierre-sur-Mer et a des difficultés pour se faire à manger. Pour ces familles, la solution la plus adéquate pourrait être le portage de repas. En tout cas, le temps presse.

Avertie par un résident il y a quelques semaines, la Ville d'Aytré n'avait eu que « *des informations extrêmement limitées, des bruits de couloir* », réagit Valentine Chatenay-Moreno, adjointe aux solidarités et au Centre communal d'action sociale. L'élue a écrit aux autorités compétentes, le Département et l'Agence régionale de santé.

Arnaud Bébien (CLP)

Aytré : la Ville protège la nidification des échasses blanches



L'échasse blanche, une espèce protégée, a été identifiée au bassin des Galiotes - © *Ville d'Aytré*

Il y a quelques semaines, les agents des espaces naturels de la Ville d'Aytré ont fait une belle découverte. Ces derniers ont en effet identifié quatre nids d'échasses blanches au bassin des Galiotes. Pour permettre à cette espèce protégée de mener sa nidification en toute tranquillité, une partie du site est temporairement fermée au public et aux chiens. L'interdiction est indiquée par affichage sur la zone concernée.

« *Très discrète, l'échasse blanche est particulièrement sensible au dérangement durant cette période cruciale. Merci à chacun de respecter le dispositif mis en œuvre et de contribuer à la préservation de cette biodiversité remarquable* », indiquent les services municipaux. Les échasses blanches se nourrissent de petits invertébrés vivant dans la vase des eaux peu ou non poissonneuses comme le font les flamants. Pour nicher, elles choisissent des sites isolés afin de se protéger des prédateurs, directement au sol dans les zones humides. Les oiseaux de cette famille se caractérisent par un long bec fin, un long cou et de très longues pattes.

De plus, les brebis sont de retour au bassin des Galiotes depuis le 11 juin. Les clôtures ont été réparées, et prolongées dans l'eau du bassin. Le petit troupeau avait quitté les lieux courant mai après deux incidents liés à des intrusions de chien, dont un qui avait été mortel à un mouton. Macadam Mouton est donc de retour avec de nouvelles bêtes. « *Nous comptons sur votre vigilance, et n'hésitez pas à nous prévenir du moindre souci* », demande aux habitants la bergère Lili Dongarra.

Des nouvelles bornes rechargeables bientôt installées

CHÂTELAILLON-PLAGE

La municipalité a validé le déploiement de quatre stations de recharge pour véhicules électriques. Leur emplacement reste à déterminer.

À Châtelaillon, le dernier conseil municipal avant les vacances a eu lieu lundi 6 juillet. En préambule de la séance, le maire Stéphane Villain a remercié les présidents des sept quartiers, les 1.000 bénévoles et les services techniques de la ville pour leur investissement durant les trois jours de Châtel en fête. 40.000 visiteurs sont venus célébrer les 130 ans de la cité.

Parmi les délibérations présentées lors de cette session, la convention d'occupation domaniale pour le déploiement et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), a été votée à l'unanimité. Cet accord, conclu avec la société de projet EL CV 03, identifiée sous le nom commercial CharG17, et le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Charente-Maritime (SDEER), va permettre l'implantation de quatre nouvelles stations de charge dans la cité balnéaire. L'une de charge rapide (DC 160KW) et trois de charge accélérée (AC 22KW) seront prochainement installées.



La station de charge située avenue de Strasbourg, sur l'aire de covoiturage, est l'une des plus utilisée du département - © *Dominique Gougat (CLP)*

Chaque station comprendra deux bornes et quatre places de stationnement, soit quatre points de charge. « *Nous réfléchissons aux lieux d'implantation de ces bornes* », précise Morgan Moreau, l'adjoint aux mobilités. « *Nos pistes de réflexion portent sur le parking du boulevard de Lattre de Tassigny, celui de la place Jean Moulin, le parking des allées du stade, et l'aire de covoiturage du Haut-Rillon* », ajoute l'élu. Une rétribution de 100 euros sera versée à la commune par place de parking et par an.

Dominique Gougat (CLP)

LA ROCHELLE ENCHÈRES
N° 95-2017
Marie-Charlotte LAGRANGE
Commissaire-priseur
174 rue Émile Normandin - 17000 La Rochelle
Vente Trésors de Greniers
ET SUITE A SAISIE DE L'AGRASC
Mercredi 22 juillet - 14h


EXPOSITIONS
• Mardi 21 juillet : 10h - 12h / 14h - 17h
• Mercredi 22 juillet : 10h - 12h
ÉVÉNEMENTS À VENIR :
• Mercredi 2 septembre :
Journée d'expertises gratuites et sans rendez-vous
• Fermeture estivale : lundi 3 août au lundi 17 août
Pour inclure des lots dans nos prochaines ventes
ou pour tout renseignement : 09 83 87 15 35
contact@larochelle-encheres.fr - www.larochelle-encheres.fr
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR INTERENCHERES
Drouot Live



L'Agglomération restera attentive à l'avenir des salariés de Legrand

LAGORD

Les 56 salariés de l'usine Legrand perdront leur emploi en 2028. Le président Olivier Falorni a fait le point sur leur situation lors du dernier conseil communautaire.



Olivier Falorni a tendu la main à la direction du groupe Legrand - © *Clément Vidal*

L'avenir des 56 salariés de l'usine Legrand, à Lagord, s'assombrit. Le 23 juin, la direction de l'entreprise, spécialisée dans les produits électroniques et les installations électriques, a annoncé la fermeture prochaine de quatre sites en France, dont celui de la zone des Greffières en 2028. La situation inquiète Olivier Falorni, qui a récemment rencontré le directeur général de Legrand France, Morgan Malecotte : « *Nous lui avons dit notre préoccupation et nos exigences* », a indiqué le président de la Communauté d'Agglomération (CDA) de La Rochelle lors de la réunion des élus, jeudi 2 juillet. Selon l'édile rochelais, « *le directeur général a accepté d'aller au-delà de ses obligations légales* » en matière d'accompagnement des salariés.

Un plan de sauvegarde de l'emploi

Un accompagnement qui se fera dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et pour lequel Olivier Falorni a proposé les services de sa collectivité : « *Nous suivrons de très près l'évolution de la situation*, a promis le président de l'Agglo. *Il a été convenu avec le directeur général de faire un point régulier.* » Le PSE prévoit tout d'abord un reclassement des salariés licenciés en France : « *Les sites (de Legrand, N.D.L.R.) disponibles sont assez éloignés de Lagord*, regrette l'élu. *Et on ne sait pas combien cela concernera de personnes.* » Autre mesure, l'accompagnement « *personnalisé* » de chaque salarié vers une formation, une validation des acquis de l'expérience ou un soutien à la reprise/création d'une activité. Enfin, certains salariés pourront faire valoir leurs droits à une retraite anticipée.

Olivier Falorni a également évoqué l'avenir de l'usine. Un site qu'il qualifie de « *stratégique* » : « *Il sera l'objet d'un grand intérêt de la part des entreprises*, pense-t-il. *Néanmoins, nous souhaitons être partie prenante dans la recherche de ce repreneur, sur la capacité qu'il aura à offrir des emplois et à s'intégrer dans notre politique de développement économique.* » Le groupe Legrand s'est associé au cabinet Alixio pour trouver ce repreneur. « *La CDA travaillera avec ce cabinet pour rechercher le repreneur* », précise son président. L'industriel dispose d'un délai de deux ans pour trouver son successeur sur ce site.

1,2 milliard d'€ de bénéfices

Membre du groupe d'opposition « La Rochelle Unie », Olivier Godin s'est félicité des démarches menées par l'exécutif de l'Agglomération. Mais il a déploré l'attitude du groupe Legrand : « *Legrand a fait 1,2 milliard d'euros de bénéfices en 2025, mais décide de fermer quatre sites et de supprimer 178 postes en France, alors même qu'il table sur une croissance de 10 à 15 % en 2026*, a-t-il commenté. […] *On peut quand même dénoncer le fait que le groupe se porte plutôt bien, mais décide de sacrifier, sur l'autel des bénéfices, 56 salariés et leurs familles.* » Un point de vue sur lequel s'accorderont sans nul doute les salariés de l'usine lagordaise.

Clément Vidal

Marsilly : les élus n'excluent pas de recourir à l'emprunt si besoin



Réhabiliter le gymnase Chansigaud est une des priorités de la nouvelle équipe municipale - © *Yannick Picard (CLP)*

Mardi 7 juillet, le maire Vincent Perrotin et son équipe avaient donné rendez-vous à leurs administrés pour une réunion publique. Objectif : dresser un premier bilan après les élections des 15 et 22 mars. « *Depuis trois mois, nous avons beaucoup travaillé et révisé le budget. Nous avons découvert le fonctionnement au quotidien d'une commune* », explique le nouveau maire. Ce dernier met en avant le travail des 27 agents communaux dans une situation qu'il qualifie d'« *un peu particulière* ». « *Nous n'avons plus de directeur des services techniques. Il sera remplacé en septembre prochain.* » Vincent Perrotin pointe également du doigt « *le manque d'effectif : trois agents n'ont pas été remplacés au cours des deux derniers mandats.* » Avec une ambition clairement affirmée : « *Il faut donner aux équipes les moyens de réaliser leurs missions.* » Sous-entendu par David Ferre, adjoint en charge des bâtiments : « *la rénovation du centre technique municipal.* »
D'autres projets ont été annoncés, comme la réfection de la toiture du restaurant scolaire, celle du gymnase de la plaine des sports et de la voirie de la rue de La Rochelle. Tous devraient s'inscrire dans un plan pluriannuel d'investissement, dont le montant n'a pas encore été annoncé. « *Nous irons chercher le maximum de subventions et s'il le faut, nous aurons recours à l'emprunt* », assume Vincent Perrotin. Une dernière annonce qui va à l'inverse de son prédécesseur Hervé Pineau, maire de Marsilly de 2014 à 2020. Ce dernier avait mis un point d'honneur à désendetter la commune. Ce fut le cas en 2025.

Les apprentis du CFA de Lagord passent côté jardin

SAINT-XANDRE

Près de 300 apprentis ont été sensibilisés, pendant deux ans, aux pratiques responsables dans les métiers du bâtiment et de l'alimentaire grâce au programme « Artisans réversibles ».



Les apprentis ont troqué leur cuisine du CFA pour celle du tiers-lieu de l'Aubreçay - © *Yannick Picard (CLP)*

La clôture de l'opération « Artisans réversibles » s'est déroulée mardi 7 juillet à Périgny et à Saint-Xandre, en présence de Mathieu Hazouard, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine délégué aux enjeux numériques et aux tiers-lieux. Lauréat de l'appel à projets régional « Tiers-lieux et formation », le programme a bénéficié d'un financement de 156.947 euros.

Autour des 300 apprentis du CFA de Lagord, le projet a réuni le tiers-lieu La Matière, à Périgny, les Jardins de l'Aubreçay et les Maraîchers de l'Aubreçay, à Saint-Xandre, ainsi qu'Alter Gaïa, spécialisé dans la valorisation des biodéchets. Ensemble, ils ont proposé des ateliers consacrés à l'économie circulaire, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au compostage.

Pour Boris Georges, maraîcher bio installé à Saint-Xandre depuis 2021, cette démarche a permis d'apporter un regard nouveau aux futurs professionnels. « *Je pense que nous avons apporté quelque chose en plus à tous les apprenants des filières hôtellerie-restauration et métiers de bouche. Ils ont découvert notamment une cuisine antigaspi, ainsi que la réglementation de l'usage du compostage. Humainement, c'était une expérience très intéressante.* »

Enseignante en cuisine au CFA depuis 17 ans, une formatrice retient également « *beaucoup de cohésion* » entre les apprentis et les intervenants. Une collaboration que les partenaires espèrent renouveler.

Yannick Picard (CLP)

IMPRIMERIE
l'Angérien libre
Affiche
Flyer
Autocopiant
Dépliant
Faire-part
Carte de visite
Brochure

contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56



© Magnific

Robin des Bois et les Vikings s'invitent au parc des Légendes d'Autrefois

Pour sa quatrième saison, le parc médiéval présentera deux créations de cavalerie inédites : *La Légende de Robin des Bois* ainsi qu'*Attaque viking*, un spectacle nocturne.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Installé sur la zone de Beaux Vallons, à Saint-Sauveur-d'Aunis, depuis quatre ans désormais, le parc médiéval des Légendes d'Autrefois propose chaque année de nouveaux spectacles. Les scénarios sont réécrits, les costumes renouvelés et les mises en scène repensées afin d'offrir une expérience inédite au public. « *Le cheval est toujours au cœur de nos spectacles, nous les aimons et les respectons, chaque artiste a son cheval, même deux chevaux, au cas où un des deux soit trop fatigué.* », affirme Thomas Lagriiff, qui co-dirige le parc aux côtés de Judicaël Vattier.



« La chevalerie traditionnelle est le cœur de notre identité »

Cette année, la compagnie présentera un spectacle de chevalerie intitulé *La Légende de Robin des Bois*. Cette aventure familiale d'1 h 15 mêlera joutes, voltige équestre, combats à l'épée et cascades afin de replonger le public dans une réécriture épique du célèbre héros. « *En ce qui concerne le spectacle Robin des Bois, l'objectif était de proposer un spectacle familial sur une histoire connue de tous, tout en conservant la chevalerie traditionnelle qui est le cœur de notre identité*, précise la troupe. *Robin des Bois touche à la fois les enfants comme les parents avec une véritable âme d'aventurier et de justicier qui nous permet d'ajouter facilement cascades, combats et arts chevaleresques sans travestir l'histoire originale.* »

À 22 heures, place au grand spectacle nocturne *Attaque Vikings*, une fresque enflammée mêlant ombre, lumière et effets spéciaux. « *La légende ne se fonde pas sur une histoire en particulier mais sur la réputation d'un peuple guerrier. Ici, nous nous orientons davantage sur l'aspect visuel avec effets pyrotechniques et arts du feu où explosions et combats acharnés seront la ligne conductrice. Les chevaux seront toujours au centre des tableaux* », détaille la troupe.

Ces deux spectacles, complémentaires, mettent chacun la chevalerie à l'honneur sous des angles différents. Entre les représentations, le public pourra profiter de nombreuses animations, notamment un spectacle de catapulte. « *Une présentation passionnante de l'évolution de l'art du lancer de boulet, de la première machine peu sophistiquée au canon de la fin de l'ère médiévale* », précisent les artistes. Les visiteurs pourront également s'initier au tir à l'arc, découvrir la danse médiévale, essayer des costumes, participer à des concours de bras de fer ou encore profiter de la buvette et de l'espace snacking. « *Il faut que cela plaise aussi bien aux enfants qu'aux adultes* », souligne Judicaël Vattier.

Par ailleurs, l'association vient d'acquérir les cinq hectares sur lesquels est implanté le parc. « *C'est une grande avancée pour la troupe, pour les visiteurs et la commune car nous pouvons désormais développer d'autres projets culturels où l'on souhaite impliquer la population et les communes alentour* », précisent les dirigeants. Parmi les projets des Légendes d'Autrefois figurent notamment la création d'une ferme pédagogique, le développement des partenariats avec les écoles et les centres de loisirs, la mise en place d'activités de médiation avec les chevaux, l'agrandissement et la couverture des gradins, ainsi que la construction d'un jardin médiéval et d'un cabaret équestre.

Danielle Driou (CLP)

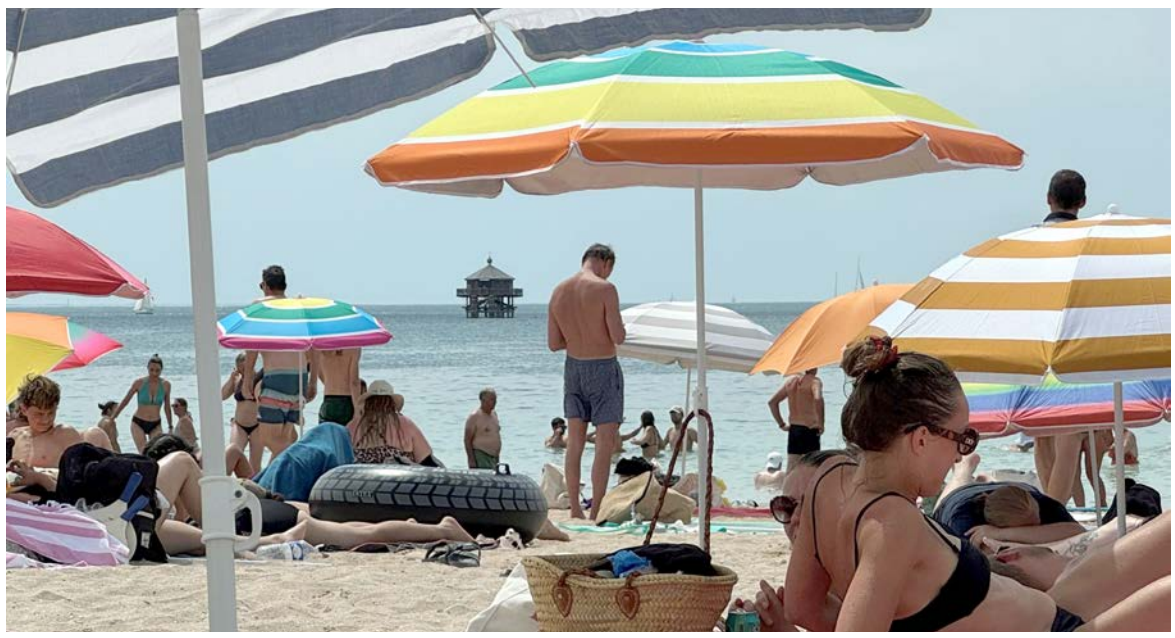
Les Légendes d'Autrefois, du 21 juillet au 30 août. Fermé le lundi. Le grand spectacle nocturne n'aura lieu que les mercredis et jeudis. Renseignements : contact@les-legendes-dautrefois.fr ou 06.31.35.65.38

Lumière entre terre et mer : à la poursuite des phares de Charente-Maritime

Entre patrimoine et histoire locale, les phares de Charente-Maritime incarnent l'âme du littoral. Découvrez ces sentinelles qui veillent sur l'océan depuis des siècles.

Combien y a-t-il de phares en France ? Il ne s'agit pas d'une question des *12 coups de midi*, mais bien du point de départ de cette exploration. Avant de lever l'ancre et de partir sur la côte charentaise, la réponse était 220. La Charente-Maritime en compte quant à elle une vingtaine. Les Royannais aimeront cependant dire que l'on oublie souvent le phare de Cordouan. Or, si celui-ci est visible au large de Royan, il est en réalité girondin.

Ces grands édifices de pierre jouent un rôle essentiel pour les marins : ils leur signalent les dangers et les aident à se positionner en mer, de jour comme de nuit. Parmi eux, certains portent le nom de gros poissons. C'est le cas du Phare des Baleines et celui des Baleineaux à Saint-Clément-des-Baleines, sur l'Ile-de-Ré. Leurs noms proviendraient du fait que de nombreux mammifères marins s'échouaient par le passé à cet endroit de l'île. Et pour l'histoire, le Phare des Baleines, construit sur les plans de l'architecte Léonce Reynaud entre 1849 et 1854, a été édifié pour remplacer le phare éponyme conçu au XVII[e] siècle par Vauban. Les deux phares, hauts de respectivement 57 et 31 mètres, sont toujours en activité. Il est même possible de visiter le plus grand d'entre eux. Les deux sites sont classés aux monuments historiques.


Le phare du bout du monde se trouve à seulement 600 mètres au large du cap des Minimes - © C.D.L.


Le phare du Château d'Oléron ne se visite pas - © Marie Vilain

Le bout du monde... à La Rochelle

Un phare, n'est-ce pas juste une grande tour octogonale et de la lumière ? Pas vraiment, l'édifice peut prendre plusieurs formes et La Rochelle a plus d'un exemple dans son port. Commençons par le phare du quai Valin. Haut de 24 mètres, il est encastré dans la façade d'une maison. Surnommé « le phare vert » Il est construit en 1852, en même temps que celui siégeant au Gabut : « le phare rouge » ou « feu rouge ». Ces deux derniers fonctionnent en tandem pour guider les navires.

De l'autre côté de La Rochelle, dans le quartier des Minimes, un phare dénote des autres. Il est fait de bois et ressemble à une cabane. Le phare du Bout du Monde intrigue par sa forme mais il remplit son rôle en projetant de la lumière de signalement. Sa création revient d'une certaine manière à Jules Verne. Le célèbre écrivain s'est inspiré du phare de San Juan del Salvamento, du phare du bout du monde, en Patagonie pour son ouvrage du même nom. L'histoire quitte ensuite les pages du livre pour suivre l'aventurier rochelais André Bronner. Pris de nostalgie pour son œuvre d'enfance chérie, il part sur les traces de ce phare et décide de le reconstruire en Amérique latine dans les années 90. Il crée par la même occasion l'association portant le nom de ce bâtiment. Peu de temps après, il décide d'en créer une deuxième réplique à La Rochelle. Celle-ci est inaugurée le 1[er] janvier 2000 et reste, depuis, un symbole rochelais par excellence.

On ne peut pas non plus oublier la Tour Richelieu et la Tourelle du Laverdin. Elles servent de balise pour faciliter l'accès aux ports des Minimes, du Vieux Port et celui de La Palice. Leur point commun est qu'elles sont toutes les deux peintes en rouge et noir pour une meilleure visibilité sur l'eau. Mais en cas de forte marée, il arrive que l'on ne perçoive que le plateau noir de la Tourelle du Laverdin. Haute de 14 mètres, elle se fait immerger presque jusqu'à son sommet.


Le phare du quai valin mesurait initialement 18 mètres. Il a été surélevé en 1855 afin de ne pas être confondu avec les lumières de la ville - © C.D.L.

D'anciens points stratégiques pour la flotte militaire

Dès le XVII[e] siècle, les îles deviennent des endroits stratégiques. Commerce et défense sont ce qui définirait le mieux cette période. C'est ainsi que des phares et des citadelles prolifèrent dans les villages insulaires et côtiers. L'Île d'Oléron ne fait pas exception au phénomène. La citadelle du Château-d'Oléron est édifiée de 1630 à 1704 afin de protéger la partie méridionale de l'île d'Oléron. La première tour du phare de Chassiron est ainsi érigée en 1685. Elle guide les navires de l'arsenal militaire de la marine royale de Rochefort. La deuxième tour, celle que l'on connaît aujourd'hui, est construite en 1834 et mise en service deux années plus tard. D'abord tout blanc, le phare est peint de trois bandes noires en 1926 pour le différencier du phare des Baleines.

L'autre phare qui trône sur cette île est très apprécié des touristes. Bien que non visitable, le phare du Château-d'Oléron séduit les visiteurs et fait l'objet de nombreux clichés de vacances. C'est la carte postale par excellence. Ce feu d'alignement date de 1862 et fonctionne en tandem avec celui de la citadelle.


On trouve un musée et un parc autour du phare des baleines. C'est un lieu idéal pour une sortie en famille - © C.V.

64 mètres de haut pour le plus grand phare du département

Le paysage charentais regorge encore d'autres grandes balises. À La Tremblade, en dessous de la plus grande île du territoire, trône le plus grand phare du département. Le phare de la Courbe, construit au début du XX[e] siècle, mesure 64 mètres. Surplombant la baie de la Bonne Anse, il est décrit comme l'un des plus puissants de France. Il facilite l'entrée aux navires dans l'estuaire de Gironde. Ce dernier est par ailleurs le plus large d'Europe. Long de 75 km et large de 12 km à son embouchure, l'estuaire s'étend sur une superficie de 635 km². Pour donner un point de comparaison, la sentinelle le plus proche de celui-ci n'atteint que les 26,64 mètres. Le phare de Terre-Nègres n'est pour autant pas moins remarquable ! Construit en 1770, il est le symbole de plusieurs époques. Durant l'occupation allemande, il revient à la charge des soldats de la Wermacht et sa fonction est dérivée en observatoire. En plus d'observer les flots, il devient un mirador stratégique de guerre.

Cette expédition n'offre bien sûr qu'un simple panorama de ces grands édifices de pierre dans la région. Il reste encore à découvrir le radiophare de La Palmyre ou celui de Vallières à Saint-Georges-de-Didonne. Alors, prêts à voguer vers d'autres phares cet été ?

Charlotte Di Lelio

Découvrir le Marais poitevin en voitures anciennes



© Yannick Picard (CLP)

CHARENTE-MARITIME

Passionné de voitures anciennes et amoureux du marais poitevin, Yann Serpeaud a créé un concept qui carbure à fond. Le quadragénaire, issu du monde de la comptabilité, a lancé sa micro-entreprise, Belle virée, en janvier 2025 à Saint-Jean-de-Liversay, plus exactement dans le hameau de Thairé-le-Fagnoux, à la Ferme De Bonneville. Il est aujourd'hui à la tête d'une flotte de cinq véhicules de collection : une Volkswagen Coccinelle, une Citroën 2CV, une Méhari, une Renault 4L et une Austin Mini. Comme d'autres collectionneurs, il met ses véhicules en location pour des événements bien particuliers : enterrements de vie de jeunes filles ou de jeunes garçons, fêtes de divorces ou encore anniversaires. Yann Serpeaud propose également trois formules de découverte du Marais poitevin derrière un volant : « *Il y a la chasse au trésor, l'enquête policière et la balade découverte* », détaille-t-il.

> ***“Faire découvrir ma région avec du patrimoine roulant”***

Pas question pour autant de faire un quelconque pied de nez aux fervents défenseurs de la nature du Marais poitevin : « *Mes voitures ne sont pas en mode musée. J'ai une passion : faire découvrir ma région avec du patrimoine roulant. Vous savez, mes voitures polluent moins qu'un SUV moderne. Au contrôle technique, ils me disent d'ailleurs qu'elles ne polluent pas assez* ». Les trois parcours proposés font environ 80 km. Certains conducteurs ont des problèmes avec l'embrayage au départ, car beaucoup sont propriétaires de véhicule à boîte automatique. Mais après quelques kilomètres, tout rentre dans l'ordre. Le concept de Yann Serpeaud roule à fond. Il s'est donné quatre ans pour doubler sa flotte de voitures populaires. Tout en envisageant, d'ici à la fin de l'année, d'exporter son concept sur l'île de Ré.

Yannick Picard (CLP)

***www.belleviree.fr**

Deux soirées guinguette au programme cet été


© Archives L'Hebdo17

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

En 2025, la municipalité a mis en place une nouvelle manifestation sur la commune pour que les Saint-Pierrais se retrouvent lors de moments festifs et conviviaux. Pour cet été 2026, les soirées guinguette reviennent pour deux soirs. Au programme : de la musique, de la danse, mais également de quoi se restaurer avec la venue de food-trucks. Tous les ingrédients seront réunis pour que tous, en famille ou entre amis, passent un bon moment dans la bonne humeur et une ambiance chaleureuse.

Le premier rendez-vous aura lieu samedi 25 juillet, au Pré-Bègue de Saint-Germain-de-Marencennes, de 18 heures à 22 heures. La soirée se clôturera par le concert de la chanteuse surgérienne LadyStef (photo), qui vous enchantera avec son répertoire composé de chansons françaises.

Un second rendez-vous à Péré

La deuxième soirée se déroulera à la maison du village de Péré, vendredi 21 août, et toujours de 18 heures à 22 heures. Ce sera le groupe Les Bakers, de La Rochelle, qui distillera un répertoire de rock français.

Odette Huet (CLP)

Renseignements : evenementiel.stpierrelanoue@outlook.fr

Cet été, faites le plein d'animations

PÉRIGNY

Pour la sixième édition du festival Périgny à ciel ouvert, la programmation s'affirme autour d'une véritable esthétique de la nature. « *Cela va être très poétique* », s'enthousiasme Luna Gimeno, chargée de la programmation et de la communication à la mairie.

Un temps fort pour les enfants se déroulera à Rompsay jeudi 16 juillet. Entre 15h et 17h30, ils pourront participer à la fabrication de grigris de bon augure avec Élodie Lifchitz, ou à la gravure de vœux sur étoiles avec Alexia Atmouni. Le collectif Biscornu proposera la réalisation d'une fresque sur un support de bâche réutilisée. L'association Arts de La Rochelle tiendra un atelier de maquillage, de quoi se parer pour la Boum déguisée qui commencera à 17h30. Les adultes auront aussi leur Boum, puisqu'un DJ set embarquera les plus grands à partir de 22h !

Le spectacle *Les Perchées* de la compagnie Artoutaï sera joué jeudi 23 juillet à 18h30 au parc des Coureilles. Un univers féerique y sera présenté par trois femmes mystérieuses qui donnent vie à des esprits-oiseaux malicieux.


© Marion Toussaint (CLP)

À la fin du mois de juillet, l'association Muzika proposera un atelier et un spectacle. « *Une belle cause lancée par l'ancienne municipalité, et qui perdure cette année !* », d'après Line Gimeno. L'association s'engage pour l'accès à la musique classique pour des publics en situation de handicap.

Un ciné plein air clôturera la programmation jeudi 13 août à 22 heures au parc des Coureilles. C'est le film *Le Robot sauvage* qui a été choisi. Pour Luna Gimeno, « *le film résume tout à fait le ton du festival : il parle de la nature, de la famille, de l'inclusivité, de l'amour qui rassemble. Nous espérons qu'il touchera un large public au-delà de Périgny.* »

Marion Toussaint (CLP)

La Route de l'Huître est de retour


© Nicole-Claude Meschin (CLP)

FOURAS-LES-BAINS

La Route de l'Huître sera de retour vendredi 17 juillet pour une 15e édition qui promet d'animer le littoral de la commune. Devenue un rendez-vous incontournable de l'été, cette manifestation met à l'honneur l'ostréiculture, activité emblématique du territoire.

À cette occasion, une escale est prévue au Port-Sud, où le public pourra admirer les vieux gréements participant à l'événement. Les visiteurs auront ainsi l'occasion de découvrir ces bateaux traditionnels dans un cadre intimement lié à l'histoire maritime de la presqu'île.

En amont de cette escale, une parade nautique est annoncée en fin d'après-midi, aux alentours de 18 heures, au large de la Grande Plage. Les équipages seront accueillis et présentés au public lors d'un commentaire qui permettra de mieux comprendre l'histoire des embarcations et de ceux qui les font naviguer. Une animation placée sous le signe de la mer, des traditions maritimes et des saveurs locales.

Nicole-Claude Meschin (CLP)



DANS L'AGENDA

JEUDI 16

BAL

BRIOUX-SUR-BOUTONNE (79)
Thé dansant organisé par Christian à 14h30 à la salle des fêtes, animé par l'orchestre Pierre-François Duqueyrois. Réservation 10 € avec pâtisserie au 05.46.97.12.00 ou 06.52.04.67.21.

MARANS
Bal trad organisé par Marans Danse Trad' dès 20h45 au marché couvert. Gratuit. Contact au 06.88.62.87.08.

MARCHÉ

MARANS
Marché nocturne dès 19h sur les quais. Producteurs, créateurs, artisans, food-trucks. Renseignement mairie au 05.46.01.75.81.

PATRIMOINE - VISITE

TONNAY-CHARENTE
Visite semi-nocturne *Quand la nuit révèle l'histoire de Tonnay-Charente*, les jeudis 16 et 30 juillet à 20h30 et 13 et 27 août à 20h au jardin des Capucins. Adulte 10 €, -18 ans 6 €, -5 ans gratuit. Inscription au 05.46.99.08.60 ou sur rochefort-ocean.com

SCÈNE

CHAMPAGNE
Dans le cadre des *Rendez-vous Electro*, concert de Jus de bagarre (house GB garage) à 21h30 sur le terrain en herbe derrière l'école. Dès 20h30 : Warm up by electro school. Gratuit. Contact au 05.46.99.08.60.

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE
Aline & C^ie présente *Nos vies* (théâtre d'impro) à 20h à l'asinerie du Baudet du Poitou. Entrée 7 €. Renseignement au 05.46.24.68.94 ou sur asineriedubaudet.fr

LANDRAIS
Dans le cadre des *Scènes d'été*, Le bœuf à 1000 pattes présente *La cantine des scouts* (chorale participative) à 20h45 à l'aire naturelle de loisirs. Gratuit. Contact au 05.46.07.16.39.

VENDREDI 17

EN FAMILLE

ÎLE D'AIX
Dans le cadre des *Vendredis d'Aix*, jeux en bois de 10h à 18h sur la place d'Austerlitz, animés par la famille Ravon. Gratuit.

SCÈNE

LA ROCHELLE
Rehab, concert hommage à Amy Winehouse à 20h à la salle de l'Oratoire. Entrée libre.

LES MATHES - LA PALMYRE
Show laser à 23h sur le parking de l'espace multiloisir aux Mathes. Dès 19h, DJ set et concert du groupe Pépite.

MARSAIS
Concert de Hopa Tzika (musique des Balkans) à 20h30 au Troquet d'la p'tite place. Contact sur troquetdemarsais@gmail.com

PORT-DES-BARQUES
Dans le cadre des *Rendez-vous Electro*, concert d'Aubën (house / trans 90') à 21h30 aux Cabanes de l'Estuaire. Dès 20h30 : Warm up by electro school. Gratuit. Contact au 05.46.99.08.60.

SAMEDI 18

EN FAMILLE

SAINTE-SOULLE
Le parc en délire (structures gonflables, jeux en bois, espace tout-petits) du samedi 18 juillet au dimanche 30 août tous les jours l'après-midi et en soirée, parc du Bois de Longueil. Entrée 7 € (2-14 ans). Réservation sur lechateaugonflable.com

FÊTE - FESTIVAL

CRAZANNES
Frairie dès 14h au Petit Bois. Balade dans les carrières, quiz patrimoine, expo peintures, jeux en bois, concert trio flûte, guitare et violoncelle, dîner champêtre (adulte 25 €, -12 ans gratuit, sur réservation au 06.08.02.61.44), soirée dansante animée par un DJ, feu d'artifice.

MOËZE
Destination america proposé par Amicalement Moëze, sur la place de la mairie. 16h : exposition par US Motors. 18h30 : apéro concert avec le groupe Fiddle Bass. 19h30 : soirée dansante animée par un DJ. Renseignement au 07.80.39.22.17.

PORT-D'ENVAUX
Festival de musique *Le fleuve en fête* : animations familiales dès 14h, spectacle Frangelik, concerts dès 19h avec Big R Club, Koko Loko et Le Biscuit. Gratuit.

PORT-DES-BARQUES
Journées Polynésiennes samedi 18 et dimanche 19 juillet dès 10h sur le front de mer organisé par le comité des fêtes. Course de pirogues, repas polynésien et européen, ateliers, démonstration de danse, initiation ukulélé et percussions tahitiennes, défilé de mode, concert... Info sur comitedesfetesdelestuaire.com

LOTO

LA ROCHELLE
Lotos de Cookie et ses amis, samedi 18 juillet à 20h30 et dimanche 19 juillet à 14h à la salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines. 2 € le carton, ouverture à 18h30 et 12h30. Réservation au 07.86.12.56.22.

MARCHÉ

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
Marché nocturne de créateurs, artisans et producteurs dès 17h sur la place du village, proposé par Les chats du cœur 17.

VAL-DU-MIGNON (79)
Marchés nocturnes tous les samedis du 18 juillet au 22 août de 18h à minuit à Thorigny-sur-le-Mignon, organisés par le comité des fêtes. Dîner champêtre (apportez vos couverts complets). Le 18/07 :

Cuivres et percussions vont résonner à Surgères



© Odette Huet (CLP)

SURGÈRES

La 28e édition de l'Académie des cuivres et percussions, organisée par l'association éponyme, réunira 130 stagiaires et se déroulera du samedi 18 au samedi 25 juillet. Comme chaque année, l'événement est organisé en partenariat avec le Surgères Brass Festival, auquel il est étroitement associé. Si la formule reste inchangée, les élèves et leurs professeurs proposeront plusieurs rendez-vous ouverts au public tout au long de la semaine.

Les premières aubades des élèves auront lieu sur le parvis de l'église Notre-Dame, les lundi 20 et mercredi 22 juillet, de 18 à 19 heures. Mardi 21 juillet à 20h30, les professeurs monteront sur scène pour un concert réunissant cuivres, percussions et orgue. Jeudi 23 juillet, à 17 heures, le Grand ensemble de cuivres et percussions ouvrira officiellement le Surgères Brass Festival sur la scène des douves avec un programme placé sous le thème *Fête romaine*.

Vendredi 24 juillet, les stagiaires assureront l'animation entre deux concerts de la grande scène grâce à un marching band, programmé à 17 heures puis à 21h30. En revanche, cette formation ne déambulera pas le samedi matin au marché et place de l'Europe, comme c'était le cas lors des précédentes éditions. Le stage s'achèvera le 25 juillet avec le concert de clôture des élèves, à 14 heures, avant un nouveau concert des professeurs à 17 heures, dans le cadre du Surgères Brass Festival, sur le thème *Marvel in Brass*.

Tout au long de la semaine, les participants bénéficieront de l'enseignement de musiciens reconnus. Parmi eux figurent notamment le trompettiste surgérien et concertiste international Clément Saunier, aux côtés de Fabien Bollich, Emmanuel Collombert, Rémi Joussemet, Hervé Michelet et Rodolph Puechbroussous. Les cours seront également assurés par des spécialistes du cor (Tristan Aragau, Alexandre Collard et Louis Verchère), du trombone (Juliette Tricoire et Nicolas Lapierre), du tuba, de l'euphonium, du saxhorn (Sébastien Stein, Izumi Yamada, Tancrède Cymerman et Pierrick Fournes) et des percussions (François Garnier Charles Gillet et Pierre Dagois). Les élèves seront accompagnés au piano par Haruka Egawa et Jiyeong Park, tandis que Jérémie Lefort dirigera les ensembles et la musique de chambre.

Odette Huet (CLP)

L'électro fait son grand retour au fort Vauban

FOURAS-LES-BAINS

Les soirées électro s'apprêtent à retrouver leur place sur l'esplanade du fort Vauban. Samedi 18 juillet, la Ville lancera la première édition de L'Évasion, un rendez-vous gratuit qui réunira quatre DJ de 20 heures à 2 heures du matin.

Cette soirée marque le retour d'une programmation électro à Fouras, plusieurs années après les derniers événements du genre. Organisée dans le cadre des animations Esprit Presqu'île et des festivités de l'été 2026, elle se veut une mise en bouche des rendez-vous musicaux de la saison.

À l'affiche, Boris Way, DJ français installé à Paris, s'est imposé comme l'une des figures montantes de la scène électronique grâce au succès de ses productions et à sa forte présence sur les réseaux sociaux. Le public pourra également retrouver Morgan Nagoya, présenté comme le DJ électro le plus écouté de France depuis plus de dix ans. Au cours de sa carrière, il a notamment assuré les premières parties d'artistes internationaux tels que Shakira ou Mariah Carey.



© Boris Way

La programmation sera complétée par Jeny Preston, suivie par plus de 600.000 abonnés sur les réseaux sociaux, et par Malo Bertrand. Originaire de Lyon, ce dernier puise son inspiration dans les sonorités groovy et la « French touch », qu'il partage aujourd'hui sur de nombreuses scènes et festivals.

Gratuite et ouverte à tous, cette soirée entend faire danser le public au pied du fort Vauban et renouer avec l'ambiance électro qui avait marqué les nuits fourasines il y a quelques années.

Nicole-Claude Meschin (CLP)



La briqueterie relance ses animations estivales



© Roman Fouet-Bard

LA GRÈVE-SUR-MIGNON

Après deux ans de fermeture consécutifs au séisme de juin 2023, la briqueterie de La Grève-sur-Mignon s'apprête à accueillir de nouveau le public (lire page 21). Ce site emblématique de l'histoire ouvrière et industrielle du Marais poitevin rouvrira gratuitement ses portes le samedi 18 juillet. Les visiteurs pourront y accéder tous les jours, de 10h à 20h, pour découvrir les lieux et profiter d'une programmation estivale mêlant patrimoine, musique et convivialité. Le temps fort de ce lancement sera le retour du Marais Tour Bus, les vendredi 17 et samedi 18 juillet. Ce bus pédestre, proposé depuis plus de vingt ans, invite à une découverte originale et guidée du Marais poitevin. Trois départs sont programmés à 18h, 19h et 20h (tarif : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans, sur réservation). Les deux journées se poursuivront avec la guinguette itinérante dès 17h, puis un bal dansant avec restauration à partir de 21h.

Le 24 juillet, une visite guidée de la briqueterie sera proposée de 10h30 à 12h30 (tarif : 10 €, 8 € pour les moins de 18 ans, sur réservation au 05.46.67.14.77). En août, les 7, 8, 21 et 22, le Marais Tour Bus sera de retour aux mêmes horaires.

Les vendredis, des apéros musicaux animeront le port à partir de 20h, tandis que les samedis seront consacrés aux guinguettes et bals dansants.

La saison s'achèvera en septembre avec plusieurs rendez-vous organisés dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Danielle Driou (CLP)

Les Polis Sons du blues à l'église Sainte-Madeleine

CHÂTELAILLON-PLAGE

Lundi 20 juillet à partir de 20h, les Polis-Sons du Blues, groupe rochelais dont Sophie est à la barre avec sa voix bluesy, investiront l'église de la cité balnéaire. Accompagné de trois musiciens, cet ensemble vous emmènera le temps d'une soirée dans un univers festif aux racines de la musique nord-américaine. Le blues, genre musical, vocal et instrumental, est apparu dans le sud des États-Unis au cours XIX[e] siècle. Ce style de chant permet d'exprimer sa tristesse, ses amours et ses désirs.

Le combo, issu de la formation chorale Le Chœur Gospel de La Rochelle, s'est constitué en 2020 autour d'une passion commune pour le blues. Avec Hubert à la loota (percussion), Ian à la guitare, Jean-Claude à la basse et Sophie au chant, le public vibrera au son des nouveautés intégrées à leur setlist et redécouvrira certains titres bluesy. « *Je suis heureuse d'avoir la chance de chanter dans ce lieu magnifique qu'est l'église de Châtelaillon. C'est un vœu que je réalise* », confie Sophie. Un moment d'exception à ne pas louper.

Dominique Gougat



© Dominique Gougat (CLP)

Début du concert : 20 heures. Entrée participative.



LA ROCHELLE-PALLICE

	BASSE MER		HAUTE MER		COEFF
Jeudi 16 juillet	00h39	12h55	07h09	19h24	98 - 98
Vendredi 17 juillet	01h27	13h43	07h50	20h03	97 - 94
Samedi 18 juillet	02h14	14h29	08h26	20h35	91 - 86
Dimanche 19 juillet	02h59	15h15	08h55	21h01	81 - 75
Lundi 20 juillet	03h44	16h02	09h21	21h32	69 - 63
Mardi 21 juillet	04h31	16h52	09h57	22h13	57 - 50
Mercredi 22 juillet	05h22	17h47	11h15	23h56	45 - 40

DANS L'AGENDA

DJ J-G Animation. Le 25/07 et 15/08 : Bruno Ligonnière. Le 1er/08 : Sev'Chante. Le 8/08 : orchestre Stéphanie Moreaux. Le 22/08 : DJ Rom et feu d'artifice.

PÉTANQUE - PALETS

● **NEUVICQ-LE-CHÂTEAU**
Concours de pétanque *Challenge Pierrot Temperault* organisé par Neuvicq sports et loisirs à 14h, en 4 parties plus phase finale. Inscription 16 € la doublette au 06.08.07.33.75.

DIMANCHE 19

EN FAMILLE

● **LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY**
Orientation, départ de 8h à 9h15 du complexe associatif. Durée : 2h30. Remise des prix à 11h45. Apéritif offert par la mairie. Gratuit. Contact auprès de la mairie.

MARCHÉ

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Marché à l'ancienne de producteurs, commerçants et artisans de 9h à 13h sur la place de la mairie, organisé par Les noceux dau marais. Musiques et danses traditionnelles. Contact au 06.15.01.12.35.

NATURE - RANDONNÉE

● **PRÉGUILLAC**
Marche proposée par Randos & loisirs gontais, départ à 9h45 du parking Le Clône Flanquet pour un parcours de 7-8 km. À partir de 7 ans. Gratuit. Inscription obligatoire avant le 18 juillet par SMS au 06.81.49.97.62.

SCÈNE

● **FOURAS-LES-BAINS**
Visite théâtralisée *Les fantômes du passé* tous les dimanches de juillet et août à 20h30 au fort Vauban. Adulte 9,60 €, réduit 7,50 €, -6 ans gratuit. Réservation obligatoire sur musee@fouras-les-bains.fr ou au 05.46.84.15.23.

● **NEUVICQ-LE-CHÂTEAU**
Spectacle automobile (tonneaux, démolition, show) à 13h30, organisé par Les fou's du volant. Adulte 7 €, -12 ans gratuit.

VIDE-GRENIERS

● **BEAUVAIS-SUR-MATHA**
Brocante du comité des fêtes de 6h à 19h au bois de la Chape. Renseignement au 06.78.08.90.05 ou 06.01.98.04.99.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Vide-greniers du Foc Rugby dès 8h dans la prairie du casino.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BELOTE

● **SAINT-SATURNIN-DU-BOIS**
Concours de belote de l'amicale des seniors, mercredi 22 juillet à 13h30 au Petit Chêne. Inscription sur place.

EN FAMILLE

● **BOURCEFRANC-LE-CHAPUS**
Cluedo grandeur nature *La sorcière de Bourcefranc*, jeudi 23 juillet de 10h à 19h au cœur du Vieux Chapus. Adulte 15 €, -18 ans 10 €, -12 ans gratuit. Inscription sur weezevent.com ou sur place.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Spectacle du clown Chopote lundi 20 juillet à 11h au kiosque, place Carnot.

MARCHÉ

● **COURÇON-D'AUNIS**
Marché nocturne de créateurs et artisans locaux mardi 21 juillet dès 18h sur la place de l'église. Renseignement sur cac.courcon@gmail.com

NATURE - RANDONNÉE

● **PRIN-DEYRANÇON (79)**
Le centre socioculturel du Pays mauzéen vous propose une observation du ciel étoilé animée par Ciel d'Aunis mardi 21 juillet à 22h dans le parc de l'église de Dey. Ouverture du site dès 19h : animations, pique-nique, food-truck. Repli à la salle des fêtes si mauvais temps (planétarium gonflable). Gratuit. Contact au 05.49.26.72.46.

PATRIMOINE - VISITE

● **ÎLE D'AIX**
Visite guidée du village fortifié tous les mardis jusqu'au 25 août à 11h30 devant l'office de tourisme. Adulte 8 €, -18 ans 6 €, -5 ans gratuit. Réservation au 05.46.99.08.60 ou sur rochefort-ocean.com

PÉTANQUE - PALETS

● **COULON (79)**
Concours de pétanque, 4 parties en doublettes formées, tous les mardis du 21 juillet au 25 août à 14h au stade, organisés par la Pétanque Coulonnaise. Indemnités au nombre de parties gagnées. Contact au 05.49.35.94.45 ou 06.70.27.44.23.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Concours de pétanque en doublette de l'Union bouliste tous les mercredis de juillet et août à 14h30 au boulodrome James Pessiot. Inscription sur place dès 13h30.

REPAS - GASTRONOMIE

● **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT**
Tombouctou d'Arnoult, soirée couscous samedi 25 juillet à 20h au théâtre de verdure, organisé par la mairie. Adulte 25 €, enfant 12 €. Inscription au 06.13.32.40.07 ou sur animations.paa@gmail.com

● **SAINT-COUTANT-LE-GRAND**
Repas de chasse sanglier organisé par l'ACCA St-Coutant / Puy-du-Lac, dimanche 26 juillet à 12h30 à la salle des fêtes. Adulte 20€, -12 ans 10 €. Inscription avant le 22 juillet au 07.83.29.00.73 ou 06.75.38.52.21

SCÈNE

● **MARANS**
Concert de J & K duo (disco) mercredi 22 juillet à 20h dans les jardins de l'hôtel de ville. Gratuit. Contact au 06.24.87.08.75.

Une journée pour replonger en plein Moyen-Âge



© Archives L'Hebdo 17

SAINT-PORCHAIRE

Le château de La Roche Courbon va remonter plusieurs siècles, dimanche 19 juillet, à l'occasion de sa traditionnelle fête médiévale. De 10h à 19h30, le domaine accueillera petits et grands pour une journée d'animations, de spectacles et de découvertes dans un cadre historique exceptionnel.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront assister à de nombreuses démonstrations et participer à des activités inspirées de la vie médiévale. Les spectacles équestres, les combats en armure, les campements historiques et les musiques médiévales rythmeront les festivités, tandis que des initiations à la danse, des contes et diverses animations plongeront le public dans l'ambiance du Moyen Âge. Les amateurs d'expériences participatives pourront s'essayer au tir à l'arc, au lancer de hache, découvrir le rocher d'Excalibur, observer la fabrication de flèches ou encore assister à des démonstrations de tirs d'armes à poudre.

Plusieurs ateliers permettront également de s'initier à la calligraphie, à l'épicerie-apothicairerie, à la cuisine médiévale ou encore d'essayer de véritables armures.

40 exposants

Un marché médiéval artisanal et alimentaire complétera la visite avec une quarantaine d'exposants proposant bijoux, articles en cuir, vêtements pour enfants, vitraux, miel, confitures, biscuits, pralines, macérats de plantes, produits à l'ail noir ainsi que des spécialités locales, notamment du pineau et du cognac. L'entrée donnera également accès aux richesses du domaine.

Les visiteurs pourront profiter des jardins, des grottes, du musée de la Préhistoire, des expositions et des jeux anciens installés dans les salles féodales du château. Les billets incluant la visite du château permettront en outre de participer à une visite guidée. La billetterie fermera à 18h30.

Entrée 12 € pour l'accès à la fête et aux jardins et à 16 € avec la visite guidée du château. Les 13-17 ans et les étudiants 12 € (sur justificatif), les 6-12 ans 7,50 €, gratuit pour -6 ans et les adhérents d'Amicour. Renseignements au 05.46.95.60.10 ou sur www.larochecourbon.fr

Les Nocturnes feront étape place de l'église



© S.B.

MAZERAY

Après une première date vendredi 10 juillet au bois de la Motte de Siecq, le festival Les Nocturnes en Vals de Saintonge se poursuivra tous les vendredis soir jusqu'au 21 août. Rendez-vous vendredi 17 juillet à partir de 19h, sur la place de l'église de Mazeray, pour une soirée en deux temps.

2 concerts au programme

La soirée débutera avec un concert de variété française et internationale proposé par Séverine Dansin (notre photo), dont le répertoire mêle rock et pop-rock. À 20h, les festivaliers pourront profiter d'une offre de restauration assurée par des food-trucks.

À partir de 21h30, le groupe Oracasse prendra le relais pour un concert aux sonorités swing, blues et funky. Menés par Guy « *Mimile* » Bodet, les musiciens invitent le public à un voyage musical entre les Charentes, la Nouvelle-Orléans et les Antilles, avec un répertoire mêlant jazz traditionnel, rythmes créoles, gospel et brass band.

Illumination de l'église

La soirée sera également marquée par l'illumination de l'église, offrant un cadre particulièrement propice à cette étape des Nocturnes en Vals de Saintonge.

Ce festival existe depuis cinq ans et a pour but de valoriser le patrimoine du territoire en le mettant en lumière et en musique. Depuis sa création, 34 communes l'ont accueilli, soit un tiers des Vals de Saintonge.

Vendredi 17 juillet dès 19h sur la place de l'église. Gratuit.







VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS

SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 16 : *Des Minions et des monstres* à 14h30. *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 17h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30.
- Ven 17 : *Permis de détruire* à 14h30. *Jim Queen* à 16h15. *Backrooms* à 18h. *L'odyssée* à 20h30.
- Sam 18 : *Animo rigolo* à 11h. *In waves* à 14h30. *L'odyssée* à 17h30. *Permis de détruire* à 21h.
- Dim 19 : *Des Minions et des monstres* à 11h. *L'odyssée* à 14h30 et 20h30. *In waves* à 18h.
- Lun 20 : *Des Minions et des monstres* à 14h30. *Patrouille et Momo, les contes de la forêt* à 16h30. *L'odyssée* à 17h30. *Backrooms* à 21h.
- Mar 21 : *Permis de détruire* à 14h30. *In waves* à 16h30. *Jim Queen* à 18h30. *L'odyssée* à 20h30 (VO).
- Mer 22 : *Des Minions et des monstres* à 11h. *Kayara, princesse inca* à 14h15. *Les vacances de Golo & Ritchie* à 16h. *La chaleur* à 17h45. *De la Comédie Française* à 19h30. *On l'appelait Robin des Bois* à 21h.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 16 : *Ulysse* à 21h (VO).
- Ven 17 : *L'illusion de Yakushima* à 21h.
- Sam 18 : *Toy story 5* à 18h. *Deviens génial* à 21h.
- Dim 19 : *Toy story 5* à 18h. *L'illusion de Yakushima* à 21h.
- Lun 20 : *Ulysse* à 21h.
- Mar 21 : *Deviens génial* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 16 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *Les caprices de l'enfant roi* à 16h et 21h. *L'étrangère* à 18h10. *Permis de détruire* à 18h20. *Blue heron* à 18h30 (VO). *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h20. *L'odyssée* à 20h30 (VO).
- Ven 17 : *L'odyssée* à 13h50 et 20h. *Blue heron* à 14h10 (VO). *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h10 et 20h50. *Les caprices de l'enfant roi* à 16h10. *Des Minions et des monstres* à 16h40. *Toy story 5* à 17h30. *Supergirl* à 18h30. *L'étrangère* à 18h40. *On l'appelait Robin des Bois* à 20h50.
- Sam 18 : *Supergirl* à 13h50. *Des Minions et des monstres* à 14h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h, 16h10 et 21h. *Permis de détruire* à 16h. *L'odyssée* à 16h30 et 20h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 18h. *On l'appelait Robin des Bois* à 18h30. *Backrooms* à 21h10.
- Dim 19 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 13h50. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 13h50 et 16h30. *L'odyssée* à 14h et 17h30. *Les caprices de l'enfant roi* à 17h. *Permis de détruire* à 19h. *Blue heron* à 19h20 (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 21h (VO). *Supergirl* à 21h20 (VO). *Backrooms* à 21h20.
- Lun 20 : *L'odyssée* à 15h50 (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 16h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *Toy story 5* à 18h. *Supergirl* à 18h30. *Permis de détruire* à 19h. *L'étrangère* à 20h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 21h. *Backrooms* à 21h10 (VO).
- Mar 21 : *Toy story 5* à 13h50. *Les caprices de l'enfant roi* à 14h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 14h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *Permis de détruire* à 16h30. *L'odyssée* à 17h20 et 20h20. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 18h. *Blue heron* à 19h (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 21h (VO). *Supergirl* à 21h.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 16 : *Scary movie* à 21h.
- Ven 17 : *Toy story 5* à 21h.
- Mer 22 : *Les caprices de l'enfant roi* à 21h.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 17 : *Winter sleep* à 21h (VO).
- Sam 18 et lun 20 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 21h.
- Dim 19 : *Le garçon qui faisait danser les collines* à 18h (VO).
- Mar 21 : *Toy story 5* à 21h.
- Mer 22 : *Des Minions et des monstres* à 18h. *Une année italienne* à 21h (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 16 : *D'un monde à l'autre* à 20h45.
- Ven 17 et sam 18 : *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 20h45.
- Dim 19 : *Des Minions et des monstres* à 15h.

CINÉMA PLEIN AIR

- Beauvoir-sur-Niort (79) : *C'est le monde à l'envers* samedi 18 juillet à la nuit tombée au moulin de Rimbault. Gratuit.
- Fontcouverte : *Les choristes* vendredi 17 juillet à 22h30 à Vallon de Montignac. Rando de 6 km à 18h, animation musicale à 20h, spectacle *Le magnifique* sur le thème du cinéma à 21h30. Gratuit.

Soixante nuances de vert à la Bambouseraie



© C.D.L.

MATHA (17)

Rose, rouge ou blanche : la rose trémière fait partie du décor de la Charente-Maritime. Pour sortir de cette carte postale, direction la Bambouseraie de Matha. Joan Brisson, le propriétaire des lieux, propose un voyage botanique autour du monde et des bambous. Allant du vert au jaune, il guide les visiteurs dans une balade apaisante d'environ une heure et demie. Ici, tous les amateurs de plantes sont les bienvenus. Leurs sens seront mis en éveil en découvrant une soixantaine de variétés de bambous, mais aussi en observant des plantes tropicales et d'autres à toucher, à sentir et à goûter. Les plus sportifs ou téméraires pourront même essayer de grimper sur les plus gros chaumes. Ce site existe depuis 1999. Il est né à la suite des nombreux voyages à travers la France et les pays voisins du propriétaire. « *J'ai découvert les bambous lors d'un voyage professionnel. Je vendais du cognac et ces plantes m'ont passionné.* » Joan Brisson a commencé par mettre en terre quelques herbes et ne s'est jamais arrêté. « *Ce n'est pas un arbre, mais une herbe ! Beaucoup ne le savent pas* », précise-t-il en souriant. Joan Brisson est le parfait guide pour découvrir les spécificités des différentes variétés. Des grandes feuilles, aux petites tiges et aux rhizomes invasifs : il connaît ses herbes par cœur.

Son domaine d'environ un hectare est ouvert tous les jours, sauf le lundi, du 1er juillet au 15 septembre. Les visites libres débutent à 14 h 30 et se terminent à 18 h. Pour celles en groupe, elles nécessitent une réservation et sont réalisées de 14 h 30 à 16 h 30. La fraîcheur du parc et les blagues de ce passionné sont idéales pour une sortie en famille ou entre amis. Cette halte ombragée coûte 7 € par adulte, 5 € pour les adolescents de 12 à 17 ans, 3 € pour les enfants et est gratuite pour les moins de 8 ans. Un groupe composé de 10 adultes ou plus paiera 5 € par personne.

Charlotte Di Lelio

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet, la page Facebook de la Bambouseraie ou contactez bambouseraie.brisson@gmail.com.

Les jardins de l'Argentor, au fil de l'eau et des saisons

NANTEUIL-EN-VALLÉE (16)



© L.T.

Il suffit de franchir l'écluse pour comprendre pourquoi les jardins de l'Argentor, de la communauté de communes de Val-de-Charente, comptent parmi les trésors de Nanteuil-en-Vallée. Ici, le murmure de l'eau accompagne chaque promenade. Les allées serpentent entre arbres centenaires, bassins, prairies et massifs fleuris, dans un décor où la nature semble avoir trouvé son équilibre.

Car il ne s'agit pas d'un jardin, mais de plusieurs espaces qui se succèdent au fil des pas. Traversé par l'Argentor, né de la rencontre de deux cours d'eau, l'Argent et l'Or, le parc offre une diversité de paysages qui évoluent au gré des saisons. Chaque détour dévoile une nouvelle ambiance, tantôt romantique, tantôt sauvage.

Le cœur historique du site remonte aux années 1930. Il a été dessiné par l'architecte paysagiste André Eugène Bureau, figure incontournable de l'art des jardins en Charente au début du XXe siècle. Pensé sur plusieurs niveaux, son jardin conserve aujourd'hui toute son élégance. Parmi ses pensionnaires les plus remarquables figure un impressionnant thuya géant de Californie, planté avant 1937 et désormais classé « Arbre remarquable ». Au fil des décennies, il s'est multiplié par marcottage, formant une silhouette spectaculaire aux nombreux troncs.

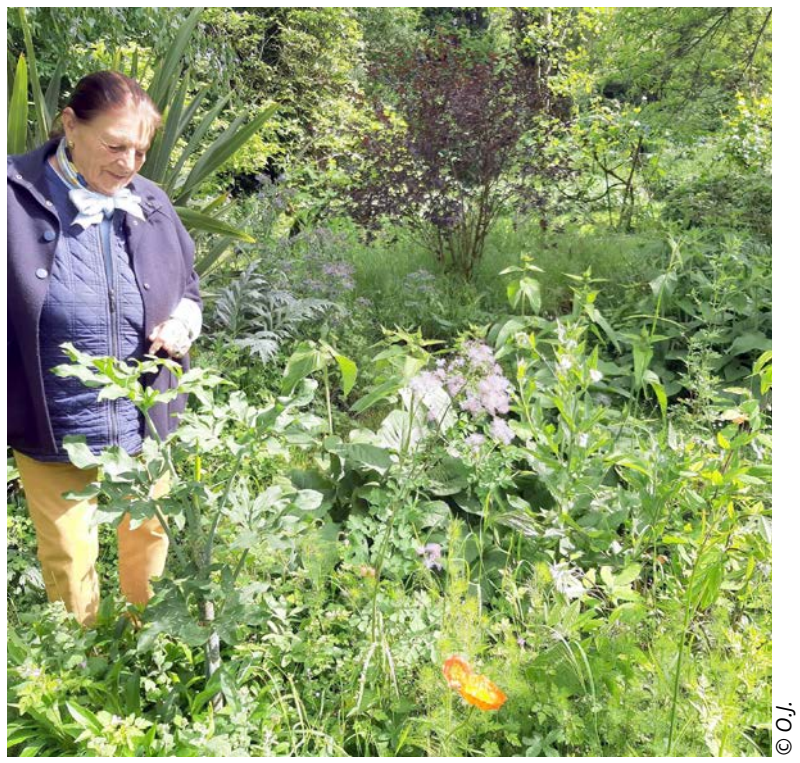
Au-delà du jardin historique, la promenade se prolonge dans un jardin aquatique aménagé autour de mares et de bassins. Les reflets de l'eau se mêlent à la végétation, tandis qu'un petit labyrinthe végétal amuse les plus curieux. Plus loin, la prairie humide rappelle que le site est aussi un espace naturel vivant. Régulièrement inondée, elle accueille une flore et une faune particulièrement riches.

Les amateurs de botanique prendront plaisir à reconnaître quelques essences rares ou insolites : cyprès chauves, arbres aux mouchoirs, tulipiers de Virginie ou encore le surprenant « désespoir des singes ». Les passionnés d'observation pourront également apercevoir une huppe fasciée, un pic-vert, une bergeronnette des ruisseaux, voire, avec un peu de chance, une loutre d'Europe ou une salamandre tachetée.

Au fil de la balade, les jardins révèlent toute la douceur de vivre qui fait le charme de Nanteuil-en-Vallée. Un lieu où patrimoine, biodiversité et paysages s'entremêlent, offrant une parenthèse de fraîcheur idéale lors d'une escapade estivale.

Lætitia Thomas

Douce quiétude au jardin du Prieuré de Laverré



© O.J.

ASLONNES (86)

« *Je veux que ce soit un jardin où les gens se sentent bien, où ils soient heureux et puissent s'extirper quelques instants de leur quotidien. Certains me disent que c'est un jardin de méditation. Certains viennent aussi y peindre.* »

Dans la campagne d'Aslonnes, à une vingtaine de kilomètres au sud de Poitiers, Jeanne Bernard couve d'un regard passionné ce précieux jardin à l'anglaise, créé de toutes pièces, aménagé et bichonné depuis cinquante ans avec feu son mari Henry. Sitôt arrivé, on se sent empli de sérénité dans cet espace hors du temps.

La passionnée de fleurs, passionnée de la vie en général, se remémore : « *Quand nous avons acheté ces ruines, il n'y avait pas de jardin, juste une prairie déserte. Nous avons tout créé au fil des années, sans jamais copier qui que ce soit et toujours en respectant la nature. Deux hectares sont cultivés, le site compte également une chapelle sacrée du XIe siècle, où Monseigneur Rouet, ancien archevêque de Poitiers, était venu procéder à une bénédiction, un lieu qui a également vu naître un illustre personnage. Cette histoire et bien d'autres, je la raconte avec plaisir aux visiteurs.* »

La particularité ici, dans ce jardin d'inspiration monastique, ce sont ces rosiers qui s'étalent, prennent leurs aises, engendrant la vision rare et captivante de roses qui culminent à 10, 20, ou 30 mètres de hauteur ! Ils forment des lianes qui serpentent tout autour du jardin. Certaines, à des hauteurs plus accessibles, exhalent de délicieuses senteurs. Entre un Tulipier de Virginie et quelques plantes velours d'Amérique du Sud, la propriétaire nous montre soudain en souriant « *un rosier donné par ma grand-mère, il a 120 ans. J'en ai fait des boutures.* »

En fin de parcours, la vision des douves serties de valérianes apporte une petite touche supplémentaire de fraîcheur, déjà présente lors de la déambulation avec la présence de petits ruisseaux qui serpentent.

Jeanne Bernard se réjouit aussi de « *l'aide des bénévoles qui viennent donner un coup de main. J'entretiens aussi d'excellentes relations avec les voisins, c'est important. Je rencontre des gens extraordinaires, des personnes connues sont venues ici. Ici, tout le monde devient simple, est sur un pied d'égalité.* »

Olivier Jaunay

Jardin du Prieuré de Laverré, 15 bis route du Prieuré de Laverré, 86340 Aslonnes. Le jardin est ouvert l'après-midi, entrée 9 euros, gratuit moins de 12 ans. Visite sur rendez-vous : 06.99.42.04.61.



© O.J.

LE GRAND Jeu de l'été

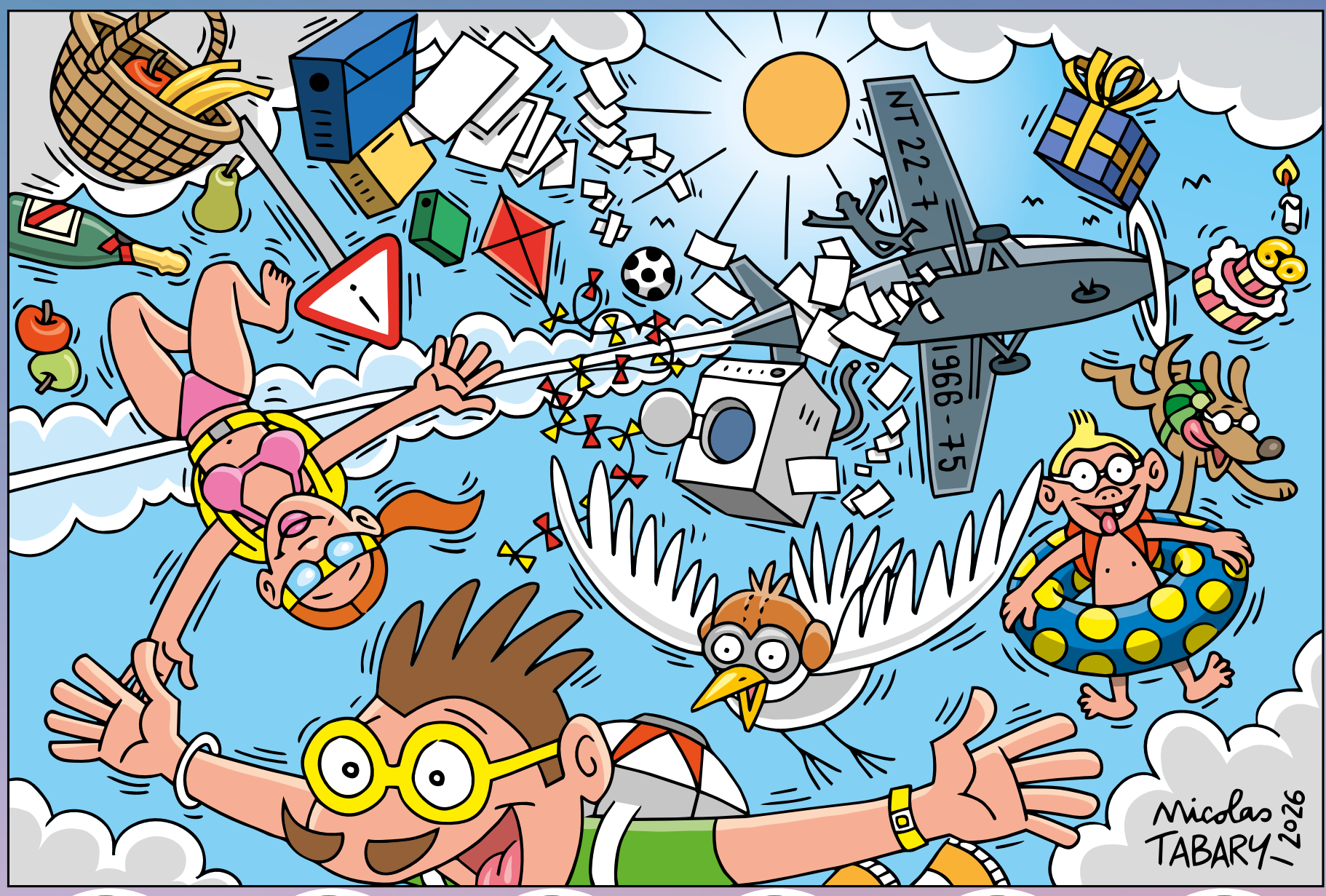
AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

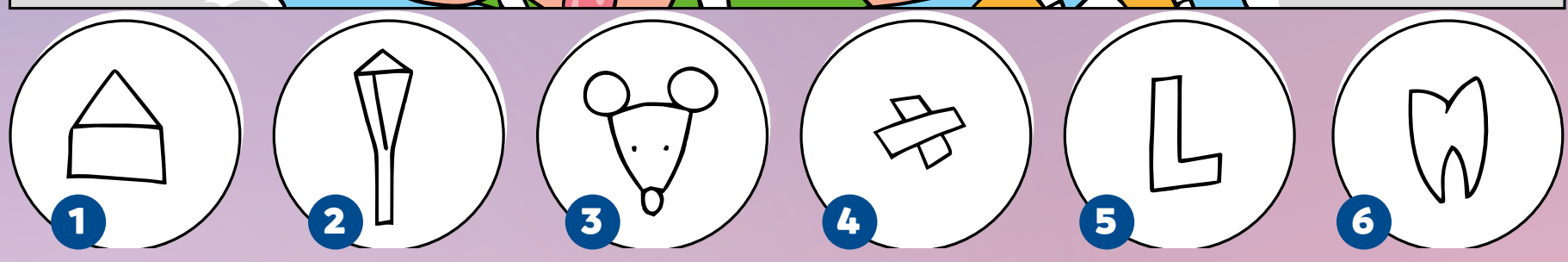
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 13 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET





La briqueterie était fermée au public depuis novembre 2024 - © *Danielle Driou (CLP)*

Plus de trois ans après le séisme de juin 2023, la briqueterie va rouvrir ses portes

Fermé suite aux conséquences du tremblement de terre, le site va de nouveau pouvoir accueillir du public, après deux ans de travaux de consolidation de grande ampleur.

LA GRÈVE-SUR-MIGNON

Fondée en 1872 par les frères Vincent, la briqueterie de La Grève-sur-Mignon a été la première tuilerie mécanique du marais poitevin. À cette époque, elle exploitait l'argile locale afin de produire briques et tuiles, des matériaux alors indispensables à l'architecture de la région. C'est en 1894 que le four Hoffmann, un modèle unique en Poitou-Charentes, fut rajouté.

Ce dernier a été capable de cuire jusqu'à 3.000 tonnes d'argile à l'année. Cette activité a permis à des générations d'ouvriers de vivre jusqu'à l'arrêt de la production survenu suite à un incendie en 1968. De par son histoire, le site s'affiche comme le témoin précieux de l'histoire industrielle du territoire. La briqueterie a été rachetée en 2004 par la commune. À partir de 2018, l'ensemble du site est géré par la Communauté de Communes (CdC) Aunis Atlantique, dans le cadre d'un bail dit « emphytéotique administratif » d'une durée de 18 ans signé avec la commune de La Grève-sur-Mignon. Côté travaux, entre 2009 et 2015, une phase de réhabilitation est réalisée avec l'aide du Parc naturel du Marais poitevin.

300.000
euros de dons récoltés

Malheureusement, après le séisme de magnitude 5,3 du 16 juin 2023, le site est contraint de fermer ses portes au public en novembre 2024. En effet, le constat était alarmant. La sécurité des bâtiments a été mise en cause suite à l'effondrement de certains planchers, avec l'instabilité des cheminées du four Hoffmann, l'apparition de différentes fissures, ainsi qu'une dégradation et un affaissement des voûtes et toitures.

Grâce à l'opération Mission Patrimoine menée par Stéphane Bern, dont la briqueterie est sortie lauréate de la huitième édition, le site a pu bénéficier d'une collecte d'un montant 300.000 euros issus du Loto du Patrimoine. Cette somme a permis des travaux de consolidation de grande ampleur et un accès plus sécure. De nombreux acteurs se sont investis dans le but de réhabiliter l'ancienne briqueterie via le projet Briqua Nova créé en 2025 pour définir l'avenir du site. Le but étant, comme l'expliquent les acteurs de la CdC, « *d'en faire lieu structurant, de vie, de rencontres, de travail et d'innovation durable qui offre l'accès à tous* ».

Le port aux barques toujours en travaux

Ce projet se veut définitivement ancré dans l'économie sociale et solidaire. Il incorpore la culture, la découverte du patrimoine ainsi que l'environnement naturel du Marais poitevin. Le port aux barques est encore fermé. Les travaux prendront fin en décembre 2027. Néanmoins, le public peut désormais revenir dès le 17 juillet et profiter de multiples animations estivales (lire page 17).

Danielle Driou (CLP)



Des travaux de consolidation de grande ampleur ont été réalisés dans le bâtiment - © *Danielle Driou (CLP)*



La vie va reprendre sur le site avec les animations de la saison estivales - © *Archives L'Hebdo 17*

EN BREF

MARANS

■ **CANICULE.** Le feu d'artifice organisé initialement pour la fête nationale est reprogrammé au samedi 19 septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

COURÇON-D'AUNIS

■ **COMITÉ D'ANIMATIONS.** La brocante prévue dimanche 19 juillet est annulée. Contact au 05.46.01.12.10.

■ **JEUNESSE.** La médiathèque propose des lectures aux enfants dès 3 ans vendredi 17 juillet à 14h30 et mercredi 22 juillet à 14h et un ciné-club *Le grand méchant renard* aux enfants dès 5 ans jeudi 23 juillet à 14h. Gratuit. Inscription au 05.46.67.25.78.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

■ **LAVAGE AUTO.** Le club ados propose le nettoyage intérieur de votre voiture (aspirateur, vitres et plastiques) samedi 25 juillet de 10h à 15h au city stade. Participation 10 € avec une boisson offerte (pour une prestation de 20 minutes) au profit d'un projet d'autofinancement pour une sortie au Futuroscope. Inscription au 07.49.65.66.91 ou sur togetherclub.ados@gmail.com

■ **CIRCULATION.** Pour raison de travaux sur le réseau d'eau, la rue de la Roulerie (rue de l'école et du centre de loisirs) sera fermée à partir du vendredi 17 juillet pour une durée estimée à 8 semaines. L'accès au centre de loisirs se fera uniquement par le portail gris situé rue d'Aunis.

BENON

■ **SEMAINE BIEN-ÊTRE.** Le CCAS vous propose du lundi 20 au vendredi 24 juillet de 10h à 18h à la salle des fêtes et du parc du château : café débat, ateliers, détente, zumba, gym douce, nature, sérénité, défilé de tracteurs décorés... Gratuit. Programme sur le Facebook de la commune. Renseignement au 05.46.01.61.48.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **LA CLES DES CHAMPS.** La ludothèque est ouverte en juillet du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Elle sera exceptionnellement fermée jeudi 16 juillet et du lundi 3 au mardi 25 août inclus.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIEL PRIEZ**
Tél. 06 26 18 93 00 - daniel.priez@wanadoo.fr
Courçon-d'Aunis et alentours

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique

Le projet de parc éolien fait l'unanimité contre lui

LONGÈVES

Réunis en conseil municipal jeudi 9 juillet, les élus de la commune ont émis à l'unanimité un avis défavorable au projet porté par le promoteur Éolise.



Le conseil municipal ne veut plus d'éoliennes à proximité de la commune - © *Pixabay*

C'est un « non » ferme. Alors que l'enquête publique bat son plein [*], le conseil municipal de Longèves a émis à l'unanimité de ses membres, jeudi 9 juillet, un avis défavorable au projet éolien Nord N11 porté par la société Éolise. Ce projet prévoit l'érection de quatre machines d'une hauteur de 200 mètres et d'une puissance totale de 22,4 MW sur les communes de Longèves, Angliers et Sainte-Soulle, au nord de la route nationale 11. Rappelons qu'il a déjà fait l'objet d'un premier rejet de la part du ministère des Transports et de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) : les éoliennes seraient sur la trajectoire d'atterrissage des avions arrivant à l'aéroport de La Rochelle.

Outre le volet sécurité développé par la DGAC, « *ce projet ne répondait pas aux attentes de la commune en matière de préservation du cadre de vie, des paysages, du patrimoine local et de l'équilibre du territoire*, justifient les élus municipaux de Longèves. *Cet avis traduit également la volonté du conseil municipal de défendre les intérêts de la commune et de ses habitants.* » En clair, ces quatre machines porteraient atteinte à la qualité des paysages et, par conséquent, feraient perdre de la valeur aux biens immobiliers des Longevois. Dans un communiqué publié sur le site internet de la commune, le conseil municipal tient toutefois à réaffirmer « *son attachement à une transition énergétique concertée, cohérente et respectueuse des spécificités locales* ».

Rappelons également que l'avis de la municipalité longevoise n'est que consultatif : en dernier lieu, c'est le préfet de la Charente-Maritime qui décidera ou non de l'implantation de ce parc éolien sur le territoire.

C.V.

[*] Celle-ci est ouverte jusqu'au 30 juillet.

RETOUR EN IMAGES



Le marché de Taugon est ouvert tous les vendredis jusqu'au 25 septembre de 16h30 à 19h30, place de la mairie. On y trouve de nombreux producteurs de la commune et alentours. Sur les étals, fruits et légumes, miel, biscuits, rôtisserie, fromages, plat du jour... L'ensemble est accompagné par un food-truck et de la musique - © *D. Driou (CLP)*

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **MA COMMUNE, MA SANTÉ. Vous habitez ou travaillez en Aunis Atlantique ? Le centre intercommunal d'action sociale propose une complémentaire santé à prix attractif. Permanence de 9h à 12h dans les mairies à *Andilly-les-Marais* jeudi 16 juillet, à *Saint-Jean-de-Liversay* vendredi 17 juillet (à la Nouvelle Laiterie), à *Angliers* lundi 20 juillet, à *Nuaillé-d'Aunis* mardi 21 juillet, à *La Ronde* mercredi 22 juillet et à *Marans* vendredi 24 juillet (à la Caale). Prenez rendez-vous au 05.46.68.76.80 ou sur cias@aunisatlantique.fr**

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

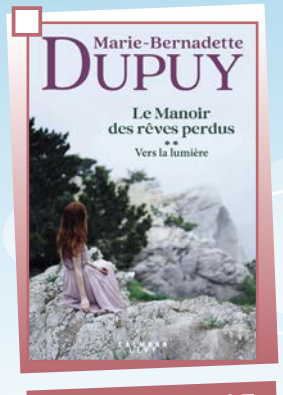
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Le projet phare de l'association consiste à construire un castrum, un fort militaire romain, sur un terrain situé à Mazeray - © *P.M.*

Le pari fou de la Legio VI Aquitaniae : faire renaître un fort romain

Présenté lors des Journées romaines Angeriacum, ce chantier d'archéologie expérimentale ambitionne de faire revivre l'histoire antique au public.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

À Saint-Jean-d'Angély, l'association Legio VI Aquitaniae a dévoilé un projet ambitieux à l'occasion des Journées romaines Angeriacum, organisées les 4 et 5 juillet : reconstruire un véritable fort romain selon les techniques de l'Antiquité. Ce chantier d'archéologie expérimentale devrait voir le jour à partir de 2027 sur la commune de Mazeray.

Durant deux jours, les visiteurs ont plongé dans l'univers de l'Empire romain grâce à des démonstrations militaires, des ateliers d'archéologie expérimentale, des présentations de la vie quotidienne des légionnaires et diverses animations gratuites proposées par les reconstituteurs.

Créée en 2023, l'association angérienne rassemble une vingtaine de passionnés d'histoire antique et de reconstitution historique. Co-présidée par Olivier Chanoit, archéologue de formation et directeur du site gallo-romain du Fâ à Barzan, elle intervient régulièrement sur de nombreux sites archéologiques de Nouvelle-Aquitaine, notamment à Barzan, Saintes, Sanxay, Rom et Chassenon, en collaboration avec la Legio VI Ferrata d'Arles.

Un chantier participatif sur trois ans

Le projet phare de l'association consiste à construire un castrum, un fort militaire romain, sur un terrain situé à Mazeray, appartenant à la Ville de Saint-Jean-d'Angély et mis à sa disposition. Les travaux, prévus de mars 2027 à 2030, seront réalisés sous la forme d'un vaste chantier participatif réunissant bénévoles, passionnés d'histoire, archéologues et amateurs de construction traditionnelle.

L'objectif est de mener un véritable projet d'archéologie expérimentale. Olivier Chanoit explique : « *Le principe de l'archéologie expérimentale, c'est de refaire les gestes des bâtisseurs de l'époque. Nous allons utiliser des matériaux simples, des techniques inspirées de celles des Romains et nous confronter aux mêmes difficultés qu'eux* ». Le projet bénéficie de l'accompagnement d'un comité scientifique composé d'archéologues, d'enseignants et de partenaires universitaires.

Le futur fort comprendra une palissade carrée de 30 mètres de côté, soit près de 900 m², réalisée en rondins de bois taillés en pointe selon les modèles militaires romains. L'ensemble sera équipé d'une porte monumentale à deux vantaux encadrée de deux tours de garde, de deux autres tours à l'arrière, d'un chemin de ronde, d'escaliers et de gradins permettant d'assister aux démonstrations. Il comportera également des abris contre le soleil ainsi que des tentes militaires reconstituant le campement d'une centurie romaine.

L'archéologue rappelle : « *Les camps romains étaient de véritables ouvrages d'ingénierie. Après une journée de marche d'une trentaine de kilomètres, les soldats étaient capables d'édifier un camp complet pour passer la nuit en sécurité* ». Il précise qu'il accueillait une centaine d'hommes : environ 80 combattants, légionnaires ou auxiliaires, ainsi qu'une vingtaine de personnels chargés de la logistique, des animaux et de l'intendance.

Les responsables de l'association insistent sur le caractère réversible de la construction. Aucune fondation ne sera réalisée afin de préserver le sous-sol. L'ensemble de la structure sera entièrement démontable en moins d'une semaine si nécessaire. Le chantier sera ouvert au public pendant les périodes de travaux afin de permettre aux visiteurs de suivre l'évolution de la construction et de découvrir les techniques utilisées. Le coprésident explique : « *Notre objectif est de créer un lieu vivant où l'on apprend en regardant, mais surtout en expérimentant. Les visiteurs pourront suivre la construction puis découvrir la vie quotidienne des légionnaires dans un camp tel qu'il pouvait exister il y a près de 2.000 ans* ».

À terme, ce fort romain a vocation à devenir un espace permanent dédié à la médiation historique. Il pourra accueillir des scolaires, des animations pédagogiques, des fêtes gallo-romaines, des reconstitutions historiques mais aussi des tournages de documentaires, de films ou de clips. Pour donner vie à ce projet, l'association mise avant tout sur ses propres ressources.

Afin d'accélérer le lancement du chantier, la Legio VI Aquitaniae a également ouvert une campagne de financement participatif sur la plateforme HelloAsso. Les fonds collectés permettront principalement de financer l'achat des matériaux nécessaires à la construction du fort — notamment les poteaux de bois qui composeront la palissade —, la fabrication d'outils inspirés de ceux de l'époque romaine, ainsi que l'accompagnement en ingénierie indispensable au développement et au suivi technique de ce chantier.

Une terre marquée par l'héritage romain

Le choix de Saint-Jean-d'Angély ne doit rien au hasard. L'ancienne *Angeriacum* se situe au cœur d'un territoire particulièrement riche en vestiges gallo-romains. Dès le Ier siècle avant notre ère, la Saintonge est intégrée à l'Empire romain. Les Santons, peuple gaulois installé dans la région, voient leur capitale *Mediolanum Santonum*, l'actuelle Saintes, devenir l'une des principales villes de la Gaule aquitaine.

La région conserve aujourd'hui de nombreux témoignages de cette période, parmi lesquels l'amphithéâtre, l'arc de Germanicus, les thermes de Saint-Saloine ou encore plusieurs villas gallo-romaines. L'arrivée des Romains transforme profondément le territoire grâce au développement des voies de communication, des aqueducs, des thermes et des infrastructures publiques. L'association Legio VI Aquitaniae entend désormais contribuer à faire revivre ce patrimoine en offrant au public une immersion au plus près de l'histoire romaine.

Philippe Morchain (CLP)

Plus d'informations sur legion-aquitaniae.com

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **CANICULE.** Le feu d'artifice organisé initialement pour la fête nationale est reprogrammé au samedi 19 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

MAZERAY

■ **MÉDIATHÈQUE.** Fermeture exceptionnelle jusqu'au samedi 25 juillet inclus.

SAINT-PARDOULT

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle vendredi 17, mardi 21 et vendredi 24 juillet. Ouverture exceptionnelle jeudi 23 juillet.

SAINT-SAVINIEN

■ **CANICULE.** Le feu d'artifice organisé initialement pour la fête nationale est reprogrammé au mercredi 26 août à l'occasion du marché semi-nocturne.

PUY-DU-LAC

■ **COUPE DU MONDE DE FOOTBALL.** Une retransmission de la finale sur écran géant est organisée dimanche 19 juillet à 21h à la salle des fêtes La Jarrie (salle climatisée).

BORDS

■ **LA PETITE LUMIÈRE.** L'atelier d'art propose son exposition *Abstrait de crayon* jusqu'au samedi 5 septembre à la médiathèque. Contact au 05.46.83.63.95.

TORXÉ

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle pour congés du 20 au 31 juillet inclus. Réouverture le lundi 3 août aux heures habituelles. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez appeler le 06.32.34.96.20.

ROMAZIÈRES

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle jusqu'au vendredi 24 juillet inclus.

HAIMPS

■ **LUDOTHÈQUE EN PLEIN AIR.** Vendredi 17 juillet de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h à l'aire de loisirs du Parvet. Pique-nique possible sur place. Entrée gratuite. Renseignement au 05.46.33.37.14 ou sur ludotheque.valsdesaintonge.fr

PRIGNAC

■ **MAIRIE.** Le secrétariat sera fermé jeudi 16 et vendredi 17 juillet. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.65.70.32.62.

BEAUVAIS-SUR-MATHA

■ **MAIRIE.** Changement d'horaires jusqu'au 7 août inclus : ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h. Contact au 05.46.26.10.59.

BAZAUGES

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle jusqu'au vendredi 24 juillet inclus.

Y.-F. Scaringella : « Nous devons reprendre de bonnes habitudes »



Yves-François Scaringella : « *Nous les petits maires, on est lâché dans l'arène* » - *© T.L. (CLP)*

COURANT

Le nouveau maire, Yves-François Scaringella, lance son mandat avec la volonté de dialoguer, d'unir les administrés et de construire dans la durée.

Élu en mars dernier, Yves-François Scaringella souhaite mettre au service de la commune son expérience de chef d'entreprise. Désormais retraité, le Savoyard d'origine se lance dans l'aventure en néophyte, bien décidé à apprendre. « *Je sollicite les techniciens de la CDC (Communauté de communes, N.D.L.R.), qui nous aident beaucoup mais j'attends d'eux de la formation et de l'information*, indique-t-il. *Nous les petits maires, on est lâché dans l'arène.* ». C'est pourquoi il compte solliciter l'intercommunalité sur des sujets plus ciblés, en petits groupes d'élus, « *pour arrêter de courir de réunions en réunions* », et devenir opérationnel rapidement.

Car, quand on est maire d'une commune de moins de 500 habitants, il faut savoir tout faire. La gestion des budgets, notamment, exige une connaissance technique des plateformes numériques de l'État. « *Il faut nous mettre sur les rails* », appelle-t-il de ses vœux. S'agissant de l'appui logistique, il privilégie la mutualisation de proximité. « *Le relationnel avec les maires voisins est super, on partage nos difficultés et nos expériences* ». En conséquence, certaines acquisitions sont partagées. Car au-delà de l'administratif, c'est bien par le dialogue que l'édile envisage d'impulser une nouvelle dynamique. « *J'aide les habitants à traduire le langage technocratique* », illustre-t-il. Pour ce faire, la pédagogie s'applique, pour régler les difficultés passées, comme la gestion des déchets à la carrière municipale, ou la mise en conformité des démarches administratives liées aux déclarations préalables de travaux.

> *« J'invite les administrés à venir discuter en mairie"*

« *Nous devons reprendre de bonnes habitudes et un bon fonctionnement et que chacun fasse sa part* », insiste l'édile. Et c'est pour se montrer exemplaire que l'équipe du conseil a relancé l'édition du journal de la cité, afin de garantir « *des informations complètes et transparentes, avec des données chiffrées, précises et claires* », confirme Yves-François Scaringella. Et d'affirmer : « *J'invite les administrés à venir discuter en mairie.* »

Cependant, le contexte rend la tâche plus complexe qu'ailleurs. L'éloignement des deux villages composant la commune réunie, le nombre des monuments à entretenir, trois églises, deux cimetières, et « *quelques vieilles histoires* » induisent de recréer, au préalable, un relationnel convivial pour apporter le service à l'ensemble de la population. Car la facilité serait de dédoubler les installations ou de ne rien faire, or la volonté est bien de réunir.

Quel meilleur vecteur que celui de proposer des animations pour y aboutir. Ainsi, le conseil a voté l'organisation d'un repas des aînés, offert par la municipalité, en lieu et place d'un feu d'artifice onéreux et moins rassembleur. Une soirée culturelle est également en projet. Enfin, quand bien même les jeunes sont peu nombreux, la mise en place du statut d'un « jeune maire » est en cours pour intégrer toutes les générations.

« Y aller tranquille »

En revanche, l'ambition n'exclut pas la prudence. Face à la baisse continue des dotations de l'État, la planification prime sur l'empressement. « *Certains de nos prêts se terminent cette année, on va faire les choses par tranche dans la durée* », rassure-t-il. Il s'agit de parer au plus pressé pour mettre hors d'eau le toit de l'église de Ligueuil, puis de rénover le local communal au service des associations, de dresser un audit exhaustif des chantiers de voiries à prévoir, et de s'assurer du nettoyage fréquent des berges et fossés, en respectant la biodiversité. Des moments festifs, des chantiers partagés, autant de moyens utiles pour que la solidarité se développe à Courant-Ligueuil.

Tony Landret (CLP)

CFA – MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
ANGÉRIENNE

MAISON FAMILIALE RURALE ANGÉRIENNE
29, rue des Tilleuls - « La Jallet » Saint-Denis-du-Pin 17400 ESSOUVERT
05 46 32 16 16 - mfr.angerienne@mfr.asso.fr - www.mfr-saintdenisdupin.fr

RÉSULTATS EXAMENS 2026

BAC PRO S.A.P.A.T.
« Services aux Personnes et Animation dans les Territoires »
100% de réussite - 13 reçus - 13 présentés

ARNAUD Valentine, BONACKI Camille (mention assez bien), BONNEAU Charline, BRILLOUET Anaïs, CHABROL Maeva (mention très bien), CHAMARD-QUINTARD Eden (mention assez bien), DELAGE Lily (mention bien), LOUIS Justine, LUSSON Lilou (mention assez bien), PARET Océane (mention assez bien), PEINTAUD Manon (mention bien), PERRETTE-ROULLEAU Jade (mention bien), VATBLED-CARPENTIER Laura (mention bien).

DIPLOME NATIONAL DU BREVET
75% de réussite
32 reçus - 43 présentés

AUBINEAU Charly, DAVID Soan, BABIN Léane (mention assez bien), FILLASTRE Enzo, BERTAUX Lou, GAILLARD Zélie (mention assez bien), BERTRAND Camille, GIRAUD Timéo (mention assez bien), BODIN Cléa, GOGUET Doryann (mention bien), BOISDÉ Kénaël, GORRICHON Zoé, BORDES Kiara, GROSDENIER Esteban, BOUCHET Lucas, GUINEL Gabriel, BOURASSEAU Inaya, JOUBERT DA SILVA MARTINS Nohan, BRECQ Matis, LARDY Timéo (mention assez bien), BRESSE Lana (mention assez bien), MASSIOT Nathan (mention bien), CADORET Izia (mention assez bien), OSTEN Louanne (mention assez bien), CHABROL Mathias (mention bien), REBAHI Matthys, CHAVAGNAC Anton, SAUVAGE Kérian, COUSIN Aaron (mention assez bien), SBAA Isaiah (mention bien), DA SILVA PEREIRA Maxime (mention assez bien), VINSONNEAU-MEMAIN Kahila.

40 emplois créés grâce à l'ouverture du McDonald's de Matha



Cette implantation à Matha s'accompagne de la création de quarante emplois - *© O.H. (CLP)*

Le nouveau restaurant McDonald's de Matha a été inauguré lundi 6 juillet, avant d'accueillir ses premiers clients dès le lendemain. À la tête de ce nouvel établissement, le franchisé Emmanuel Delaunay poursuit le développement de son réseau. Après avoir repris le restaurant de Saint-Jean-d'Angély en 2021, puis celui de Surgères en 2023, il ajoute désormais Matha à son implantation en Charente-Maritime.

Entré chez McDonald's il y a 36 ans en tant qu'équipier polyvalent, Emmanuel Delaunay a souligné l'importance particulière de cette nouvelle étape de son parcours. Pour lui, cette ouverture « *revêt une énorme importance* » parce que c'est « *ma première ouverture* ». Lors de son discours inaugural, il a rappelé que l'ouverture d'un restaurant allait bien au-delà de sa dimension commerciale. « *Quand on ouvre un restaurant, on inaugure un lieu, une activité économique. Mais on ouvre surtout une aventure humaine. Une aventure faite de rencontres, de confiance, de travail collectif et d'engagement quotidien.* »

Cette implantation à Matha s'accompagne de la création de quarante emplois, « *principalement localement* ». Emmanuel Delaunay a également insisté sur l'importance de l'humain dans son projet : « *Je crois profondément qu'une entreprise réussit durablement lorsqu'elle place l'humain au centre.* » Le franchisé a enfin rappelé les liens entretenus entre l'enseigne et le monde agricole. « *McDonald's est un partenaire majeur de l'agriculture française. En Nouvelle-Aquitaine, nous travaillons avec 76 agriculteurs sur des filières essentielles telles que la pomme de terre, le bœuf, le blé, la carotte et la tomate.* »

Le foyer rural des Nouillers suspend ses activités à la rentrée

Coup dur pour la vie associative des Nouillers. Le conseil d'administration du foyer rural a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités à compter de la rentrée 2026. Une décision prise à l'issue de deux réunions, les 19 et 29 juin, face à une situation jugée trop incertaine. Deux raisons principales sont avancées. La première est d'ordre financier. L'association explique devoir faire face à une baisse des subventions, à une diminution du nombre d'adhérents et à une hausse des coûts liée à la professionnalisation des intervenants. Malgré le soutien de la commune, qui met la salle municipale à disposition, le bureau estime ne plus être en mesure d'assurer sereinement une nouvelle saison.

La seconde difficulté concerne le manque de bénévoles. Les appels lancés pour renouveler le bureau, notamment aux postes de président et de trésorier, sont restés sans réponse. Le conseil d'administration regrette également une faible implication des adhérents dans l'organisation des manifestations, rendant le fonctionnement de l'association de plus en plus difficile. Cette mise en sommeil entraîne donc l'arrêt de toutes les activités pour l'année à venir. Les responsables espèrent toutefois qu'il ne s'agira que d'une parenthèse et lancent un nouvel appel aux habitants souhaitant s'investir afin de permettre une reprise à l'avenir. Une réunion du conseil d'administration, ouverte à tous, est prévue lundi 31 août à 20h30 à la salle des associations. Une assemblée générale exceptionnelle se tiendra ensuite samedi 12 septembre à 9h30, à la salle des fêtes, afin d'évoquer l'avenir du foyer rural.

Pour contacter le foyer rural, par mail à jldrahon@orange.fr ou par téléphone au à 06.70.40.11.85 Vous pouvez également vous rendre sur la page Facebook de l'association : Foyer Rural Les Nouillers.

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

MATÉRIELS AGRICOLE

Achète remorque réfrigérée, petit vol. AV : vitrine 2,50 m, remorque grillagée petits animaux. Tél. : 06 44 95 17 88.

RENCONTRES

Retraitée dynamique recherche monsieur plus de 80ans, bonne éducation, sans enfant pour relation heureuse, entraide et combler solitude dans la confiance et le partage Tél: 06 50 00 77 92

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'HEBDO
DE CHARENTE-MARITIME

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)	☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien	☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)	☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement	☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur	☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*	☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**	☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.011978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.
RÉDACTION • redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 • **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.
PUBLICITÉ • f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 • **Chargé des ventes :** Franck Delapierre
ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE • **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1225 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.
Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées: 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).
votre journal

DÉCÈS

ANGOULINS-SUR-MER
Jeannine Pigeonnier, née Claverie, décédée à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 16 juillet à 10h en l'église d'Angoulins.

DOMPIERRE-SUR-MER
Jean-Luc Guillemet, décédé dimanche 5 juillet à l'âge de 71 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 15 juillet au crématorium de La Rochelle.

MATHA, COURCERAC, TONNAY-BOUTONNE
Damien et Géraldine Garraud, décédés jeudi 18 juin aux âges de 50 et 47 ans. Leurs obsèques ont eu lieu vendredi 10 juillet en l'église Saint-Hérie de Matha, suivies de l'inhumation au cimetière de Courcerac.

PÉRIGNY
Annie Chaillou, née Cheisson. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 13 juillet en l'église de Périgny, suivie de la crémation au crématorium de La Rochelle.

PUILBOREAU
Jean-Paul Fontanille, décédé lundi 6 juillet à l'âge de 71 ans. La cérémonie civile a été célébrée vendredi 10 juillet au cimetière de Puilboreau.

ROCHEFORT
Michèle Chollet, né Grousseau, décédée samedi 4 juillet à l'âge de 78 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 10 juillet en l'église Notre-Dame de Rochefort, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Geneviève Jules, décédée samedi 4 juillet à l'âge de 78 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 15 juillet en l'église Saint-Louis de Rochefort, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Jean-Pierre Salesse. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 13 juillet en l'église Saint-Louis de Rochefort.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Théo Chevrier-Chapuis, décédé mardi 7 juillet à l'âge de 24 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 13 juillet en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de La Vergne.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE, SURGÈRES, SAINTES
Danièle Charieras, La cérémonie civile a été célébrée mercredi 15 juillet au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Germain-de-Marencennes.

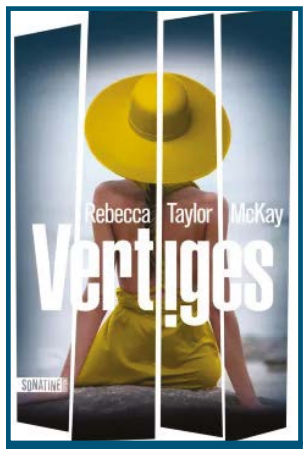
SURGÈRES
Danielle Bardin, décédée à l'âge de 74 ans. Un dernier hommage lui a été rendu vendredi 10 juillet au cimetière Saint-Pierre de Surgères.

SURGÈRES, LA ROCHELLE, ROCHEFORT
Monique Jaudeau, née Proton, décédée à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 13 juillet en l'église de Surgères, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Gilles de cette même commune.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

AUTEURS COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

Vertiges de Rebecca Taylor McKay



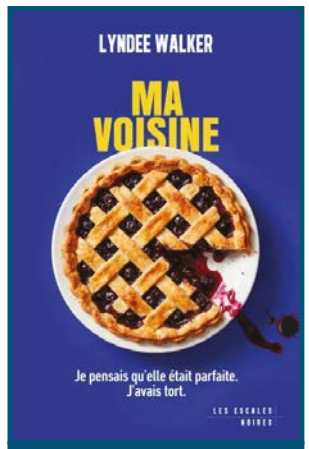
DATE DE PARUTION
07/05/2026

En lisant ce livre, vous allez commencer par vous imaginer qu'il s'agit d'une histoire assez banale. Celle de deux amoureux, Clara et Spencer, qui passent leur lune de miel en Italie, dans un très bel hôtel près de Positano. Et qui, entre bains de soleil et cocktails face à la mer, se lient d'amitié avec un autre couple. Les choses ne sont néanmoins pas aussi parfaites qu'elles en ont l'air. Et elles se compliquent même assez vite lorsque Clara reçoit un message anonyme pour la prévenir que son mari lui ment. Peu à peu, la paranoïa s'empare de Clara.

▶▶ Sonatine, 408 pages, broché 22,90 €, Ebook 15,99 €.

Rebecca Taylor McKay est l'auteure d'un premier roman, *Vertiges*, nominé pour le Women's Prize Discoveries et le Northern Writers Sid Chaplin Award. Elle vit à Calderdale dans le Yorkshire de l'Ouest.

Ma voisine de LynDee Walker



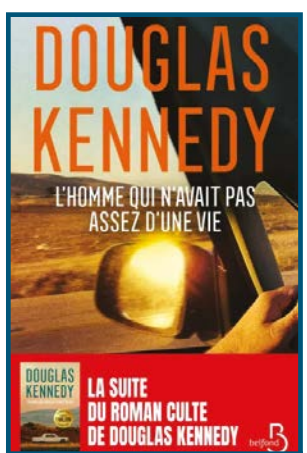
DATE DE PARUTION
04/06/2026

Ma voisine ? Une mère idéale. Une épouse irréprochable. La perfection incarnée.
Enfin… C'est ce que je croyais.
Cinq enfants modèles, du pain fait maison qui cuit au four tous les matins, un vrai mariage d'amour avec son petit ami du lycée : ma voisine est la parfaite femme au foyer.
Alors pourquoi est-elle si froide avec moi ? Pourquoi ses enfants ne vont-ils pas à l'école ? Pourquoi la famille ne se rend-elle jamais en ville ?
Ma voisine cache quelque chose.
Moi aussi.

▶▶ Les Escales, 388 pages, broché 21,90 €, Ebook 13,99 €, livre audio 22,99 €.

Journaliste reconnue, LynDee Walker est l'autrice de plus de vingt romans à succès. *Ma Voisine* est son premier roman traduit en français. Elle vit à Richmond, en Virginie.

L'homme qui n'avait pas assez d'une vie de Douglas Kennedy



DATE DE PARUTION
07/05/2026

Depuis le décès brutal de son épouse, Andrew Tarbell aimerait se rapprocher de son fils, Jack, avec qui il entretient une relation difficile. Longtemps à la dérive, le jeune homme s'est reconverti en apprenti journaliste dont Andrew suit assidûment les publications.
Or voici que Jack dévoile une enquête sur une affaire de plagiat qui fait les gros titres à Hollywood. Le nom du coupable ? Adam Bradford.
Pour Andrew, c'est le choc. Adam est le fils qu'il a abandonné quand il s'appelait encore Ben Bradford et qu'il avait été déclaré mort dans un accident de bateau.
Aujourd'hui, la vérité pourrait bien remonter à la surface, brisant non seulement la vie d'Andrew, mais aussi celle de tous ceux qu'il croyait avoir protégés.

▶▶ Belfond, 352 pages, broché 22,90 €, Ebook 15,99 €, livre audio 24,99 €.

Douglas Kennedy est un écrivain américain né le 1er janvier 1955 à New York. Plusieurs de ses romans ont reçu des récompenses littéraires et fait l'objet d'une adaptation cinématographique. L'auteur s'est fait connaître grâce à son livre mondialement célèbre *Piège nuptial*.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2619**564**

LE CLOS DU VIEUX PUITS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, Rue de la Grande Ouche
17250 SAINT-PORCHAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SAS «**LE CLOS DU VIEUX PUITS**»

SIEGE : 4, Rue de la Grande Ouche à SAINT-PORCHAIRE (17250)

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation de tout type d'immeuble, bâti ou non, meublé ou non, par bail, location saisonnière ou autrement ;

L'achat, la revente, la transformation et la construction d'immeubles, ainsi que la vente d'immeubles groupés ou individuels ;

La location de locaux meublés ou non, avec services associés, à des particuliers ou entreprises ;

L'exploitation et la location de chambres d'hôtes, tables d'hôtes, gîtes étape, et tout autre hébergement touristique ou de courte durée :

La fourniture de prestation para-hôtelières ;

La location de piscine et de tous équipements relatifs au bien-être ;

L'organisation, la promotion et la gestion d'évènements (à l'exclusion de l'organisation de spectacles) ;

Toutes activités de loisirs et de détente ;

L'organisation et l'accompagnement de balades et visites guidées en voiture, bateau, vélo, moto et vélo électrique ;

L'achat, vente, location de tous matériels et de tous véhicules à moteurs d'énergie fossile ou électriques ou autres ;

La restauration rapide ou à emporter, directement ou par sous-traitant, ainsi que la préparation et vente de brunchs et produits locaux ;

Généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou contribuant à leur réalisation ;

La création, la location, l'acquisition, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ;

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 10 000 euros, divisé en 1 000 actions de 10 € chacune, libérées en totalité.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENCE : Monsieur David PENNETIER, demeurant 4, Rue de la Grande Ouche à SAINT-PORCHAIRE (17250).

IMMATRICULATION : au RCS de SAINTES.

Pour avis

Le Président



A2618**526**

FIZEAU

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 €
Siège social : 60, Avenue Jean Jaurès,
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 juin 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : FIZEAU

Siège social : 60, Avenue Jean Jaurès, 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

Objet social : l'acquisition de tous immeubles, notamment d'un immeuble sis à PARIS (75015) 6, rue Fizeau et de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits biens, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;

l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ;

l'aliénation du ou des immeubles ou biens immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Caroline TRONEL

Demeurant à SAINT GEORGES DE DIDONNE (17110) 60, Avenue Jean Jaurès

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES (17).

Pour avis
La Gérance

A2619**894**

Notaires

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

Suivant acte reçu par Maître Charles-Louis PROUST , Notaire Associé de la Société dénommée «PROUST & ASSOCIES», Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à MANSLE-LES-FONTAINES (Charente), 79 avenue de Korb, soussigné , le 10 juillet 2026 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'organisation de mariages, d'événements d'entreprise et de réceptions privées, services d'hospitalité, d'hébergement de courte durée, coordination de services de restauration (traiteur), location de lieux et toutes activités commerciales connexes liés au tourisme et à l'évenementiel

Dénomination : Château de la Tillade

Siège social :SAINT-SIMON-DE-PELLOUAILLE (17260) , 8 A route de Gemozac, Saint Simon de Pellouaille .

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social :TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR)**.**

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Exercice social: commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DECEMBRE de chaque année.

Les gérants de la société sont : Madame Samantha MACE et Monsieur Elliot MACE demeurant ensemble à BS20 7EU (ROYAUME UNI) 20 Woodhill Road Portishead.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis

Le notaire.

A2619**577**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures électroniques en date à DOMPIERRE-SUR-MER (17) du 1er juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination : **SECURION TP**

Siège : Zone Artisanale de Corne Neuve, 23, rue Ampère, 17139 DOMPIERRE-SURMER

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 20.000 €uros.

Objet : La fourniture, l'achat, la vente, le négoce, l'importation, l'exportation, la distribution (en gros, demi-gros et détail), la représentation commerciale, l'intermédiation, et plus généralement la commercialisation, destinée notamment aux particuliers, y compris par voie de démarchage à domicile, par vente à distance, en boutique, sur internet, ou par tout autre canal, de tous matériels, produits, équipements et systèmes de sécurité, notamment :

- lutte contre l'incendie : extincteurs, systèmes d'extinction, détecteurs, alarmes incendie, matériel de prévention et de protection incendie, signalisation, accessoires, pièces détachées, consommables, dispositifs de protection passive ;

- sécurité contre le vol, l'intrusion et la malveillance : alarmes anti-intrusion, détecteurs, sirènes, vidéosurveillance, contrôle d'accès, interphonie/visiophonie, serrures et cylindres, blindages, coffres, dispositifs anti-effraction, éclairage de sécurité et équipements connexes ;

- fermetures et protections anti-intrusion : fenêtres, portes, portails, barrières, grilles, volets, rideaux métalliques, clôtures, protections mécaniques, accessoires, quincaillerie, automatismes et motorisations associés. Le traitement, la protection, l'imprégnation et la préservation des bois, notamment les traitements ignifuges, retardateurs, ralentisseurs de feu, ainsi que, le cas échéant, les traitements de protection (champignons, insectes xylophages), l'application de produits de protection, et toutes prestations associées (diagnostic, préparation, application, finitions, contrôle), dans le respect des normes et prescriptions techniques.

Gérant : Monsieur Teddy PAJOT, demeurant au 4 bis, rue des Hirondelles, 17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE (17).

POUR AVIS,
Le Gérant

A2619**506**

STAPES AUDITION

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Galerie Marchande
SUPER U
ZA Pied Sec
Route de Saintes
17260 GEMOZAC
RCS Saintes en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 juillet 2026 par voie électronique, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : STAPES AUDITION

Siège : Galerie Marchande SUPER U ZA Pied Sec Route de Saintes, 17260 GEMOZAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 8 000 euros

Objet : Activité d'audioprothésiste, commerce de détail de prothèses auditives et de matériel lié à la surdité et à la protection auditive, et vente d'articles divers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Pauline SAVARY, demeurant 2 rue des Bertrands, 17250 LES ESSARDS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES

POUR AVIS
La Présidente

A2618**709**

COUTURIER

Société civile immobilière
au capital de 100,00 euros
Siège social :
29, route de Corcosse
17100 COURCOURY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURCOURY du 24 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : COUTURIER

Siège social : 29, route de Corcosse, 17100 COURCOURY

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la transformation, l'aménagement, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immeubles bâtis ou non pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil susceptibles d'en favoriser le développement.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jimmy COUTURIER, né le 18 février 1994 à CLERMONT FERRAND (63), demeurant 29, route de Corcosse 17100 COURCOURY

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis
La Gérance

A2619**728**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : NLCC

Siège social : 39 rue du Stade, 17320 SAINT-JUST-LUZAC

Objet social : La réalisation de toutes prestations de soins technico-esthétiques, notamment épilation laser, thermolyse et cryolipolyse.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 4 000 €

Gérance : Madame Céline COMBE, demeurant 6 bis, rue des Chênes 17560 BOURCEFRANC-LE-CHAPUS.

Immatriculation de la Société au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis

La Gérance

DIVERS

A2619**573**

Rectificatif

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Hebdo de Charente Maritime du 16 octobre 2025, concernant la société **MOUSS'DOC CHEMINEES**, 19 avenue des Vignes, 17320 St Just Luzac. Il y a lieu de lire : Désignation du fonds de commerce de vente et pose de cheminée, poêles, fumisterie, ramonage, travaux de plâtrerie sis 19 avenue des Vignes, SAINT JUST LUZAC (17320), et non pas : Désignation du fonds de commerce de vente et pose de cheminée, poêles, fumisterie, ramonage, travaux de plâtrerie sis à SAINT JUST LUZAC (17320).

A2619**677**

Rectificatif

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans L'Hebdo de la Charente Maritime du 11 décembre 2025, concernant la société **SCI DILOSQUER**, 4 Avenue Paul Couzinet, 17230 Marans. Il y a lieu de lire au terme du Procès Verbal du 9 Juillet 2026, et non pas : au terme de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 Décembre 2019.

TESTAMENT

A2620**024**

NOTAIRE

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juin 2019,

Madame Georjane Elisabeth POTIRON, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Tonino TORCOLETTI, demeurant à ROYAN (17200) 12 avenue Emilie Résidence les Sternes. Née à SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (17110) , le 21 août 1938. Décédée à ROYAN (17200) (FRANCE) , le 25 mai 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Agnès LE MARTRET, Notaire Associée de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «NOTA», dont le siège est à AYTRE (17440), 15 B avenue Roger Salengro, titulaire d'un Office Notarial à ROYAN (17200), 13-19 avenue Charles Regazzoni, le 10 juillet 2026, suivi d'un acte de contrôle de saisine le 10 juillet 2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Agnès LE MARTRET, notaire à ROYAN 13-19 avenue Charles Regazzoni, référence CRPCEN : 17041, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**609**

MACHASEV - LIQUIDATION

MACHASEV

SASU au capital de 8000.00 euros
Siège social :
48 Boulevard de la République
17200 ROYAN
RCS n°814972964- RCS SAINTES

L'actionnaire unique en date du 19 juin 2026, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Madame Séverine MACHACEK, demeurant à 148 avenue des Semis 17200 ROYAN et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS de SAINTES.

Le liquidateur.

MODIFICATIONS

A2619**608**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

SAS BONNEMIE ILE O'DIS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.140.000,00 euros
Siège social : Bonnemie
17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON
(Chte-Mme)
401 988 423 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 30 juin 2026, il a été décidé :
- de nommer en remplacement de M. Christian GAULT démissionnaire, avec effet à compter du 30 juin 2026, en qualité de Président de la Société, M. Benoît GAULT demeurant au 178 rue Saint Jean à Saint Georges d'Oléron (17),
- et de nommer en remplacement de Mme Christine GAULT démissionnaire, à compter du 30 juin 2026, en qualité de Directeur Général Mme Florine GAULT née CANTET demeurant 178 rue Saint Jean à Saint Georges d'Oléron (17).
Mention sera faite au RCS de La Rochelle,

Pour avis.

A2619**657**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

COFIRIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.207.530 €
Siège social : 2 bis rue Le Verrier
ZAC de Belle Aire
17440 AYTRE
482 308 186 RCS LA ROCHELLE

L'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2026 a réduit le capital de la société de 962.259 € par voie de réduction de la valeur nominale des parts sociales.
Le capital est ramené de 3.207.530 € à 2.245.271 €.
Les articles 6 & 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

A2619**601**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

HOLDING GAULT

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000,00 euros
Siège social : Bonnemie
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON
434 314 050 RCS La Rochelle

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 30 juin 2026, il a été décidé :
- de nommer en remplacement de M. Christian GAULT démissionnaire, avec effet à compter du 30 juin 2026, en qualité de Président de la Société, M. Benoît GAULT demeurant au 178 rue Saint Jean à Saint Georges d'Oléron (17),
- et de ne pas remplacer Mme Christine GAULT démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général.
Mention sera faite au RCS de La Rochelle,

Pour avis.

A2619**691**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

IMMOVAL

Société civile immobilière
au capital de 5.000 €
Siège social : 2 Bis Rue Leverrier
17440 AYTRE
503 561 532 RCS LA ROCHELLE

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2026 a décidé de réduire le capital d'un montant de 750 € par voie d'annulation de parts sociales.
Le capital a ainsi été ramené de 5.000 € à 4.250 €
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

A2619**605**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

SOCIÉTÉ CIVILE LE CHÂTEAU

Société civile
au capital de 500.000,00 euros
Siège social : 2, Route des Mirouelles
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON
498 338 201 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 30 juin 2026, il a été décidé de nommer M. Benoît GAULT, demeurant au 178 rue Saint Jean à Saint-Georges d'Oléron (17), aux fonctions de gérant de la Société avec effet à compter du 30 juin 2026, en remplacement de la SAS HOLDING GAULT et de M. Christian GAULT, démissionnaires.
Mention sera faite au RCS de La Rochelle,

A2619**602**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

SARL BONNEMIE VOYAGES

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 2, Route des Mirouelles
17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON
507 390 680 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2026, M. Benoît GAULT demeurant au 178 rue Saint Jean à Saint Georges d'Oléron (17) a été nommé, avec effet à compter du 30 juin 2026, gérant de la Société, en remplacement de M. Christian GAULT, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de La Rochelle,

Pour avis.

A2620**103**

Novexo

SAS au capital de 3 000 €

Siège social : 7 impasse du puits fleuri

17510 CHIVES

RCS de SAINTES n°949 746 069

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 13/07/2026 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement NOVEXO qui devient à compter du 01/08/2026 :
RATIONBOX
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de SAINTES.

Peter Julian Top

A2618**496**

POUSSAU ET COMPAGNIESociété à responsabilité limitéeau capital de 30 489,80 euros Siège social : 11 rue des Plantes - « Fondouce «17490 MASSAC349 123 612 RCS SAINTES Avis de Publicité Aux termes d'une délibération en date du 02 février 2026 à 18H00, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Odile POUSSAU de ses fonctions de cogérante à compter du 02 février 2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Odile POUSSAU a été supprimée.Mention sera faite au RCS de Saintes.Pour avisLa Gérance

---

A2619**794**

MINIATURESECOURS

SASU au capital de 1 000 €

Siège social : 7 RUE DE L'EGLISE

17700 LA DEVISE

RCS de LA ROCHELLE n°931 447 007

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGO du 30/06/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social selon article L223-42 du Code de commerce.
Mention au RCS de LA ROCHELLE.

PERRET FREDERIC

A2619**418**

GP CONSTRUCTION 17
PERTE MOITIE CAPITAL

GP CONSTRUCTIONS 17

SAS au capital de 2000.00 euros
Siège social : 46
avenue Aliénor d'Aquitaine
17200 ROYAN
RCS n°948680160- RCS SAINTES

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2024, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis, la Présidence

A2619**540**

COB

Société par actions simplifiée
au capital de 1 396 250 euros
Siège social : 6 Rue de Belgique 17138 PUILBOREAU
RCS LA ROCHELLE 501183537

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision du Président en date du 6 Juillet 2026, il résulte que :

Cécile BALLANGER, demeurant 22 rue de la Paix, 17300 LA ROCHELLE, a été nommée en qualité de Directrice Générale.

POUR AVIS

Le Président

A2619**816**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

PROTECHLAV
Société à responsabilité limitée
Au capital de 126 500 euros
Siège social : 51 Rue du Chêne, Zac des Chênes, 17100 LES GONDS
953 754 280 RCS SAINTES
Suivant décision en date du 30/06/2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
M. Jean-Michel PARROU, demeurant 2 Rue Monseigneur de la Rochefoucauld, 17100 SAINTES, anciennement gérant, devient président.
Dépôt légal au RCS de SAINTES.
Pour avis, la Gérance

A2619**544**

COB II

Société par actions simplifiée
au capital de 310 700 euros
Siège social : 6 rue de Belgique, 17138 PUILBOREAU
RCS LA ROCHELLE 504 301 763

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 6 Juillet 2026, il résulte que :

Olivier BALLANGER, demeurant 19 rue Planquette, 17000 LA ROCHELLE, a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

La Présidente

A2619**470**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

HOLISTEP
Société à responsabilité limitée au capital de 21 000 €
Siège social : 40 Rue Chef de Baie, 17000 LA ROCHELLE
983 242 405 RCS LA ROCHELLE
L'AGE du 06/07/2026 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 588 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 21 000 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 21 588 euros
Pour avis, la Gérance

A2619**901**

«ADOM CONCEPT CUISINES ET BAINS» EURL au capital social de 2.000 €

Siège social : 2 rue de la Métairie - 17220 SALLES SUR MER
RCS LA ROCHELLE : 881 884 134

Au terme d'une délibération en date du 30 avril 2024, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L 223.42 du Code de Commerce.

Le gérant

A2620**056**

CHANTIER NAVAL CHARPENTE-COAST

SARL au capital de 1 200 €
Siège social :
5 Route du Moulin des Soeurs
17590 ARS EN RE
RCS LA ROCHELLE n°844 726 927

L'assemblée générale extraordinaire du 10/06/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS LA ROCHELLE

A2620**023**

Pascal ARNAUD
Avocat à la Cour
1, avenue Hubert Dubedout
33270 FLOIRAC

Suivant assemblée générale du 30/06/2026 de la SAS **«ETABLISSEMENTS MORIN»** au capital de 400 000 €, ayant son siège à La Nougère - 17510 NERE (R.C.S. SAINTES 316 085 125), il a été décidé de proroger la durée de la société de 50 années à compter du 22 mai 2029, soit jusqu'au 22 mai 2079. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

A2619**990**

LERNO-MILON
SCM au capital de 1 000 €. Siège social : 39 BIS AVENUE SORIGNET 17750 ETAULES. 100 986 777 RCS LA ROCHELLE.
Par décision de l'Assemblée générale du 01/07/2026, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 41 BIS AVENUE SORIGNET 17750 ETAULES, à effet du 01/07/2026.

DISSOLUTIONS

A2620**070**

Avis de dissolution

SCI SAINT JEAN

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 12 000 euros
Siège social :
18 AVENUE DE ROCHEFORT
17400 ST JEAN D ANGELY
Siège de liquidation :
5 Rue Georges Clémenceau
85220 L'AIGUILLON SUR VIE
481 242 931 RCS SAINTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe BIBINET, demeurant 5 Rue Georges Clémenceau, 85220 L'AIGUILLON SUR VIE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue Georges Clémenceau 85220 L'AIGUILLON SUR VIE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2619**896**

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LE BOIS DE LA GARENNE

Société civile au capital
social variable de 8 000 €
Siège social : 19 chemin de la Maillezais
Le Bois de l'Encens 17290 VIRSON
N° 442 260 527 RCS La Rochelle

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de l'EARL LE BOIS DE LA GARENNE au 30 juin 2026, conformément aux dispositions statutaires.
Suite au quitus donné à la gérance, Madame Claudie GOUINAUD, gérante, domiciliée 19 chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens 17290 VIRSON, a été nommée liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social actuel.
L'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de La Rochelle.

Le Liquidateur

L'HEBDO Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

L'HEBDO Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE
annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

En attendant de nouveaux canadairs, la grande débrouille

Alors que les feux de forêt se multiplient, la France adapte en urgence son dispositif aérien.

Un peu partout en France, les incendies de forêts se multiplient mettant en évidence la vulnérabilité des moyens dont la France dispose pour faire face à ces urgences. Le pays à du faire appel à des pays voisins. Chypre, l'Espagne et la Suède ont envoyé des renforts.

Début juillet, six avions bombardiers d'eau supplémentaires sont venus épauler les sept canadairs français, les deux Dash-8 et quatre hélicoptères déjà mobilisés face aux incendies dans les Pyrénées-Orientales. Quatre ans après les feux historiques de Gironde, ce nouveau recours au renfort européen, via le mécanisme d'aide mutualisée RescEU, illustre-t-il une forme de débrouille face à l'urgence ? Si la France a bien passé commande de quatre nouveaux canadairs à l'été 2025 et de deux autres le mois dernier, ceux-ci ne viendront pas épauler les pompiers français tout de suite : les livraisons vont s'échelonner entre 2028 et 2032.



Les incendies de forêt se multiplient, mettant sous pression les moyens aériens de la Sécurité civile et des pompiers - © *MAXPPP*

12 canadairs actuellement en France

Et même à cette échéance, un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, publié en juillet 2025, met en garde contre cette dépendance : RescEU doit rester un complément aux moyens nationaux, non une béquille permanente, sous peine de fragiliser la souveraineté française face à un constructeur canadien en position de monopole.

En attendant les nouveaux appareils, la Sécurité civile mise sur l'entretien. Un travail resserré avec l'opérateur chargé de leur maintenance depuis 2024 a permis de porter la disponibilité de la flotte d'aéronefs à près de 80 %, malgré une moyenne d'âge de 27 ans de nos 12 canadairs actuels. Les équipes attachent une attention particulière à la gestion des pièces détachées, alors que les appareils, qui volent peu, ont encore leur moteur d'origine. Interrogé sur ce système de dépannage, le capitaine Simon Habart, porte-parole de la Sécurité civile, refuse d'y voir une « *stratégie de la débrouille* » et se félicite au contraire de la grande diversité de la flotte française, « *unique au monde* ».

Outre les renforts étrangers et le travail de maintenance sur les appareils existants, d'autres solutions d'appui rapide existent déjà, à plus petite échelle. À l'instar des avions Air Tractor AT-802, de taille plus modeste qu'un canadair mais plus maniables, loués chaque été par la Sécurité civile. Le capitaine Habart assure que les équipes bénéficient d'une certaine agilité sur ces locations, qui peuvent être ajustées aux besoins de la saison, y compris en plein été.

Une autre piste envisagée pour muscler le dispositif concerne l'A400M d'Airbus. D'abord utilisé comme un transporteur militaire, il peut être équipé d'un kit amovible capable de larguer jusqu'à vingt tonnes de retardant en un seul passage, soit trois fois plus qu'un canadair. L'Espagne a franchi le pas cette saison en équipant son premier A400M. « *Cet avion de grande envergure est capable de voler très lentement et d'effectuer du vol tactique à très basse altitude* », détaille Bruno Daffix, porte-parole d'Airbus. L'engin est par ailleurs capable d'effectuer des vols de nuit et sur de longues distances, au-delà des capacités techniques d'un canadair.

Cette option n'est pas pour autant une solution miracle. Contrairement au canadair, qui écope ses stocks d'eau en une douzaine de secondes, l'A400M revisité doit se poser pour être rechargé, ce qui réduit sa cadence d'intervention. Il est utilisé pour tracer des lignes de retardant, plutôt que pour une attaque directe de l'incendie. Côté français, la prudence domine quant à cette solution. Le capitaine Habart le confirme : la Sécurité civile ne l'a pas encore assez éprouvé pour l'intégrer à son plan de bataille. « *Mobiliser un avion de ce gabarit impliquerait de revoir entièrement les procédures opérationnelles qui encadrent son usage* », résume-t-il.

Une autre piste avance en parallèle, celle du Dragon, l'hélicoptère jaune et rouge emblématique de la Sécurité civile. Sur le même principe, il s'agit d'un engin préexistant auquel un kit largueur d'eau est ajouté. En l'occurrence, une poche de 800 à 1.000 litres pouvant être installée en vingt minutes. Deux appareils ont déjà été ainsi équipés à ce jour, et de premiers essais concluants ont été menés cette année en Corse, notamment pour atteindre des feux en zones difficiles d'accès.

Le renouvellement de la flotte est déjà engagé

Au-delà de ces kits d'adaptation installés sur certains appareils existants, les projets industriels français restent hors de portée pour cette saison. Le rapport parlementaire de 2025 appelle à réorienter une partie des crédits destinés au renouvellement des canadairs vers une filière nationale. Mais les prototypes de « canadairs à la française », développés par Kepplair Evolution et Positive Aviation, tous deux installés à Toulouse, ou encore par Hynaero, ne verront pas le jour avant plusieurs années.

Chez Positive Aviation, Laurent Schmitt, son PDG, assure que le calendrier tient et que les prochains essais de vol de son FF72, dérivé d'un ATR72 modifié, sont toujours prévus pour octobre. L'appareil, dont le coût unitaire avoisine les 35 millions d'euros, soit deux fois moins qu'un canadair, ne sera toutefois commercialisé qu'à partir de 2029.

Le fondateur lui-même reconnaît qu'il sera délicat pour la France de lui passer commande à si brève échéance, alors que l'État s'est déjà engagé sur le renouvellement de sa flotte de canadairs.

En attendant la mise à disposition et le temps de certification de ces projets innovants, les acteurs de la Sécurité civile luttent contre les incendies de façon la plus stratégique possible. La doctrine opérationnelle n'a pas changé : attaquer massivement les « feux naissants » avant qu'ils ne dépassent l'hectare, une méthode qui continue de faire ses preuves malgré l'ampleur croissante des sinistres.

Félix Didier

À Lyon, une pépinière prépare la ville aux canicules de demain

Face aux canicules, les villes misent sur les végétaux pour faire baisser les températures. Reportage au centre horticole de Lyon.

À l'ombre d'un hangar, Domingo et Christophe s'affairent à une tâche méticuleuse : déposer leurs fragiles boutures dans de petites alvéoles remplies de terreau. « *De futurs Grevillea, prélevés dans l'arbuste juste à côté !* », précise l'un des deux agents de production horticole. « *Ici, c'est du Delosperma, une plante vivace qui pousse dans nos serres* », enchérit le second. Dans ce délicat chantier, dédié à la multiplication des végétaux, se joue une partie du futur capital fraîcheur de la troisième agglomération de France. Installé à une quarantaine de kilomètres au nord de Lyon, à Misérieux (Ain), le centre horticole de la ville a produit cette année 265.000 plantes, arbustes et arbres qui rejoindront bientôt ses rues, pour y améliorer la qualité de vie.

Alors que le pays traverse déjà sa troisième vague de chaleur de l'année, l'efficacité de la végétalisation n'est plus à démontrer. Dans la capitale des Gaules, le cours Garibaldi, considéré comme le projet le plus abouti de la ville en la matière, en est la preuve : en pleine canicule, les coins les plus verts de cette artère désormais bordée d'érables, chênes et merisiers, enregistrent jusqu'à 7 degrés en moins que les autres. Créé en 1991 sur un terrain agricole donné à la municipalité, le site de Misérieux a longtemps été orienté vers le simple embellissement floral, qu'il fallait renouveler tous les ans. « *Petunia, Geranium, tulipes… Tout le monde favorisait l'effet waouh* », se souvient Gilles Cailleau, responsable du service support technique à la direction de la biodiversité et de la nature en ville. D'autres critères comme la capacité de rafraîchissement et d'ombre, ou l'intérêt pour la biodiversité sont apparus avec l'évolution des normes et la prise de conscience climatique, mais aussi dans « *l'ambition du nouvel exécutif* » Les Écologistes depuis 2020.

Pour s'adapter, la ville a décidé d'un plan nature 2020-2026, doté de 141 millions d'euros destinés à sa végétalisation. La résistance au changement climatique fait aussi partie de l'équation. « *Lyon est au croisement d'influences océaniques, méditerranéennes et continentales*, rappelle Sébastien Patural, directeur du site. *Comme notre métier anticipe à trente ans, il faut déjà penser à des espèces capables de résister autant à un -10°C qu'à un climat nord africain.* » Les équipes puisent leur inspiration en matière de végétaux dans des climats allant du nord du Mexique à la Crète.

Un modèle plus durable

Dans une des innombrables allées quadrillant les 19 hectares de culture en serre, pot ou pleine terre, le directeur s'arrête près d'un arbuste. « *Ce pistachier, par exemple, a rejoint notre palette végétale il y a moins de cinq ans !* », pointe Sébastien Patural. Autour, certaines espèces autrefois répandues ont disparu, comme le bouleau, chez qui le stress provoqué par la pollution renforçait le pouvoir allergène. D'autres arbres se sont imposés, comme les érables, appréciés pour leur feuillage. « *Le centre a aussi largement augmenté sa part de vivaces, des plantes qui ne gèlent pas* », explique-t-on.

Achetés à l'état de graines ou de jeunes plants, ou nés ici à partir de semis et bouturages, les végétaux sont ensuite arrosés, soignés, rempotés quotidiennement par quinze agents. Certaines plantes, à l'image des fleurs, ne demandent à être choyées que quelques mois ; d'autres, comme les arbres, devront s'épanouir plus de sept ans, avant leur « livraison ». Dernière en date : 2.500 végétaux venus remplacer le béton sur la nouvelle place Bellevue, inaugurée il y a cinq mois en surplomb de la ville, dans le 4e arrondissement. L'opération dessine un modèle plus durable. « *On a troqué les bacs pour de la pleine terre et on favorise la triple strate – massif, arbuste, arbre – ce qui permet à chacun de mieux se nourrir et se protéger* », indique Gilles Cailleau.

Aujourd'hui répandus – même si leur champ d'action varie – les centres horticoles municipaux permettent aux collectivités d'échapper en partie aux logiques de rendement pour espérer maîtriser la production, le coût, la provenance ou les méthodes (gestion de l'eau, phytosanitaires…). Le site lyonnais, par exemple, ne se fournit qu'en France, bénéficie du label Plante bleue et augmente chaque année son autonomie – vaste source d'économies. Autre mission, préserver l'identité locale du patrimoine naturel : « *Nous laissons les palmiers à la Côte d'Azur et travaillons plutôt à retrouver ou préserver des espèces emblématiques, à l'image du mûrier* », détaille Gilles Cailleau.

Eve Guyot

Lire : pourquoi ça fait du bien ?

**En lisant, tu t'amuses, tu rêves, tu te relaxes… et tu fais même progresser ton cerveau !
Bonne nouvelle : ça marche avec tous les livres, et à partir de quelques minutes de lecture par jour seulement.**

En ce moment, c'est l'opération « Cet été, je lis ! », organisée par le ministère de l'Éducation nationale. Les écoles prêtent des livres aux élèves du CP au CM1 pour tout l'été. Les CM2 reçoivent le livre *Les Métamorphoses*, d'Ovide, en cadeau. Objectif : encourager les enfants à lire pendant les vacances.



© Ministère de l'Éducation nationale / A. Chemama.

Une activité antistress



Lire est une activité calme et agréable. Ton corps est au repos, ton cœur bat moins vite, tes muscles se détendent… En plus, comme tu es captivé, **tu ne penses plus à tes soucis.** Résultat : ton stress diminue. C'est pour ça que la lecture t'aide si bien à t'endormir.

Un mode d'emploi pour comprendre les autres



Les livres racontent des expériences vécues par d'autres personnes. Tu décodes leurs émotions et tu te mets à leur place. Ça développe ton empathie, c'est-à-dire ta capacité à **comprendre ce que les autres pensent et ressentent.** Très utile pour te faire des copains et bien vivre ensemble !

Un entraînement pour le cerveau



Grâce à la lecture, tu parles et tu écris mieux. Par exemple, tu apprends de nouveaux mots. Et ce n'est pas tout ! Tu t'entraînes aussi **à te concentrer, à réfléchir, à mémoriser des infos…** Tu deviens carrément plus malin !



Un petit ciné dans ta tête



Souvent, lire te plonge dans un monde imaginaire, avec des personnages, des décors, des intrigues… Impossible de t'ennuyer ! C'est un moyen de t'évader et de **renforcer ta créativité.** La plupart des lecteurs se créent des images dans leur tête, un peu comme un film mental. Et toi ?

Un grand huit des émotions



Quand tu lis, tu vis des émotions fortes. L'histoire peut te faire rire, pleurer, ou te faire ressentir de la joie, de la peur… Ça t'entraîne à **reconnaître tes propres émotions, à les nommer et à les apprivoiser.** Ainsi, ça devient plus facile pour toi de les comprendre.



Une passion à partager

Avec tes amis ou ta famille, tu peux discuter des livres que tu as lus ou que tu aimerais découvrir. **Vous pouvez vous donner des conseils, débattre…** Certains partagent leur avis sur Internet ou dans des clubs de lecture. Renseigne-toi : il en existe peut-être un dans ton école ou ta bibliothèque.

Texte : Élise Rengot et Meïssa Djaouti. Conception graphique : Clara Doineau. Illustrations : Zelda Zonk. Photo fond : © Nadezhda1906 / Adobe Stock. Photos enfants : Meïssa Djaouti.
Merci à Sylvie Chokron, neuropsychologue, ambassadrice du Quart d'heure de lecture national 2026, autrice de *Dans le cerveau de…* aux Presses de la Cité.

Et toi, pourquoi tu aimes lire ?



Agathe aime les BD franco-belges, comme *Tintin* et *Blake et Mortimer*.



J'adore les BD ! **J'ai l'impression de vivre les aventures avec les personnages** parce que je ressens tout, surtout quand je lis des enquêtes.

Agathe, 12 ans

Dimitri aime le manga *Demon Slayer* et la saga *La Guerre des clans*.





J'ai remarqué que la lecture, **ça m'aidait à améliorer mon orthographe.** Quand je lis, je découvre toujours plein de nouveaux mots.

Dimitri, 10 ans

Quand je lis, je suis passionnée. **Je n'arrive plus à m'arrêter.** Donc j'évite de lire le soir, parce que je sais que je vais m'endormir trop tard !

Camyla, 12 ans



Quelle lecture est faite pour toi ?

Scanne ce QR Code **pour faire un test** et découvrir des conseils lecture personnalisés.

Camyla aime le manga *The Promised Neverland* et le roman *Un été pour te retrouver*, le 4e tome de la saga *Seasons*.



milan
Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com
1jour 1actu



George Moala a évolué huit sous les couleurs de l'ASM Clermont-Auvergne avant de rejoindre le Stade Rochelais - *© Daxipedia / Wikimedia Commons*

Le Stade Rochelais a (presque) bouclé son recrutement pour la prochaine saison

Cinq avants et quatre trois-quarts : le club à la caravelle a officialisé début juillet ses nouvelles recrues pour la saison 2026-2027. Le point sur ces arrivées.

LA ROCHELLE - RUGBY

Le 14 juin au stade Jean-Bouin à Paris, le Stade Rochelais bouclait sa saison 2025-2026 sur une lourde défaite (45-5) face au Stade Français en barrages de Top 14. Le championnat de France reprendra le week-end du 5 septembre avec un effectif en partie remanié du côté maritime. Douze départs ont d'ores et déjà été actés : Uini Atonio (retraite), Judicaël Cancoriet (départ au RC Toulon), Ultane Dillane, Kane Douglas, Simon Huchet (RC Narbonne), Thomas Ployet, Édouard Richer (RC Narbonne), Joël Sclavi (Leicester Tigers), Adrien Séguret, Suliasi Vunivalu, Reda Wardi (Montpellier HR) et Ihaia West (Stade Français). Ils seront en partie compensés par l'arrivée de neuf nouveaux joueurs, dont un joker médical. Leurs noms ont été dévoilés début juillet.

Un mélange de jeunesse et d'expérience

Le huit de devant intègre cinq recrues. La première s'appelle Nathan Fraissenon. Formé au CA Brive, le jeune pilier gauche (23 ans) est rapidement devenu incontournable avec les Corréziens. Il a déjà disputé 81 matchs avec l'équipe professionnelle, dont 66 en Pro D2. Plusieurs sources annoncent par ailleurs l'arrivée de Sione Ahio (25 ans), pilier droit néo-zélandais en provenance des Chiefs (Hamilton), sans que le club rochelais ne confirme pour le moment.



Annoncé sur le départ, le talonneur australien Tolu Latu a finalement prolongé son contrat d'une saison avec le Stade Rochelais - *© Archives L'Hebdo 17*

En deuxième ligne en revanche, le Stade Rochelais a décidé de miser sur l'expérience avec l'arrivée de l'international sud-africain Salmaan Moerat (28 ans). Le club le présente comme un joueur « *rugueux et puissant* », qui s'est imposé comme « *l'une des références à son poste* ». Salmaan Moerat évoluait depuis huit saisons avec la franchise des Stormers (Le Cap). De l'expérience encore à ce poste avec la signature de l'international samoan Theo McFarland (30 ans). L'ex-joueur des Saracens se montre polyvalent, puisqu'il peut aussi bien jouer dans la cage qu'en troisième ligne. Ce recrutement en deuxième-ligne se conclut avec Thomas Adelaïde (23 ans), en provenance de Colomiers. Formé au RC Toulon, ce gaillard de 2,01 m pour 124 kg apportera au pack rochelais sa taille, sa mobilité et son gros volume de jeu.

Autre « bulldozer », Sam Tuifua (24 ans). Arrivé en provenance de Mont-de-Marsan, le Néo-Zélandais dispose d'un gabarit imposant avec son 1,88 m et ses 116 kg. Pour le club maritime, « *il réunit toutes les qualités du troisième ligne moderne : puissance, mobilité et capacité à franchir* ».

Un Montois en joker médical

Derrière, les Jaune et Noir tablent sur l'expérience de quatre autres recrues. À commencer par la charnière. Au poste de numéro 9, le club a décidé de s'attacher les services de Christophe Loustalot (34 ans). Loué pour « *sa fiabilité face aux perches, sa capacité à casser les lignes* [et] *à concrétiser les temps forts* », le Montois arrive à La Rochelle en tant que joker médical. En cours de saison, il pourrait être associé à l'international écossais Ben Healy (27 ans). Passé par le Munster, Édimbourg ou encore les Newcastle Falcons, cet ouvreur d'expérience est également très technique et capable d'évoluer à l'arrière.

Deux matchs de préparation

Au centre, le club à la caravelle a fait appel à un autre Sud-Africain, David Kriel (27 ans). L'ex-joueur des Blue Bulls (Pretoria), qui peut aussi évoluer à l'arrière, devrait cependant manquer le début de saison car il s'est blessé au tendon d'Achille fin mai. Autre recrue au poste de centre, George Moala (34 ans). Bien connu des amateurs de rugby, l'ancien Clermontois a été choisi pour sa vivacité, son explosivité et sa puissance. « *Le surpuissant centre du Pacifique viendra apporter toute sa palette technique* », espère le Stade Rochelais.

Avant d'entamer la saison qui s'annonce, les joueurs de Ronan O'Gara disputeront deux matchs de préparation au stade Marcel-Deflandre : le premier le vendredi 21 août à 19h30 contre l'Union Bordeaux-Bègles ; le second le vendredi suivant à la même heure contre le Munster.

Clément Vidal

EN BREF

DANSE

■ **FOURAS-LES-BAINS.** Zumba adultes proposée tous les lundis jusqu'au 24 août à 10h sur le front de mer ouest. Sans réservation.

GOLF

■ **SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE.** Concours de putting dimanche 19 juillet à partir de 11h au golf. Formule concours + repas poulet 22 €. Accompagnant 14 €. Inscription obligatoire au 05.46.84.56.36 ou sur rochefort-ocean@bluegreen.com

BASEBALL / SOFTBALL

■ **ESNANDES.** Dans le cadre des *Escales de la Baie*, les Boucaniers vous proposent une initiation vendredi 17 juillet de 19h à 20h30 sur le parvis de l'église. Lancers de balles et dédicaces des joueurs de D1.

BEACH-VOLLEY

■ **AYTRÉ.** Le beach stadium accueille des tournois de beach-volley 4×4 mixtes, organisés par Périgny Volley-Ball en partenariat avec la Ville, tous les mardis et jeudis à 18h. Accessible à tous les niveaux, dès 15 ans. Inscription sur place. Renseignement sur secretariat.perignyvb@gmail.com

BALL-TRAP

■ **NIEUL-SUR-MER.** Ball-trap organisé par l'ACCA samedi 18 juillet de 14h à 20h et dimanche 19 juillet de 9h à 19h au lieu-dit Les Jaunettes. Renseignement au 06.50.50.01.06.

PADDLE

■ **LES GONDS.** Initiation enfants au paddle proposée par la mairie et Paddle & co, lundi 20 juillet de 9h30 à 12h au ponton. Conditions : à partir de 10 ans, savoir nager, présence des parents obligatoire. Inscription auprès de la mairie au 05.46.93.18.11.

Où trouver
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME ?
Rendez-vous sur :
LHEBDO17.FR
Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !
L'HEBDO Courrier
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

Le foot revient à Aytré dans le cadre d'une entente avec Angoulins



Cela fait de longs mois qu'il n'y a plus de foot à Aytré - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ - FOOTBALL

L'assemblée générale fondatrice a lieu le vendredi 10 juillet à Aytré.

Le football va faire son retour à Aytré, en entente avec le club d'Angoulins. Cette nouvelle association a pour ambition de relancer la pratique du football sur la commune en s'appuyant, dans un premier temps, sur la création d'une école de football destinée aux jeunes de U6 à U13. Les porteurs du projet invitent les habitants, futurs licenciés, bénévoles, éducateurs, partenaires à participer à l'assemblée générale constitutive, vendredi 10 juillet à 20 heures au clubhouse du stade municipal, rue de la Corvette.

« *À travers cette collaboration, la JS Angoulins accompagnera le développement de ce nouveau projet en apportant un soutien logistique et financier* », explique-t-on au club angoulinois. Le foot avait disparu de la commune en 2024 lorsque l'Étoile Maritime, fusion de l'ESA Aytré et du FC La Rochelle Villeneuve, s'était repliée au stade de Villeneuve-les-Salines.

Pour Angoulins, cette entente est une bouffée d'oxygène pour faire vivre le foot le long du littoral. « *Nous disposons d'un seul terrain pour près de 170 licenciés, avec des parents accompagnateurs qui font leur maximum pour se transformer en éducateurs,* explique Kevin Nahum, coordonnateur technique du club. *La formation, c'est une question épineuse. Il faut être pragmatique. Nous aimerions évidemment axer davantage notre projet sur les jeunes, mais il existe une réalité humaine et structurelle.* »

Pour Kevin Nahum, l'édifice de la JS Angoulins reste fragile. La relance du foot aytrésien offre des possibilités : « *Nous avons un véritable plafond de verre. Chaque année, il faut construire ou parfois déconstruire. Malgré cela, nous nous efforçons de conserver notre identité, ce qui est primordial pour nous. Nous sommes très heureux des possibilités qui s'ouvrent à Aytré.* » Le groupe senior d'Angoulins reste sur deux montées, de D4 en D3 et de D3 en D2, sans oublier un sixième tour de Coupe de Nouvelle-Aquitaine.

Arnaud Bébien (CLP)

Charente-Maritime : Denis Millet en lice pour la victoire au Saintonge



Dennis Millet avait terminé deuxième lors de l'édition 2025 - © *Odette Huet (CLP)*

Le 37e Rallye de Saintonge prendra son départ samedi 18 juillet depuis le Parc des expositions de Saintes. L'ASA Saintonge, association organisatrice, affiche complet avec 140 équipages engagés, dont 118 en moderne et 22 en VHC (Véhicules historiques de compétition). Six équipages modernes figurent également sur liste d'attente.

Long de 264,4 km, le parcours comprendra huit épreuves spéciales, réparties sur quatre tracés à parcourir deux fois, soit un total de 129,2 km chronométrés. Les spéciales de Saint-Hilaire, Juicq, Le Douhet et Bussac (ES 1, 3, 5 et 7, 19,2 km), ainsi que celles d'Écoyeux et Brizambourg (ES 2, 4, 6 et 8, 13,1 km), reprennent sensiblement le même tracé que lors de l'édition précédente.

Vainqueur officiel en 2024 au volant de sa Volkswagen Polo, Denis Millet fait figure de grand favori. L'an dernier, il avait toutefois laissé le meilleur temps scratch à Léo Rossel, absent cette année. Pour s'imposer, il devra notamment se méfier de Mathias de Sousa (Citroën C3), troisième de la précédente édition, ainsi que du Surgérien Sam Taveneau, engagé sur Alpine A110.

Du côté des VHC, le tenant du titre Pascal Phelippeau délaisse sa BMW M3 pour une Porsche 911. Il retrouvera sur sa route plusieurs prétendants à la victoire, parmi lesquels Romuald Hostein et Anthony Lleu, tous deux sur Honda Civic VTEC, Pierrick Chauvel (Porsche 911) ou encore Romain Galin au volant d'une Peugeot 309 GTI 16S.

Départ de la première VHC : 8h43, 9h26, 13h34, 14h17, 16h35, 17h18, 19h36 et 20h19.
Arrivée de la première VHC à 21h09.

Puilboreau, Rochefort, Saintes et Surgères dans la même poule

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Les poules de Fédérale 3 ont été dévoilées. Les derbys pleuvront en Charente-Maritime, avec quatre équipes du département alignées dans la poule 14.



Puilboreau devra notamment affronter trois autres clubs du département - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Le prochain championnat de France de rugby de Fédérale 3 ne manquera pas d'intérêt d'un point de vue charentais-maritime. Les poules ont été communiquées il y a quelques jours. La composition de la poule 14 n'a pas manqué d'attirer les regards des clubs du département.

Le SA Rochefort Rugby (SAR Rugby) mais aussi Surgères, descendu de Fédérale 2, ainsi que Puilboreau et Saintes, déjà présents lors du dernier exercice, proposeront plusieurs derbys. Premier de la phase régulière la saison dernière, Puilboreau avait, tout comme Rochefort, disputé les 32es de finale quand Saintes s'était maintenu sur le fil. Les quatre clubs maritimes devront aussi compter sur Niort, relégué de Nationale après des déboires financiers. Autre valeur sûre, le SA Parthenay devrait aussi jouer les premiers rôles. Chinon sera le déplacement le plus long de la saison pour les clubs maritimes. Blaye, le Stade Foyen, et Poitiers complètent la liste des équipes de la poule.

Par ailleurs, le club de rugby de Puilboreau a passé ces dernières semaines à préparer son recrutement en vue de la prochaine saison. Une partie de celui-ci a été dévoilée. Certains profils sont particulièrement intéressants, dont celui du demi d'ouverture et centre de 29 ans, Benjamin Noble, un nom qui parle aux suiveurs du Stade Rochelais où il est passé il y a quelques années. Quant à Rochefort, le club sera renforcé par de nombreux anciens U19, victorieux du bouclier de Nouvelle-Aquitaine R1.

Arnaud Bébien (CLP)

Neuf Charentais-Maritimes aux France Avenir Athlétisme



Le sprinteur rochefortais Soann Boinot, à gauche - © *Entente Rochefort Océan Athlétisme*

Neuf Charentais-Maritimes disputent, du jeudi 16 au dimanche 19 juillet, les championnats de France Avenir d'athlétisme au stade Charléty de Paris. L'US Aigrefeuille Athlétisme sera représenté par Étienne Sohier au lancer de marteau cadet. Celui-ci réalise déjà la performance de se qualifier dès sa première année dans la catégorie.

Junior première année et auteur d'un retour des plus intéressants en athlétisme après plusieurs années d'arrêt, le junior de l'Entente Rochefort Océan Athlétisme (Eroa) Soann Boinot s'est qualifié sur la distance du 200 m après son record (21'96) établi lors des championnats régionaux de Talence (Gironde), fin juin.

Pour l'Aunis Athlétisme La Rochelle Aytré, Laura Gravillon s'aligne sur 400 m haies et triple saut junior féminin. Alexandre Marc, lui, prendra le départ du 1.500 m cadet masculin. Enfin, pour l'US Saintes, les championnes de France cadettes du 4 x 100 m, les sœurs Iliana et Mélina Tomaszewski, Camille-Amélie Blandin, et Lilou Patureau tenteront de conserver leur bien, sans oublier Thomas Burbach (400 m haies espoir masculin).



JEUX ÉTÉ

Grille de M. Malgras	Errer par les rues	Rébellion	On y exécute des tirs	Trame d'un tissu	Des gens	Prendre du bon temps	Person-nage de la Bible	Qui n'ont eu qu'un petit	D'une manière lugubre
D'une forme irrégulière	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Cinéaste italien	→								
Souverain	→				Organe / Affaiblie	→			
Coupée à ras	→				↓		Nombre / Légume	→	
Fameux	→					Chef / Creux	→ ↓		
Près de Coblence	→			Fourchette / Monnaie	→	↓			
Mesure chinoise	→		Chef / Met à sec	→ ↓					
Célèbre famille princière	→		↓		Touche / Huche	→			
Chants liturgiques	→				↓			Fibre textile	
Véhicule du son	→			Champion / Le chrome	→		Pronom / Divinité	→ ↓	
Annonce ce qu'on va dire	→			↓		Eau-de-vie	↓ →		
Habileté à nouer des relations	→								

ANIMEE
ARGENTEE
BANCALE
BREVIAIRE
CAMPEE
CAPUCHE
CEDEE
COALITION
COHABITER
CORVEE
DEBINEUSE
DEFERENT
DEPAILLER
DESSEIN
ENCRASSE
EPAGNEULE
FACONNE
FOISONNER
HOMICIDE
HUITIEME
IBERE
INIMITIE
INSTRUITE
INTENTION
ISLANDE
MANDER
MARGE
MENTALITE
MULETIERE
PARCOURIR
PRECIS
PRET
RECIT
RECRUTEE
RELATIVE
TAPON
TRACT
VELOUTEE
VORACE



À découvrir : un mot de 10 lettres

E	C	A	R	O	V	D	E	B	I	N	E	U	S	E
R	H	D	E	S	S	E	I	N	E	T	E	X	I	P
I	T	C	A	R	T	N	S	V	I	C	P	T	C	A
A	O	S	U	U	O	T	I	L	H	A	I	I	E	G
I	T	E	R	P	R	T	A	F	U	M	D	E	R	N
V	N	C	A	U	A	T	A	H	I	P	E	E	P	E
E	E	T	I	L	N	C	O	N	T	E	P	T	P	U
R	R	T	E	E	O	M	I	T	I	E	A	N	A	L
B	E	R	M	N	I	M	U	L	E	T	I	E	R	E
A	F	C	N	C	T	I	A	M	M	U	L	G	C	D
N	E	E	I	I	I	I	I	N	E	O	L	R	O	N
C	D	D	B	T	L	N	O	O	D	L	E	A	U	A
A	E	E	S	S	A	R	C	N	E	E	R	M	R	L
L	R	E	N	N	O	S	I	O	F	V	R	N	I	S
E	E	V	R	O	C	O	H	A	B	I	T	E	R	I

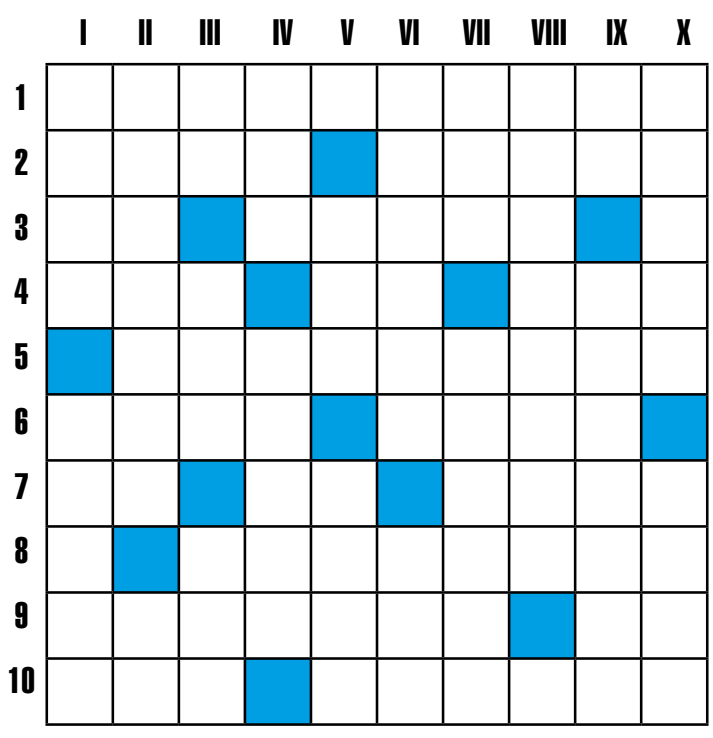
SOLUTIONS



Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

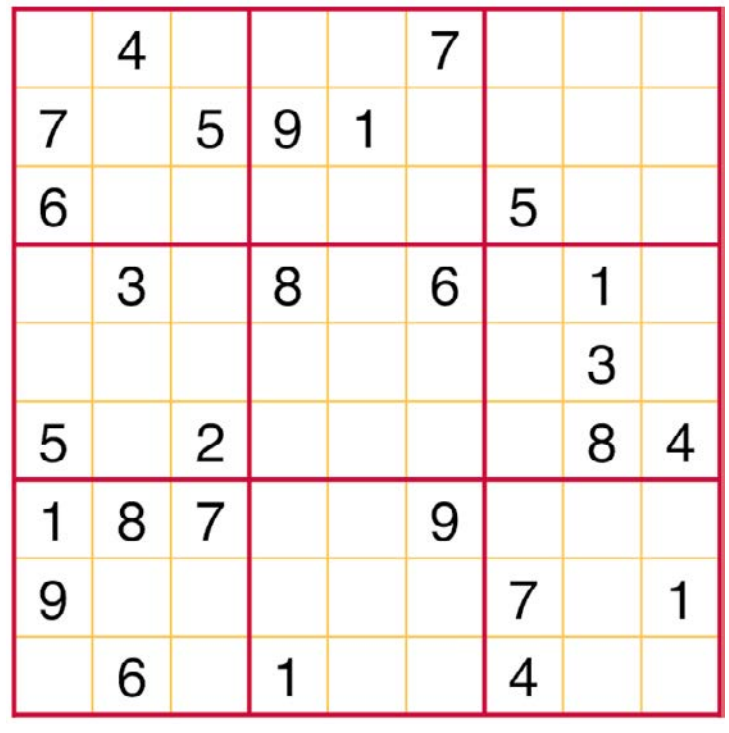
EXPOSITION



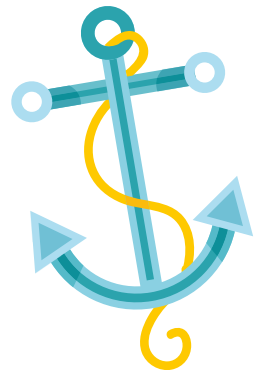




SU DO KU



MOTS CROI SÉES



HORIZONTALEMENT

1. Manque d'agrément. 2. Enveloppe. Théâtre parisien. 3. Pour tirer juste. Elles font monter les cours. 4. Réformateur tchèque. Copulative. Certain. 5. Celle de Mathusalem fut exceptionnelle. 6. Drame populaire. Punit sans mesure. 7. Hic. Initiales d'un musicien allemand. Bleu-vert. 8. Incapacité d'engendrer. 9. Douanier. Issu. 10. Haute école. Qui ne sont pas ouvrables.

VERTICALEMENT

I. Le quatrième homme. Mathématicien français. II. Chaumes. On veille en attendant sa fin. III. Du cuivre. Note. Ville du Nigeria. IV. Où l'affaire accroche. Sur des timbres scandinaves. V. Désert de pierrailles. Libre-service. VI. Voies. Vieille tige. VII. Ville des Pays-Bas. Elle anime le piston. VIII. Directement insérés sur un organe. IX. Sur la boussole. Se dit d'une demi-sœur. X. Peut être sympathique. Dans l'Orne.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT

1. Sèchеresse.- 2. Etui. Odéon.- 3. Té. Crues.- 4. Hus. Et. Sûr.- 5. Longévité.- 6. Mélo. Sale.- 7. Os. RS. Pers.- 8. Agénésie.- 9. Gabelou. Né.- 10. ENA. Fériés.

VERTICALEMENT

I. Seth. Monge.- II. Eteules. An.- III. Cu. Sol. Aba.- IV. Hic. Norge.- V. Reg. Self.- VI. Routes. Noé.- VII. Ede. Vapeur.- VIII. Sessiles.- IX. SO. Utérine.- X. Encre. Sées.

